2996

LE JOUR

le samedi 10 juillet 1976 — où nous serons maîtres c[illegible]us

Ensoleillé • Maximum 29 • 3e année • No. 109 • 48 pages • 5[illegible]

le samedi du JOUR
pages 11 à 18

28-04-77 00101-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

Partis jeudi de Taipeh pour Montréal, les athlètes taiwanais se sont retrouvés hier à Détroit (notre photo) où on les a "détournés" sur Boston puisque le gouvernement canadien a décidé de les "refouler" tant qu'il n'y aura pas accord sur leur façon de participer aux Jeux de Montréal. (Téléphoto AP)

T[illegible]
[illegible]ur sauver les Jeux: il faut un compromis

— page 3

Le bilinguisme dans les communications aériennes

Dès 1970, Ottawa avait en mains une étude

page 6

Achetons et vendons Livres usagés
CARON LIBRAIRE
251 Ste-Catherine E.

1 SEMAINE: à partir de $229.
MIAMI BEACH
INCLUANT: avion - hôtel - transferts - petits déjeuner ou cuisinette
2 SEMAINES: à partir de $279.
VOYAGES unik 1574 CH. CHAMBLY, LONGUEUIL 674-6273
EN COLLABORATION AVEC Mirabelle tours inc.

Sept ans après la législation sur les langues officielles

Trudeau avoue que le Canada anglais n'a pas compris le bilinguisme

OTTAWA (PC) — Selon le premier ministre Trudeau, l'entente conclue entre le ministère fédéral des Transports et les associations canadiennes des pilotes et des contrôleurs du trafic aérien respecte les principes essentiels, **"même si, à première vue, elle paraît difficile à avaler".** Interrogé par la presse au cours d'une émission spéciale diffusée sur les ondes du réseau français de Radio-Canada, le premier ministre s'est notamment porté à la défense du ministre des Transports, M. Otto Lang, qui, a-t-il dit, est le plus courageux défenseur du bilinguisme chez les ministres anglophones.

Le ministre a réglé le problème au meilleur de sa connaissance, devant un groupe très puissant, a ajouté M. Trudeau, indiquant qu'il est naif de croire que l'ensemble du cabinet doit être d'accord sur ce règlement.

Le premier ministre a convenu par ailleurs que **le Canada anglais n'a pas encore compris le bilinguisme,** et qu'il faudra, en conséquence, se remettre à expliquer que cette politique est nécessaire pour éviter la "séparation" du pays.

A propos de l'attitude du ministre Otto Lang, "Le ministre a négocié au nom du gouvernement et j'ai l'habitude de laisser le maximum de liberté à mes ministres," a dit M. Trudeau.

Selon M. Trudeau, l'objectif principal est atteint, soit l'assurance que le bilinguisme pourrait être implanté avec sécurité dans les communications aériennes au Québec. La grève est terminée, les Jeux olympiques ne sont pas en danger et les contrôleurs et les pilotes qui ont défié les tribunaux font l'objet de poursuites.

Selon M. Trudeau, le gouvernement accepte le principe de l'unanimité requise chez les trois commissaires chargés d'enquêter sur la sécurité du bilinguisme dans les communications aériennes parce qu'il estime impossible d'aller de l'avant dans cette direction si un tiers de la commission d'enquête n'est pas convaincu de l'implantation sécuritaire de cette politique.

Quant au vote libre au cours duquel les Communes devront se prononcer sur la question, au terme des travaux de la commission, M. Trudeau a affirmé "ne pas aimer cette tactique, qui constitue un précédent, et je n'encouragerai personne à le refaire".

M. Trudeau a néanmoins expliqué que, selon le ministre Lang, cette tactique obligera l'Opposition à dévoiler ses vraies couleurs.

Bilinguisme

Le premier ministre estime par ailleurs que pour que la politique du bilinguisme réussisse au pays, il faut absolument qu'elle ait ses assises en Ontario et au Québec.

M. Trudeau a soutenu qu'il est essentiel que les Québécois croient au bilinguisme, de même qu'il serait extrêmement difficile de vendre cette politique au reste du pays sans l'appui de la province de Québec.

Il a par ailleurs rappelé qu'en considérant la législation sur les langues officielles, en 1969, le gouvernement fédéral était allé de l'avant notamment en prenant en considération que le premier ministre ontarien de l'époque, M. John Robarts, était d'accord avec le principe, et que la province du Nouveau-Brunswick en avait déjà accepté le principe dans ses statuts.

Réiterant sa conviction que le français doit être la langue d'usage au Québec aussi bien que l'anglais en Ontario, M. Trudeau a affirmé qu'accepter le principe de l'unilinguisme français au Québec et l'unilinguisme anglais ailleurs au pays conduirait inévitablement à la destruction du Canada.

Loi 22

Par ailleurs, le premier ministre a affirmé qu'il est clair qu'en vertu de la constitution, les sociétés fédérales ne sont pas soumises à une législation provinciale, en l'occurrence à la loi 22 du Québec.

Les institutions fédérales ne sont pas soumises aux lois de l'impôt provincial, mais on a prévu des arrangements à cet égard, a-t-il dit. Il a soutenu toutefois qu'en vertu de la loi sur les langues officielles, le gouvernement fédéral va plus loin que celui du Québec en obligeant les corporations soumises à son contrôle à servir le public dans la langue officielle de son choix, non seulement au Québec, mais partout au pays.

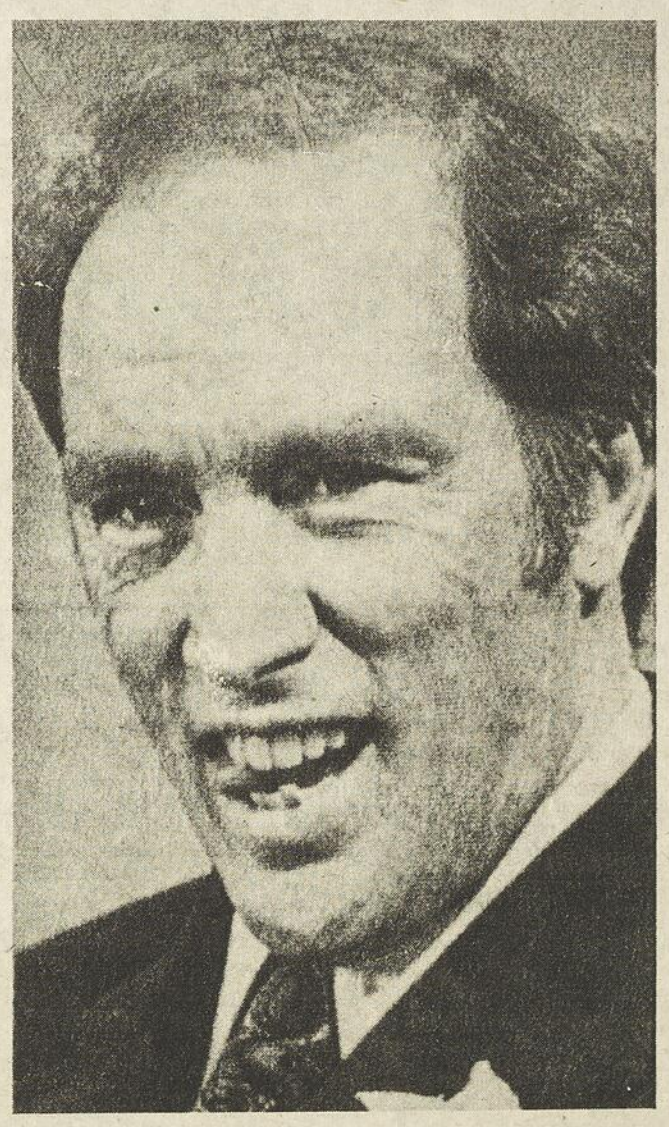

Mercure: une solution qui renverse les Indiens

OTTAWA (D'après CP) — La réunion ministérielle qui s'est déroulée hier à Ottawa au sujet du problème de la contamination des Indiens par le mercure a accouché d'une solution qui a laissé ces derniers estomaqués. En effet, les autorités fédérales et celles de l'Ontario ont proposé de créer un parc national dans le but de venir en aide aux Indiens de la région de la rivière Wabigoon, dont le poisson est contaminé par de trop fortes doses de mercure. Selon le ministre fédéral des Affaires Indiennes, M. Judd Buchanan, ce parc servirait à résoudre les problèmes sociaux et économiques qui sont apparus dans la région depuis qu'on y a décelé la pollution par le mercure, il y a six ans. Pour sa part, le porte-parole des Indiens, M. Fred Kelly, qui a assisté à la réunion, a dit qu'il ne voit pas comment la création d'un parc pourrait résoudre les problèmes de contamination et de chômage auxquels font face les Indiens. "C'est, a-t-il affirmé, un autre sale tour des gouvernements pour continuer à faire de la politicaillerie".

Un chauffeur plutôt "tanné"

TORONTO (PC) — Un chauffeur d'autobus de la compagnie Voyageur Colonial qui avait abandonné son poste en route après avoir été arrêté par la police, jeudi, a déclaré que c'était la troisième fois qu'on l'avait arrêté pour excès de vitesse.

"Je m'en vais avant qu'on ne me mette dehors", avait dit aux voyageurs Bernard Lespérance, de Milland, Ont., laissant les 26 personnes au beau milieu de l'Autoroute 401, à l'est de Gananoque.

Plus tard au cours d'une interview, il a révélé qu'il s'en allait parce qu'il croyait que la police provinciale en voulait aux chauffeurs de Voyageur Colonial et parce qu'il souffrait de violents maux de dos depuis un an.

l'air du temps

par le professeur Nimbus

La tour du stade n'est pas encore finie mais les petits onguents sont prêts pour la grande partouze olympique. Par exemple, le gouvernement du Québec, qui ne pense qu'à ça, vient d'installer une ligne téléphonique spéciale à l'intention de ceux qui se croient atteints d'une maladie vénérienne. Je ne savais pas que l'usage du téléphone pouvait guérir ce genre de maladie, mais à tout hasard, vous pouvez composer à Québec le 643-7388 et à Montréal 873-3310. Ce que le message enregistré ne dit pas, c'est comment savoir qu'on a attrapé une de ces maladies vénérables. C'est bien facile, pourtant. Par exemple, si pendant les Olympiques, vous éprouvez une envie folle, comme une irrésistible démangeaison d'aller voir la reine, considérez que c'est là un symptôme grave. De plus, si la vue de la princesse Anne à cheval vous excite de façon trop visible et gênante, considérez que la maladie en est à ses dernières étapes et qu'il s'agit de votre chant du cygne. Par contre, si la vue des sommités olympiques que sont Lord Killanin, Victor Goldbloom et Louis de Chantigny vous met littéralement "à terre", soyez rassurés, tout va bien. A part ça, beau temps pour laver, hein? Il va faire beau toute la journée avec quelques petits cumulus par ci par là. Content?

Température

29 degrés tout ronds.

Aperçu pour demain

Quelques petits nuages en perspectives et peut-être même une averse, sans doute pour la baignoire de monsieur le maire.

au jour le jour

/09A MONTREAL

●Evénements spéciaux à Terre des Hommes: Kiosque international: (samedi) à 13h30 et 14h, troupe folklorique "Croatienne"; à 17h, "Queretaro", troupe folklorique mexicaine; à 20h, ensemble musical "Jasmen"; (dimanche) à 13h30 et 15h, troupes folkloriques internationales; à 16h, "Tamaulipas", danseurs mexicains; à 17h30, troupe folklorique chinoise; à 19h, Claude Dupras, organiste. Place de la joie: (samedi) à 16h, "Harmonie de Terre des Hommes, ensemble musical; à 20h, groupe instrumental, Latino-jazz-pop; (dimanche) à 14h30 et 16h30, "Harmonie de Terre des Hommes".

Samedi:

Montréal: Exposition d'oeuvres d'art, de photographies et de dessins d'enfants sous des thèmes belges, à l'occasion du 25e anniversaire au Trône de Sa Majesté le Roi Baudoin et de la Fête nationale belge, de 15h à 20h (samedi) et de 14h à 20h (dimanche), à l'Union nationale belge, 452 est, rue Notre-Dame.

Saint-Jérôme: Fête populaire pour célébrer l'achat de l'usine Tricofil, de 13h30 à minuit, au 55, rue Castonguay.

sommaire

Chronique 1
Samedi du Jour.....11
Le monde.....19
Tourisme 21
Plein air 25
Spécial Sombre Vilain.....27
Les sciences.....27
Dossier olympique.....28
Editorial 30
Vous avez la parole.....31
Les 7/15.....32
Mots croisés 32
Carrières 34
Horaires 39
Vie et culture.....40
Petites annonces 44
Sports 45

éditorial

De l'ensemble des événements récents autour de la crise du bilinguisme, Yves Michaud conclut que la flamme du patriotisme québécois, elle, ne vacille pas. Au contraire, dit le directeur du Jour, elle se raffermit.

page 30

Appuyé par les Fédérations internationales et les comités nationaux olympiques

Le CIO durcit ses positions

(d'après AFP-PC) — Alors que plus de 3,000 athlètes et dirigeants de fédérations nationales olympiques sont déjà rendus à Montréal, le Comité international olympique (CIO) durcissait hier sa position dans l'affaire de Taïwan, menaçant du même coup la tenue même des Olympiades de Montréal.

Le gouvernement canadien, qui refuse de reconnaître à la délégation des athlètes taïwanais la représentativité de toute la Chine, a envoyé une délégation, dirigée par un haut fonctionnaire des Affaires extérieures, M. André Bissonnette pour négocier une dernière fois aujourd'hui avec le CIO et Lord Killanin.

Hier après-midi, la commission tripartite du comité international olympique, formée de représentants du CIO, des fédérations internationales et des comités nationaux olympiques a en effet unanimement condamné à l'issue de sa réunion à Montréal, l'attitude du gouvernement canadien et a préconisé la poursuite de négociations entre le CIO, les autorités canadiennes et les représentants de Taïpeh, pour résoudre le problème le plus rapidement possible.

Voici d'ailleurs le communiqué publié à l'issue de la réunion de la commission tripartite:

"Une réunion de la commission tripartite s'est tenue à Montréal le 9 juillet 1976 sous la présidence du président du CIO. Au cours de cette réunion, les membres à l'unanimité ont condamné l'attitude du gouvernement canadien qui s'est opposé tout dernièrement à l'entrée d'une équipe d'un comité national olympique sous la dénomination dûment reconnue par le CIO. Ceci rompt l'accord formel donné au CIO par ce gouvernement lorsqu'il analysa la candidature de Montréal pour l'organisation des Jeux olympiques.

"Dans le but d'éviter qu'une telle situation n'oblige le CIO à n'avoir d'autre solution que d'annuler les jeux de la 21è Olympiade, la commission tripartite appuie de nouvelles et immédiates conversations avec les autorités canadiennes et également avec les représentants du comité olympique de la république de Chine".

D'autre part, les pérégrinations des athlètes taïwanais partis jeudi de Taipeh pour Montréal ont pris provisoirement fin, vendredi après-midi, à Boston. Les dirigeants de la délégation olympique formosane ont décidé d'attendre dans la capitale du Massachusetts l'issue des négociations entre le gouvernement canadien et le Comité international olympique.

Les 25 athlètes taïwanais arrivés vendredi à Boston seront rejoints plus tard par le reste de la délégation. Les Taïwanais s'entraîneront à Boston en attendant le feu vert de Montréal.

M. Chang-Hus, porte-parole de la délégation taïwanaise, a déclaré à son arrivée à Boston que les athlètes étaient "**découragés**" et "**dégoûtés**" par l'attitude du gouvernement canadien. Il a exprimé l'espoir que le Comité international olympique arrivera à trouver une solution de compromis permettant aux athlètes taïwanais de prendre part aux Jeux olympiques.

Par ailleurs, Taïwan a délégué vendredi à Montréal deux ambassadeurs de charme, en même temps les deux figures de proue du sport formosan, C.K. Yang et Chi Cheng, accompagnés de deux dirigeants, pour tenter de trouver une solution à l'amiable avec le gouvernement canadien et le comité international olympique quant à la participation des athlètes de Taipeh aux JO.

Yang, ancien recordman du monde du décathlon et médaille d'argent aux Jeux de Rome en 1960, et Chi Cheng, ancienne recordwoman du monde des 100 et 200 m ainsi que du 80 m haies, sont apparus à l'aéroport de Dorval bras dessus, bras dessous, souriants et revêtus de la tenue officielle de la délégation de Taïwan.

Vivant tous deux depuis longtemps aux Etats-Unis, où Chi Cheng est mariée à l'ancien entraîneur Vince Reel, ils ont pu rentrer au Canada sans aucune difficulté grâce à leur passeport américain. En revanche, deux dirigeants du comité olympique national de Taïwan ont été autorisés par le gouvernement canadien à séjourner provisoirement à Montréal pour négocier avec le CIO les conditions de la participation de la délégation de Taipeh aux JO.

Les négociateurs taïwanais auront comme interlocuteurs exclusivement les dirigeants du CIO, le gouvernement canadien refusant de les rencontrer.

(Téléphoto PC)

LES CHINOIS DE PEKIN ARRIVENT

Pendant que les athlètes de Taïwan se voyaient contraints de demeurer aux Etats-Unis, une délégation de la Chine de Mao arrivait hier à l'aéroport de Mirabel. Il s'agit de la délégation chinoise à la Fédération des jeux asiatiques qui fut reçue par l'ambassadeur de la Chine au Canada.

"La véritable victime ... les 800 millions de Chinois"

par Antoine K. Char

"La véritable victime de toute cette affaire n'est pas Taïwan mais les 800 millions de Chinois. Il est d'ailleurs surprenant que le Comité international olympique, qui n'est qu'un simple organisme, décide ou non de l'existence d'un pays, d'un drapeau ou d'un hymne. Toute l'attitude du CIO dans cette question taïwanaise est, non seulement unilatérale, arbitraire et outrageante, mais constitue une violation du droit international ..." Au cours de la conférence de presse donnée hier matin à l'Université McGill, par la "Société Canada-Chine" et les "Amitiés Québec-Chine", M. Paul T.K. Lin, directeur du Centre d'études de l'est asiatique à l'Université McGill, s'est déclaré choqué de voir encore le quart de l'humanité exclu des Jeux olympiques.

"Le CIO qui se dit apolitique, a pourtant exclu en juillet 1951, sous l'influence de la politique de la guerre froide des Etats-Unis, la République populaire de Chine du mouvement olympique", devait nous déclarer de son côté M. Samuel Noumoff, professeur de Sciences politiques à McGill. Le CIO reconnaissait donc qu'il n'y avait qu'une Chine mais il proclamait que c'était Taïwan. "Le CIO, devait poursuivre M. Noumoff, qui n'est qu'un club privé, sans existence, sans statut légal, fait donc de la politique. Toute cette affaire de Taïwan n'est d'ailleurs qu'un coup de théâtre planifié pour séparer Taïwan une fois pour toute, qui n'est qu'une province de la République populaire de Chine."

C'est le 28 mai dernier, qu'Ottawa — qui rejetta la thèse des "deux Chines" en reconnaissant le 13 octobre 1970 la Chine de Mao comme l'unique gouvernement légitime de Chine — réitéra sa position officielle au CIO de refuser aux athlètes de Taïwan de porter l'étiquette de "République de Chine".

Craignant que le gouvernement canadien dans sa crise ouverte avec le CIO, se laisse aller au compromis en permettant aux athlètes taïwanais de porter le nom de Taïwan au lieu de "République de Chine", les "Amitiés Québec-Chine" et la "Société Canada-Chine" demandent au gouvernement Trudeau de "rester ferme dans son refus de permettre toute représentation de la soi-disant "République de Chine" dans les Jeux de Montréal."

Parallèlement à la venue hier à Dorval de l'équipe taïwanaise, une délégation de la République populaire de Chine devait arriver à Mirabel, afin d'assister la semaine prochaine aux réunions des fédérations internationales sportives. Neuf fédérations (boxe, volleyball, soccer, gymnastique) sur dix-neuf, ont jusqu'à présent admis la République populaire. Et, les règles du CIO stipulent qu'un pays est éligible comme membre de l'organisation s'il est admis à cinq fédérations internationales de sport reconnus ...

LES BERTHIO LYMPIQUES

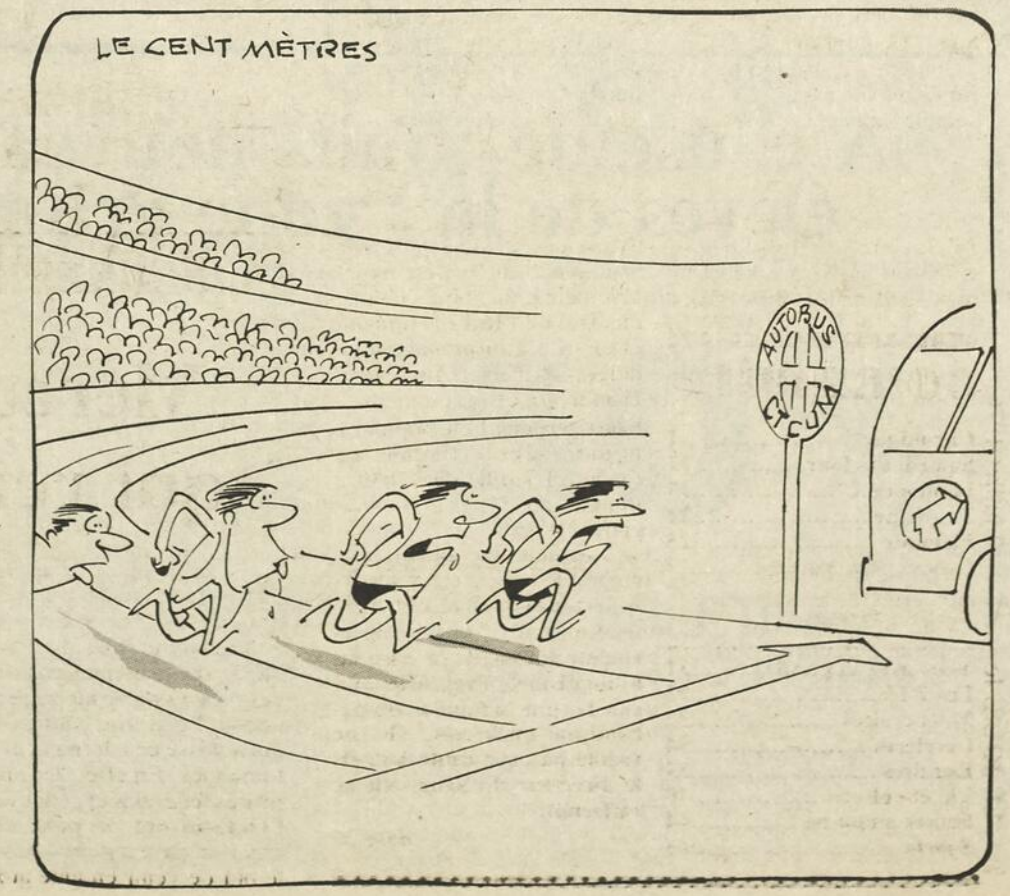

Les épiciers veulent vendre les vins d'ici

par Alain Duhamel

Désirant profiter des Jeux olympiques pour créer un précédent, les épiciers en gros et les détaillants en alimentation ont réclamé de nouveau le droit de distribuer dans leurs magasins les vins transformés ou fabriqués au Québec.

La demande, adressée au premier ministre Bourassa, souligne que les Jeux olympiques constituent une occasion unique de faire la promotion des vins québécois, autant auprès des visiteurs que des Québécois eux-mêmes.

La requête des détaillants en alimentation et des épiciers en gros survient aussi pendant un conflit de travail à la Société des alcools du Québec qui a pour effet de paralyser complètement tout le réseau de distribution des vins et spiritueux au Québec.

La situation ne semble pas préoccuper outremesure les dirigeants des deux associations lesquels soulignent que la SAQ n'a guère fait la promotion des vins québécois dans ses magasins. La valeur des ventes de vins québécois n'atteint pas un pour cent des ventes totales de la SAQ.

"C'est une occasion unique de faire connaître les vins québécois aux consommateurs et d'aider une industrie qui n'a pas eu la chance de s'épanouir dû aux contraintes imposées par le fait que ces vins doivent être vendus uniquement par l'entremise des magasins de la Société des alcools. Ils sont perdus dans une mer de produits importés qui ne permet pas aux consommateurs québécois de les identifier", peut-on lire dans un communiqué conjoint de l'Association des épiciers en gros de la province de Québec et de l'Association des détaillants en alimentation du Québec.

Bien que la requête ne fasse mention que des vins québécois et que de la période des Jeux olympiques, les deux associations n'ont jamais caché leur profond désir de distribuer dans leurs magasins les vins de toutes les origines.

M. Jean-Guy Deaudelin, du comité conjoint de deux associations, estime que le détaillant en alimentation a toute la compétence nécessaire pour conseiller les consommateurs québécois dans leur choix de vins, pour en faire la conservation et la manutention.

En concentrant d'abord les efforts sur les vins québécois, non seulement les détaillants augmenteraient-ils leurs chiffres d'affaires, mais apporteraient un soutien indispensable à la jeune industrie des vins québécois.

"Le produit québécois est excellent et en augmenter la vente signifie une diminution de l'importation. Une augmentation dans sa popularité signifie aussi que les hôtels et les restaurants devront éventuellement en tenir compte et l'offrir dans leurs établissements, ce qui n'est à peu près pas le cas présentement".

Québec n'entend pas céder

Québec (J.G.) — Le gouvernement québécois n'entend pas céder aux employés de la Société des alcools même si les Jeux olympiques doivent débuter dans une semaine.

Dans une lettre envoyée, hier, au président de la Société, le ministre d'Etat aux Finances et aux Transports, Paul Berthiaume, affirme que "malgré la tenue prochaine des Jeux", il n'a pas l'intention de modifier le mandat de négociation et que, par conséquent, "les opérations de la Société devraient être réduites au seuil que le Conseil jugera opportun compte tenu des conditions de rentabilité et de sécurité".

M. Berthiaume a reconnu, en conférence de presse, que cela voulait dire des mises à pied chez les préposés aux entrepôts. Et lorsqu'on lui a demandé si la grève allait être longue, il n'a pas répondu.

Le conflit à la SAQ

C'est Parent qui bloque tout

— Le syndiat

(Le Jour) — Quatrième journée aujourd'hui de régime sec au Québec et pour la première fois, depuis le début de la grève des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec (SAQ), on parle d'une possible reprise du dialogue entre les grévistes et la société d'Etat.

Entre-temps, le président du syndicat des employés de la SAQ, M. Ronald Asselin, affirme que la chicane est pris entre le gouvernement Bourassa et les dirigeants du monopole d'Etat. Selon lui, en effet, la SAQ est d'accord avec les demandes salariales des grévistes, principal point de litige, mais c'est le ministre de la Fonction publique, Oswald Parent, qui bloque tout.

Les négociateurs de la SAQ attendent en vain depuis des mois que le gouvernement les mandate pour négocier les salaires et c'est cette attente interminable qui a provoqué le déclenchement de la grève au début de la semaine.

Les menaces du ministre Parent comme quoi un lock-out attendait les grévistes lorsqu'ils reprendraient le travail a provoqué l'étonnement chez les employés.

"Les politiciens passent mais les clichés restent" a affirmé M. Asselin. Jean Lessage disait en 1966 à l'occasion de la grève des employés de la Commission des liqueurs, première grève dans les secteurs public et para-public, que la Reine ne négociait pas avec ses sujets.

A sa suite, Maurice Bellemare et plus tard Marcel Masse menaçaient les employés de la Régie des Alcools que leur grève déclenchée en 68 "durerait un an" et que la vente d'alcool serait confié à l'entreprise privée.

"Le syndicat en a vu d'autres comme il a vu passer d'autres ministres" a conclu M. Asselin.

Sur le terrain pendant ce temps, la SAQ a tenté d'ouvrir quelques magasins. A Granby, un magasin a été ouvert jeudi et vendredi matin. Après une visite des grévistes qui ont fait évacuer les employés cadres, la situation est revenue à la normale...

Même chose à Montréal où la SAQ tentait de maintenir les opérations à la maison-mère du Pied-du-Courant à son magasin de gros.

Pour les grévistes, ces tentatives ne sont que des gestes de diversion à leur intention. Selon M. Asselin, la SAQ espère ainsi "occuper" les grévistes à une chasse aux magasins ouverts pendant que ces camions déchargeront en paix des caisses de bouteilles dans les caves d'autres magasins.

Les caves de la SAQ sont déjà remplies à pleine capacité et des bateaux aux cales regorgeant de spiritueux attendent penauds dans le port de Montréal.

La guerre des tests à la CECM

A cause de "faits nouveaux" le cas des élèves de la "zone grise" sera revisé

(LE JOUR) — Près de deux ans après son entrée en vigueur, la loi sur la langue officielle et la batterie de tests d'aptitudes linguistiques qu'on lui a accolée n'ont pas fini de causer de sérieux remous à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

C'est ainsi qu'à la demande du Consiglio Educativo Italo-canadese la semaine dernière, les commissaires de la CECM ont accepté jeudi, par un vote serré de 10 à 8, de réévaluer les dossiers des enfants se situant dans la "zone grise".

Ces élèves qui avaient eu entre 45% et 59% aux tests du ministère ont été dirigés par la CECM vers son secteur français ainsi que le lui permet une directive du ministère de l'Education.

Des "faits nouveaux", selon la présidente de la CECM, Mme Thérèse Lavoie-Roux, demandaient cependant que soit réétudiée la décision des commissaires. Selon un tableau-synthèse de la CECM, 380 des 456 élèves de la "zone grise" avaient été qualifiés d'intégrables au secteur anglais lors des premières entrevues avec les experts de la commission.

Ce tableau-synthèse a aussi permis d'apprendre que 869 (oui, vous avez bien lu 869) élèves qui ont échoué aux tests du ministère, avaient également été qualifiés d'intégrables au secteur anglais. De quoi se poser de sérieuses questions soit sur la qualité des entrevues de la CECM soit sur les tests du ministère!

C'est jeudi prochain que l'on saura quelle est la position finale de la CECM sur toute cette affaire.

On sait que le Consiglio Italo-canadese a menacé la CECM d'un recours en injonction si elle ne revenait pas sur sa décision et si elle n'intégrait pas finalement les "456" au secteur anglais.

Une fois cette question réglée, la CECM n'en sera pas au bout de ses peines pour autant. Parents et principaux anglophones de Montréal viennent en effet de se joindre à la guerre des tests.

Les principaux anglophones viennent de réclamer de la CECM qu'elle dévoile les résultats bruts obtenus aux tests laissant entendre par là que le ministère de l'Education pourrait avoir normalisé les résultats. Ils demandent de plus, au ministère de l'Education cette fois, qu'une enquête soit instituée sur l'administration de ces tests cette année.

Thérèse Lavoie-Roux, présidente de la CECM: des "faits nouveaux".

Les parents pour leur part, inquiets du sort que l'avenir réserve au secteur anglais de la CECM, ont demandé aux commissaires quelles étaient leurs intentions sur ce point.

"Le secteur anglais est là pour servir les anglophones, a répondu le commissaire Pierre Légaré, pas pour en fabriquer".

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.75 par semaine; par la poste $60.00 par année, $32 par six mois et $18 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Le rapport Gilbert sur Loto-Québec est rendu public

La plupart des concessions ont été octroyées par favoritisme politique

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Trois grandes conclusions s'imposent à la suite de la publication, vendredi, du rapport Gilbert et de la conférence de presse du ministre responsable, M. Paul Berthiaume:

- **le système de concessions de Loto-Québec est extrêmement profitable pour les concessionnaires;**
- **la plupart des concessions ont été octroyées par favoritisme politique;**
- **le système des concessions sera maintenu.**

Le rapport a été rendu public vendredi par le ministre d'Etat aux Finances responsable de Loto-Québec, M. Paul Berthiaume, à la suite d'une enquête menée depuis le 28 janvier dernier sur l'administration de la Société des loteries et courses du Québec. L'enquête a été menée par Me Jacques Gilbert.

Le rapport souligne d'abord que dans le système actuel, les profits des concessionnaires ont été très élevés, voire "excessifs et injustifiés en regard du risque financier encouru".

Le rapport souligne également les "critères subjectifs et politiques" qui ont procédé au choix des concessionnaires, et suggère qu'à l'avenir, l'attribution des concessions soit encore soumis à la Société des loteries et courses.

Paul Berthiaume

Enfin, le rapport rejette l'idée que la distribution des billets de loterie soit soumise à des soumissions publiques, et juge préférable le maintien du système des concessionnaires.

L'enquête du procureur Gilbert révèle que les 76 concessionnaires qui se partagent actuellement le territoire du Québec pour la vente de billets de loterie opèrent souvent des concessions dont les revenus sont trop élevés.

On souligne que le risque financier est à peu près nul puisque le concessionnaire bénéficie d'une clientèle assurée, d'un prix de vente stable, et du rachat par la Société des billets invendus.

Des exemples sont cités dans le rapport: un concessionnaire "qui ne consacre même pas la moitié de son temps à sa concession et en tire tout de même un revenu net de l'ordre de $50,000 par année". Ou encore des "agents-distributeurs de concessions urbaines qui retirent des revenus annuels de $20,000 à $50,000 pour des semaines de travail de 20 heures."

L'enquête Gilbert révèle également que le processus utilisé par la Société des loteries et courses pour le choix des 76 concessionnaires "a reposé pratiquement sur l'unique décision du président", M. Maurice Custeau, ex-député de l'Union nationale de Jeanne-Mance, de 1956 à 1962.

On n'estime pas cependant que "l'attribution des concessions, même en fonction de critères politiques et subjectifs, ait tellement influencé la mise en marché de billets de loterie, d'autant plus que le réseau de distribution de la Société a vécu deux régimes politiques différents à ce jour".

La commission Gilbert suggère cependant que désormais, les règles d'attribution soient modifiées, de sorte que les individus puissent soumettre leur candidature "sur invitation de la Société".

Ce sera encore le conseil d'administration de la Société qui octroyera les nouvelles concessions, mais en se basant sur les critères "objectifs" que constituent "les qualifications et les réalisations passées" des candidats.

Enfin, le rapport Gilbert recommande le maintient de l'actuel système des concessions, mais propose un redécoupage de la distribution géographique de ces concessions, les réduisant de 76 à 71.

La Société des loteries Québec devra également fournir aux dépositaires un système mécanisé de contrôle budgétaire normalisé afin d'uniformiser les opérations comptables.

Une autonomie moins grande sera ainsi laissée aux concessionnaires, au point même que le ministre Berthiaume croit que ces concessionnaires deviendront "quasiment des fonctionnaires de l'Etat".

Le rapport fixe aussi un échéancier pour l'application des mesures proposées, de sorte que l'opération devrait être complétée au cours des prochains mois.

Paul Berthiaume défend le système des concessions

Québec (J.S.) — Si on ne reconnait pas que l'intérêt d'un homme politique est plus grand pour un ami politique et que son organisateur est plus important que son voisin, le ministre d'Etat aux Finances et aux Transports, Paul Berthiaume, croit qu'il ne lui reste plus qu'à démissionner.

Le ministre en est venu à donner sa propre opinion de ce qu'on appelle le patronage lors d'une série de questions des journalistes sur la manière dont sont octroyées les concessions de Loto-Québec.

S'il y a dix offres pour faire la distribution dans un certain territoire, a-t-il donné comme exemple à une journaliste qui lui demandait comment faire pour être sur la liste des élus, la Société (d'exploitation des loteries) devra porter un jugement sur la valeur de ces dix offres. Est-ce que ce sera des libéraux ou des non-libéraux? Je vais dire comme Lucien Caron (le député de Verdun), je souhaiterais que ce soit des libéraux".

Il devait ajouter: "Ne soyons pas naïfs. Au Québec, comme ailleurs, les intérêts politiques ça existe. Je veux dire que si on veut les éliminer, je pense qu'on rêve en couleurs. On n'est ni au purgatoire, ni au ciel. Même des amitiés non politiques ça existe".

Il a souligné qu'il arrivait même que des journalistes téléphonent à des ministres pour avoir des faveurs. "Je trouve cela impossible ou même extrêmement difficile, du jour au lendemain, de ne pas reconnaitre un visage de quelqu'un que je connais". Le ministre affirme, cependant, qu'il faut être sérieux et que ce ne doit pas être le seul critère. Il faut quand même traiter de la chose d'une façon qui corresponde au fait que c'est la chose publique".

Selon le ministre Berthiaume il lui faudrait être naïfs pour ne pas reconnaitre que son intérêt est plus grand pour un ami politique et que son organisateur est plus important, humainement, qu'un voisin qu'il ne connait pas. Tout comme il est plus intéressé à aider un gars de son comté que du comté voisin. "Si on ne reconnait pas cela, j'abandonne, parce que cela me paraît assez facile à comprendre".

Enfin le ministre trouve les Québécois, sur cette question, plus candides que les anglophones qui eux ne parlent jamais de patronage. "Nos politiciens en parlent de temps en temps, à l'occasion, des élans de candeur. Parfait. La presse francophone, par contre, semble y attacher beaucoup plus d'importance que la presse anglophone. C'est une chose que je ne m'explique pas".

"C'est notre tempérament latin" a conclu un journaliste.

Le projet de loi Allmand

Le vote en 3e lecture sera tenu mercredi

OTTAWA (PC) — Le projet de loi C-84 concernant l'abolition de la peine capitale au Canada a finalement atteint, hier après-midi, l'étape de la troisième et dernière lecture et tout indique que le vote sera tenu mercredi, le 14 juillet, après quoi les travaux de la Chambre des Communes seront ajournés jusqu'au 12 octobre prochain.

Suite à leur échec de jeudi soir, les rétentionnistes ont perdu tout espoir de modifier les intentions du gouvernement Trudeau et principalement du parrain de cette législation, le Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand.

Les résultats des votes de jeudi en soirée ont effectivement enlevé aux tenants du maintien de la peine de mort l'ardeur qu'ils avaient manifestée jusqu'à ce moment.

Hier, plusieurs des motions qui demeuraient au feuilleton ont été retirées ou jugées irrecevables par l'Orateur des Communes, M. James Jerome.

La décision de M. Jerome tenait compte du fait important que ces notions étaient axées sur l'existence de la peine de mort. Le principe du projet de loi C-84 étant maintenu, ces motions n'avaient plus aucun intérêt et c'est ainsi qu'une première grappe de huit motions du député créditiste de Lotbinière, M. André Fortin, furent soustraites du feuilleton. Antérieurement, M. Fortin avait indiqué son intention de ne pas donner suite à la présentation de ces amendements pour etude à l'etape du rapport.

Jeudi soir, les Communes avaient accepté un premier amendement mineur qui veut qu'un individu reconnu coupable d'un second meurtre soit automatiquement sentencié d'une peine du premier degré, ce qui implique qu'il recevra une peine minimale de 25 années d'emprisonnement. Les quatre autres amendements qui demeuraient inscrits au feuilleton ont été défaits lors des débats à vote libre.

Place Longueuil

EN PRÉSENTANT CE COUPON

LE BOTTIER

VOUS OFFRE

50%

DE RÉDUCTION SUR LE PRIX ORIGINAL

VALABLE SUR TOUTE MARCHANDISE JUSQU'AU 1er AOÛT

Déjà en 1970

Ottawa avait en mains une étude sur le bilinguisme dans les airs

par Jacques Guay

Québec — Non seulement le gouvernement fédéral avait déjà en mains, dès juin 1970, une étude sur le bilinguisme dans les communications aériennes mais déjà, en novembre 1971, les contrôleurs aériens québécois dénonçaient à M. Gérard Pelletier, alors responsable de la loi sur les langues, la mauvaise foi de leur association, la CATCA, concernant l'usage du français.

Aussi si les contrôleurs aériens québécois n'ont commencé à faire parler timidement d'eux dans les mass média qu'au printemps 1974 et si depuis un an les Gens de l'air sont, périodiquement et de plus en plus sérieusement au centre de crises linguistiques, le conflit perdure depuis des années.

Ainsi le 2 octobre 1962, M. R.W. Goodwin, directeur, à l'époque de l'aviation civile, envoyait au directeur régional de la circulation aérienne, à Montréal, une note de service intitulée "Use of the French Language in Air Traffic Control.".

Le nombre de contrôleurs aériens francophones commençait alors à augmenter et aussi le 17 avril 1962 le responsable des communications aériennes au Québec demandait des directives au ministère fédéral des Transports. D'où la note de service du 2 octobre suivant. M. Goodwin, interprétant à sa manière le document, y explique que depuis plusieurs années, au nom de la sécurité et de l'efficacité, l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'OACI, recommande l'usage de l'anglais universellement pour les communications air-sol internationales. En attendant "a more suitable form of speech". M. Goodwin fait remarquer que, incidemment, le Canada occupe une position clé sur le plan géographique concernant la navigation aérienne.

En conséquence "le désir de certains pilotes plus familiers avec le français de communiquer en français avec le contrôle aérien est complètement compréhensible. Toutefois il est vital qu'on emploie dans les communications aériennes une langue commune et susceptible d'être comprise de tous les pilotes volant dans les parages.

M. Goodwin reconnait, enfin, que dans certains cas, comme une situation d'urgence ou de tension (emergency or stress) le français peut être employé. Mais alors on devra transmettre, en anglais, pour l'usage des autres pilotes, un résumé suffisant et pertinent des instructions.

Sauf cette dernière exigence et la tolérance du français pour le vol à vue (en fait pour les amateurs) dans sept aéroports du Québec, c'est toujours la politique suivie.

Un premier rapport

En juin 1970 une commission d'étude, indépendante du ministère des Transports, la commission Lisson remettait un rapport sur le contrôle aérien. Le neuvième chapitre portait sur le bilinguisme dans les communications aériennes.

La commission Lisson affirmait que la limitation du français aux seules situations d'urgence et de tension (emergency or stress) est contraire à la loi sur les langues officielles (qui venait d'être adoptée) et qui proclamait que le français est officiel dans toute situation.

Là-dessus la commission Lisson formulait une série de recommandations dont voici les principales:

R-74: que le ministère prévoit des services bilingues dans les districts bilingues avec ou sans traduction à la discrétion des contrôleurs quand ils croient qu'il n'y a pas de danger pour la sécurité (proof they feel that it is safe to do so).

R-75: que le ministère s'assure que dès 1975 tous les surveillants (supervisors) dans les districts bilingues soient bilingues et capables d'assumer l'essentiel de leurs tâches dans les deux langues et que dès 1980 tous les contrôleurs aériens dans les districts bilingues soient bilingues et capables de donner les instructions techniques dans les deux langues.

R-78: que le ministère donne aux surveillants et contrôleurs unilingues anglais dans les districts bilingues la possibilité d'être transférés s'ils ne peuvent devenir bilingues ou si ce n'est pas faisable (practical) pour eux.

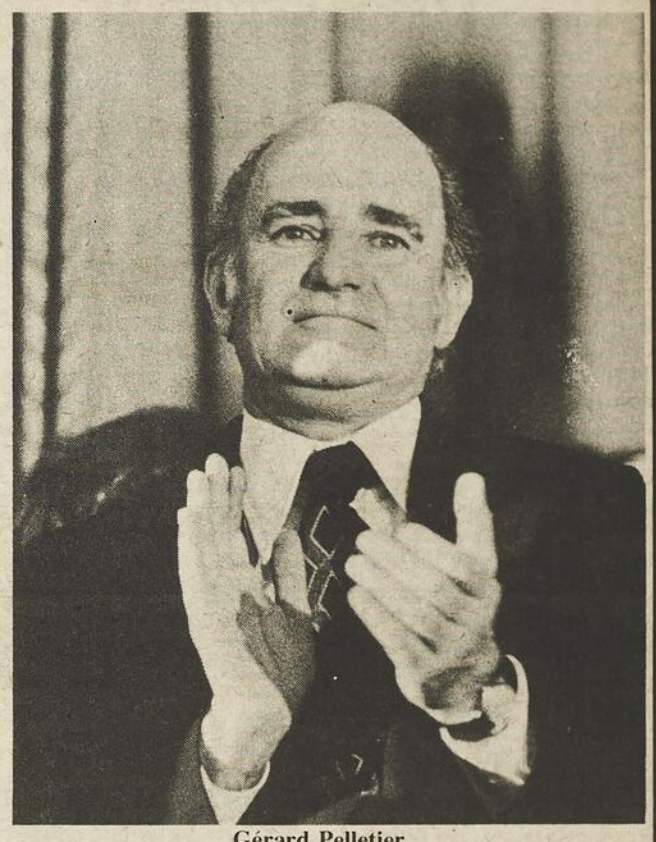

Gérard Pelletier

Depuis, il n'y a pas eu de districts bilingues de créés mais la commission Lisson faisait la distinction entre l'ensemble des districts bilingues et le "Quebec Air Service Region".

Le 24 novembre 1971, deux membres francophones de CATCA, MM. Guy Charette et Hubert Gervais, respectivement président pour la section Québec et pour la section Montréal, écrivaient à Gérard Pelletier (avec copies à MM. Jamieson, Drury et Marchand) pour dénoncer CATCA qui consacrait, selon eux, "ses énergies à combattre l'esprit de cette loi (sur les langues officielles) et à en retarder l'application, dans l'espoir qu'avec le temps elle tombe dans l'oubli".

"Les contrôleurs du Québec, ajoutent-ils, sont non seulement d'accord avec la politique fédérale sur l'établissement d'unités francophones, mais le personnel en place peut offrir un service entièrement bilingue selon l'esprit de la loi".

Mais il a fallu l'arrivée au ministère des Transports de Jean Marchand pour que leurs demandes finissent par être entendues et en juin 1974 le ministère autorisait l'usage du français pour le seul vol à vue dans cinq aéroports du Québec: Québec, Sept-Iles, Baie Comeau, St-Jean et St-Honoré. Au printemps 1975, un autre rapport, le BILCOM, après un an d'étude et une tournée des aéroports européens, constatait qu'il était d'usage, à travers le monde, que la langue du pays soit utilisée d'abord et l'anglais ensuite; concluait que le bilinguisme dans les communications aériennes au Québec pouvait même être un facteur additionnel de sécurité mais n'en recommandait pas moins de le limiter au seul vol à vue et se contentait d'ajouter un autre aéroport à la liste, celui de Val d'Or. Et si possible la base militaire de Bagotville.

Mais au même moment les pilotes professionnels québécois, notamment ceux à l'emploi du gouvernement et ceux de Québécair, exigeaient, à leur tour, le droit de communiquer en français avec les contrôleurs aériens et l'Association des Gens de l'air du Québec était créée. Timidement M. Bourassa, au nom de la souveraineté culturelle, appuyait cette revendication pourvu que les moyens techniques le permettent sans mettre en cause la sécurité.

Notons, enfin, que depuis mars 1974 le poste de contrôleur aérien au Québec est un poste bilingue suivant la fonction publique fédérale, le motif évoqué étant que le public désservi est bilingue.

Mais le français n'est toléré, pour les pilotes amateurs, que dans sept aéroports.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

La Faculté offre dès septembre 1976 un programme de mineur en études est-asiatiques qui comprend les cours suivants:

Langue chinoise

Chinois élémentaire, intermédiaire et avancé (l'enseignement sera dispensé conformément aux nouvelles normes linguistiques établies en République populaire de Chine - système de romanisation **pinyin** et idéogrammes simplifiés)

Langue japonaise

Japonais élémentaire, intermédiaire et avancé

Introduction à l'Asie de l'Est
Aire culturelle: Japon
Géographie de la Chine, du Japon et de l'Asie du Sud-Est
Histoire de la Chine
Le système politique chinois

Les cours de langue seront assurés par des professeurs dont la langue maternelle est, selon le cas, le chinois ou le japonais.

- Date limite pour soumettre une demande d'admission pour le trimestre d'automne 1976 — étudiants réguliers et étudiants libres: 25 juillet 1976
- La formule de demande d'admission s'obtient au:
  Bureau du registraire
  C.P. 6128, Succursale "A"
  Montréal, P.Q., H3C 3J7 Tél.: 343-6397
- Pour tous renseignements, prière de s'adresser au:
  Secrétariat des études est-asiatiques
  C.P. 6128, Succursale "A"
  Montréal, P.Q., H3C 3J7
  Tél.: 343-7748

l'économie

$68,3 millions pour des fusées de surveillance

Canadair décroche un important contrat de fabrication d'engins militaires

(LE JOUR) — L'exécution de la moitié d'un contrat de $68,3 millions d'ici 1981 et l'assurance ensuite d'un marché prévu de $250 millions.

Voilà ce que vient de décrocher la société Canadair de Cartierville, propriété du gouvernement fédéral depuis janvier dernier, pour dessiner, fabriquer et mettre à l'essai un prototype d'engin de surveillance aérienne. Une fois le prototype terminé, Canadair pourra, vers 1981, passer à la construction en série de ce nouveau procédé de surveillance militaire.

C'est le ministre des Approvisionnements et services, M. Jean-Pierre Goyer, qui a dévoilé les termes du contrat hier au cours d'une conférence de presse à Canadair même. La construction de l'engin de surveillance se fera en collaboration avec le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la société allemande Dornier de Friedrichshafen qui hérite de la moitié du contrat et de la moitié du marché total de $500 millions.

A partir d'aujourd'hui donc, c'est environ le dixième des effectifs de Canadair, soit environ 200 personnes, qui travailleront à temps plein sur ce projet militaire. Ce groupe est composé presque exclusivement d'ingénieurs spécialisés dans la technique de surveillance.

Canadair qui est déjà très réputé dans le monde entier pour ce type de travail se félicite à l'avance des effets que ce nouveau contrat aura sur sa réputation.

Le procédé de surveillance AN/USD-502 ou dans le jargon de Canadair, CL-289, est basé sur un système d'avions-robots propulsés par des fusées et lancées à partir de camions.

Il doit servir en cas de guerre à fournir des renseignements provenant de la surveillance et de la reconnaissance de la zone de champs de bataille.

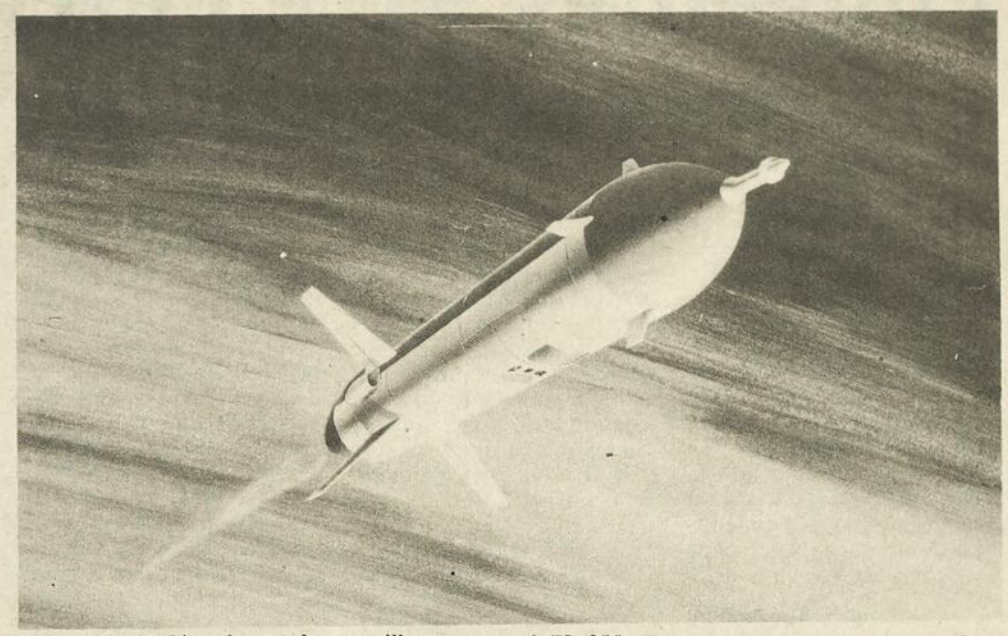

Un engin de détection et de surveillance nommé CL-289

Au minimum 3,8 sous

La hausse du gallon d'essence sera très sensible

(D'après PC) — A compter du 30 août, l'augmentation **minimum** du gallon d'essence sera de 3,8 sous. Mais il faudra s'attendre à payer quelques sous de plus encore, en tenant compte des augmentations de la taxe de vente fédérale et des frais de raffinage ainsi que de mise en marché.

C'est ce qui ressort des informations données par le ministre de l'Energie, M. Gillepsie, avant-hier à Ottawa.

Même si les prix du brut ont augmenté depuis le 1er juillet suite à une décision fédérale, les gouvernements du Canada et des provinces s'étaient entendus sur le gel, pendant une période de 60 jours, des prix. Ce qui signifie que l'augmentation aux consommateurs ne sera effective que le 30 août.

Au terme de l'annonce de jeudi par M. Gillespie, les prix de gros des produits pétroliers peuvent être accrus comme suit: 3.2 sous le gallon en raison de la hausse de $1.5 le baril des prix du pétrole brut et de la réduction correspondante de l'indemnité; 0.1 sou le gallon en raison de l'augmentation du coût du fonds de roulement associé au changement des prix du brut; 0.2 sou le gallon, qui tient compte des redressements apportés les 1er avril et 1er juin derniers aux prix du pétrole brut albertain et des réductions correspondantes des indemnités les 1er juin et 1er juillet et finalement 0.3 sou le gallon qui couvre les augmentations du tarif des pipe-lines.

L'augmentation minimun se situe donc à 3.8 sous le gallon, mais ne tient pas compte des augmentations de la taxe de vente fédérale imposées sur les produits pétroliers assujettis à cette taxe.

Une autre tranche d'augmentation sera nécessaire en tenant compte de la hausse des frais de raffinage et de mise en marché. Cette dernière hausse devra cependant être approuvée par la Commission de lutte contre l'inflation.

en bref

Une banque canadienne aiderait-elle la Rhodésie?

(d'après PC) — Le gouvernement fédéral enquête sur la Banque de commerce canadienne impériale afin de savoir si elle a agi illégalement quand sa filiale de Nassau a prêté $2 millions à une société britannique, en 1970, pour investissement dans une mine de cuivre de Rhodésie.

Jeudi, aux Communes, le ministre Donald Macdonald a révélé qu'il tâcherait de déterminer si ce prêt viole les règlements canadiens sur le boycottage de la Rhodésie.

Par ailleurs, lors d'une enquête gouvernementale, au Royaume-Uni, on a découvert qu'une société britannique d'investissement avait tenté d'obtenir un prêt de la Banque de commerce, afin de contourner la politique anglaise d'appui au boycottage de l'ONU.

Expansion à la brasserie Labatt

Le président de la brasserie Labatt limitée, M. Maurice Legault, annonçait hier qu'une expansion, au coût de cinq millions de dollars, aura lieu très prochainement à l'usine de Lasalle en banlieue de Montréal. Cette brasserie a été inaugurée en 1956 et avait alors une capacité de 250,000 barils.

La capacité de production étant présentement à deux millions de barils environ, cet investissement procurera une capacité additionnelle de 250,000 barils.

Découverte d'un autre gisement de pétrole en mer du Nord

LONDRES (AP) — Les trois consortiums internationaux qui recherchent du pétrole en mer du Nord, dans la zone britannique, ont effectué d'importantes découvertes ces dernières semaines, au nord-est de l'Ecosse, apprenait-on hier dans les milieux industriels.

La découverte la plus importante, dit-on, a été faite par le Phillips Petroleum Group, à une trentaine de kilomètres au sud du grand gisement de Brae, à l'est des Orcades.

Phillips a refusé de confirmer l'information mais, selon les milieux industriels, la couche pétrolifière se trouve à plus de 150 mètres de profondeur et est apparemment en communication avec le gisement de Brae — qui est un des plus importants de la mer du Nord, avec des réserves estimées à plus d'un milliard de barils et à 300 milliards de mètres cubes de gaz naturel environ.

Phillips, pense-t-on, va poursuivre ses essais du gisement, baptisé Thelma, pour en déterminer l'importance. D'après le Financial Times, il pourrait renfermer jusqu'à 800 millions de barils.

La communication des deux gisements en ferait un vaste champ pétrolifière sous-marin, le plus grand de la zone britannique de la mer du Nord, une sorte d'étroit couloir long de 50 km qui contiendrait plus de deux milliards de barils.

Textiles: les milieux industriels sont satisfaits

(LE JOUR) — Plusieurs porte-parole des milieux industriels du textile se sont déclarés satisfaits hier de la surtaxe fixée par le gouvernement fédéral aux importations de filés polyester.

C'est ainsi que M.J.I. Amstrong, président de l'Institut canadien des textiles, s'est félicité de cette mesure et a dit espérer qu'elle se traduira par la fin des mises à pied et de la hausse du chômage. M. J.E. Newall, vice-président de DuPont du Canada s'est aussi réjoui de cette surtaxe. Il a ajouté cependant qu'il lui était impossible de prévoir à quel moment la production pourra débuter à Coteau du Lac (une usine de polyester en construction) et reprendre à Kingston.

un bijou...

GRANADA 75

MODÈLE GHIA, 2 portes, V8, servo direction, servo-freins, automatique, radio AM/FM stéréo moulures latérales protectrices, attache pour remorque, bleu acier, très propre, particulier: $3,500

Information: 729-5273

EXPOSITION

ET

LANCEMENT DU LIVRE

DE

GABRIELLE POTVIN

AU

SALON DES ARTS

HOTEL MÉRÉDIEN
complexe Desjardins
Montréal

du 13 au 18 juillet
de 10 heures à 22 heures

La Ligue des droits de l'Homme dénonce

Quatre "cas de sécurité" congédiés du COJO

... c'est une violation de la Chartre québécoise des droits de la personne, dit la Ligue

par Robert Lévesque

A la suite des congédiements de quatre employés du Comité organisateur des Jeux olympiques "pour des raisons de sécurité" (dixit COJO), la Ligue des droits de l'Homme a annoncé, hier en conférence de presse, qu'elle portait immédiatement plainte à la nouvelle commission des droits de la personne créée par Québec en juin 75.

La Ligue, représentée hier par son vice-président et sa directrice générale adjointe, Me Pierre Cloutier et Mme Simone Chartrand, dépose ainsi sa première plainte auprès de cette Commission en soutenant que le COJO a violé les articles 10 et 16 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Le COJO a fait preuve de discrimination en congédiant sans explications ces quatre individus qui, tous, militent dans des mouvements politiques de gauche, soutient la Ligue des droits de l'Homme qui va donc demander à la Commission présidée par Me René Hurtubise de déposer une plainte au criminel comme le lui permet l'article 89 de la Charte.

Les quatre "cas de sécurité", qui étaient présents à la conférence de presse, sont: François Cyr, militant du Groupe Marxiste Révolutionnaire (GMR), qui était chauffeur au COJO; Carol Cohen, organisatrice à Montréal de la Ligue des Jeunes socialistes, qui était opératrice de Télex au COJO; Sylvie Cameron, sympathisante du GMR, qui travaillait au département de transport du COJO; et Stuart Russell, militant de la Ligue des Jeunes socialistes et membre du comité de coordination du Comité homosexuel anti-répression (CHAR), qui était opérateur de Télex au COJO.

Ces quatre jeunes gens ont tous été congédiés récemment, sans autres explications que ces trois mots: "cas de sécurité". Mlle Cohen et M. Russell ont reçu la promesse qu'ils auraient leurs pleins salaires, ce qui leur a fait dire, hier, que le COJO voulait ainsi acheter leur silence.

On les a prié de quitter le travail à la suite des enquêtes menées sur tous les employés par la GRC. Les quatre "cas de sécurité" ont soutenu, hier, que le COJO n'expliquait pas la nature de ces cas de sécurité parce que les informations prises sur eux l'ont été de façon illégale par la police.

En plus de faire appel à la Ligue des droits de l'Homme, et avec l'appui du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal et d'un conseiller du RCM, M. Arnold Bennett, les quatre "cas de sécurité" exigent du COJO la divulgation des raisons de leurs congédiements ou la réintégration sans conditions et avec pleins salaires dans les plus brefs délais.

Pour Me Pierre Cloutier, vice-président de la Ligue des droits de l'Homme, cette affaire fournit à la Ligue la première occasion de voir comment fonctionne cette nouvelle Commission des droits de la personne créée après plusieurs années d'attente.

Les articles 10 et 16, violés par le COJO, précisent que toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction de race, couleur, sexe, état civil, religion, convictions politiques, langue, origine ethnique ou condition sociale, et que nul ne peut exercer de discrimination dans l'embauche, l'apprentissage, la promotion, le déplacement, la mise à pied, la suspension, le renvoi ou les conditions de travail d'une personne.

La Ligue des droits de l'Homme affirme devant la Commission des droits de la personne que le COJO a exercé une discrimination envers ces quatre travailleurs à cause de leurs convictions politiques.

Une discrimination envers les homosexuels — le CHAR

(R.L.) — Le Comité homosexuel anti-répression (CHAR), organisme mis sur pied pour riposter aux descentes de la police dans les bars de la communauté "gay" de Montréal durant la période pré-olympique, a lancé une campagne, hier, pour le réengagement de Stuart Russell, congédié par le COJO le 24 juin dernier.

Russell, un étudiant de McGill âgé de 21 ans, a été congédié parce que, selon le COJO, il était un "cas de sécurité". Quelques jours auparavant, Russell avait participé à une marche du CHAR durant laquelle les homosexuels montréalais protestaient contre la répression policière pré-olympique.

"Son renvoi est un exemple frappant et intolérable de discrimination envers les homosexuels, militants socialistes et autres membres de minorités qui ont un droit démocratique à l'embauche", a déclaré un porte-parole du CHAR à la conférence de presse de la Ligue des droits de l'Homme. Russell est militant à la Ligue des Jeunes socialistes.

Protestant contre la participation de la Nouvelle-Zélande

La Tanzanie boycotte les Jeux

D'autres pays de l'OUA suivront-ils?

(LE JOUR-d'après Reuter et AFP) — Dans un geste vigoureux, le gouvernement de la Tanzanie a fait savoir, hier à Dar-es-Salam, que ses athlètes ne participeront pas aux Jeux de Montréal. Appliquant une résolution de l'Organisation de l'unité africaine, la Tanzanie boycotte Montréal puisque le Comité international olympique n'a pas voulu bannir la Nouvelle-Zélande de la vingt-et-unième Olympiade.

Venant après l'affaire de Taiwan, la décision de la Tanzanie, qui risque d'avoir un effet d'entrainement auprès des pays membres de l'OUA, indique que, comme à Munich en 72, les préliminaires des Jeux de 76 seront dominés par la politique.

La nouvelle du retrait de la Tanzanie, politique à part, privera les spectateurs de Montréal et du monde de ce qui devait être un des grands moments des Jeux, le duel entre le recordman du monde de la course de 1,500 mètres, le Tanzanien Filbert Bayi, et le recordman du monde du mille, le Néo-Zélandais John Walker.

Lors de sa dernière réunion à l'Ile Maurice la semaine dernière, l'OUA avait adopté une résolution demandant au CIO de bannir l'équipe de la Nouvelle-Zélande des Jeux de Montréal et avait demandé à ses Etats membres de décider des actions à prendre, y compris la non-participation, si le CIO n'interdisait pas aux Néo-Zélandais de venir à Montréal.

L'OUA veut ainsi protester contre les "contacts sportifs privilégiés" de la Nouvelle-Zélande avec Prétoria, contacts qui se sont concrétisés lors d'une tournée d'une équipe néo-zélandaise de rugby en Afrique du Sud.

On peut maintenant prévoir que d'autres pays d'Afrique pourraient dans les prochaines heures annoncer leur retrait des Olympiques et entacher, plus encore que l'affaire de Taiwan, l'image olympique.

en bref

Refus de visa pour 12 journalistes soviétiques

Selon le bureau de Montréal de l'agence France-Presse, douze journalistes sportifs soviétiques, dont un rédacteur en chef du quotidien spécialisé "Sovietski sports", se sont vus refuser leur visa d'entrée au Canada pour les Jeux olympiques. Il n'y a pas de motif apparent à ce refus a déploré hier M. Evgeni Chefchentko, chef du service de presse des Jeux olympiques de Moscou en 1980.

"En tant que chef des services de presse des Jeux de Moscou, je me trouve dans une position extrêmement délicate vis-à-vis de ces journalistes soviétiques et de plus, les Canadiens ont créé là un précédent fâcheux" a-t-il dit à l'AFP.

Trudeau, Bourassa, Drapeau à la cérémonie pour les 11 athlètes israéliens tués à Munich

Le comité organisateur de la cérémonie qui aura lieu lundi pour célébrer le souvenir des onze israéliens tués à Munich en 72 a fait savoir que le premier ministre Trudeau, le premier ministre Bourassa, le maire Drapeau et le juge Bora Laskin seront au nombre des invités à la Shaar Hasomay Synagogue de Westmount. L'ambassadeur israélien au Canada, M. Mordechai Shalev, accompagnera les parents des athlètes assassinés. M. Trudeau lira un psaume, pendant que onze adolescents, représentant le souvenir des onze athlètes, porteront le drapeau israélien. La cérémonie se terminera par une prière pour la sécurité des athlètes aux Jeux de Montréal.

Les athlètes français: aucun problème

C'est dans la bonne humeur que la délégation des athlètes de France s'est installée dans ses locaux au Village. Chef de la délégation à Montréal, M. Nelson Paillou, qui était chef adjoint à Munich en 72, a déclaré qu'il préférait le Village de Montréal à celui de Munich. "La vie est plus communautaire, de gros efforts ont été faits pour les loisirs, la nourriture est parfaite...", a-t-il déclaré. M. Paillou a même fait part de sa sympathie pour les nombreux policiers.

Plus de sécurité qu'en Israël

M. Shimshom Bober, directeur de l'équipe de yachting d'Israël, a affirmé à Kingston, en Ontario, qu'il semblait y avoir plus de sécurité pour les épreuves de voile olympique à cet endroit qu'il y en a en Israël. "Cela protègera les autres athlètes aussi, pas seulement les nôtres", a-t-il dit en indiquant qu'il se sentait en sûreté. Arrivée mercredi, l'équipe d'Israël a été accompagnée au Village par un hélicoptère de l'armée et cinq voitures de police!

Le maire de Hull en prison

Spicer qualifie le geste de courageux

OTTAWA (PC) — Le Commissaire aux langues officielles du Canada, M. Keith Spicer, a salué, hier, le "geste courageux" posé par le maire de Hull, M. Gilles Rocheleau, qui a été condamné à trois jours de prison, jeudi, pour avoir refusé de payer une contravention rédigée uniquement en anglais.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Spicer rappelle que 15 autres francophones ont jusqu'à maintenant été condamnés par les tribunaux ontariens pour des "offenses" similaires et soutient que l'unilinguisme de ces tribunaux crée une situation intolérable et dangereuse pour la crédibilité de toute la réforme linguistique du gouvernement.

"Il est humiliant pour les Canadiens de constater qu'après tant de réformes et de promesses sur papier, la lenteur administrative fait que la langue française n'ait pas droit de cité dans les tribunaux de la Capitale nationale", écrit M. Spicer.

Le Commissaire aux langues officielles fournit ensuite l'explication suivante à toute cette affaire. Le 15 décembre dernier, il faisait parvenir au premier ministre ontarien, M. William Davis, et au procureur général de la province, M. Roy McMurtry, une lettre réclamant que tous les documents d'information judiciaire soient disponibles dans les deux langues officielles dans au moins quatre régions de la province, dont Ottawa.

Les 23 avril et 20 mai suivants, il reçut de M. Mc Murtry l'assurance que cela serait fait dans les plus brefs délais. Effectivement, selon le procureur général de l'Ontario, des directives en ce sens furent émises le 20 mai dernier, mais l'arrestation du maire de Hull aurait eut lieu 10 jours auparavant, soit le 10 mai.

En terminant, M. Spicer reconnait que ces explications n'excusent pas "l'humiliation" subie par M. Rocheleau et tous les francophones avec lui et annonce qu'il rencontrera dès la semaine prochaine les représentants des trois paliers de gouvernement en cause pour étudier toute cette question.

Dans le même communiqué, M. Spicer félicite le mouvement "C'est le temps", un organisme voué à la défense des droits des franco-ontariens, pour "la dignité du combat" qu'ils mènent en faveur du respect des droits des francophones dans cette province.

Pour Biron

La vitesse excessive est toujours interdite

QUEBEC (J.G.). — Le chef de l'Union nationale, dans un télégramme d'appui au maire de Hull, lui souligne cependant que "quelle que soit la langue dans laquelle l'offense est commise, la vitesse excessive est interdite".

M. Biron n'en croit pas moins que l'unilinguisme anglais est inacceptable pour notre capitale nationale (Ottawa) et que M. Gilles Rocheleau avait le droit d'exiger une sommation en français.

En terminant M. Biron lui souhaite un bon séjour à la prison ontarienne et il espère "le revoir bientôt au Québec".

Par ailleurs, pour la deuxième fois en autant de jours, M. Biron a tenu, hier, à appuyer les travailleurs de Tricofil. Après l'avoir condamnée il y a quelques semaines, M. Biron croit maintenant que cette expérience doit réussir "car elle ouvre des avenues nouvelles pour le Québec."

Rodrigue Biron

A compter du 1er août

La vitesse sera réduite sur les routes

(LE JOUR) — A compter du mois d'août, les automobilistes québécois devront modifier leurs habitudes de conduite.

En effet, ils devront porter la ceinture de sécurité en tout temps (à partir du 15 août) et seront tenus de réduire la vitesse sur la plupart des routes de la province, à partir du 1ér août.

En vertu de la loi 13 adoptée dans les derniers jours de la session à l'Assemblée nationale, tout conducteur ou passager sur la banquette avant d'un véhicule de promenade doit être attaché à son siège. Les contrevenants s'exposent à une amende d'au moins $10 plus les frais.

"Les personnes qui détiennent un certificat médical attestant qu'elles sont incapables de porter une ceinture de sécurité ne sont pas assujetties à cette loi," peut-on lire dans un communiqué du ministère des Transports. "Il en est de même des personnes dont les caractéristiques physiques les empêchent d'utiliser cet instrument de sécurité et les personnes dont le poids est inférieur à 50 livres".

Des règlements nouveaux s'appliqueront aussi au sujet de la vitesse:

- sur les autoroutes, minimum 40 mh, maximum 70 mh;
- sur les grands chemins et routes principales, un maximum de 55 mh;
- sur les autres chemins à revêtement stable, un maximum de 50 mh;
- sur les chemins en gravier, un maximum de 50 mh;
- sur les chemins de terre, un maximum de 40 mh;
- dans les villes, municipalités et agglomérations, dans les zones scolaires aux heures d'entrée et de sortie, un maximum de 30 mh.

L'exécutif national du PQ blâme un aspirant candidat

QUEBEC (PC) — Six annulations de cartes de nouveaux membres et une motion de blâme: tel est le verdict retenu par l'exécutif national du Parti québécois suite à une enquête maison touchant les agissements de l'organisation d'un aspirant candidat péquiste dans le comté de Charlesbourg.

Cette "analyse" fut menée sous la direction du député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, au cours de la période allant de février à mai dernier, alors qu'une certaine fièvre électorale s'était emparée des militants de plusieurs comtés.

Le blâme a été adressé à M. Robert Marois. Quant aux cartes annulées, leurs détenteurs n'auraient pu prouver leur adhésion de coeur et d'esprit aux principes péquistes.

M. Bédard a lui-même confié que des militants du comté de Charlesbourg s'étaient inquiétés, pour l'intégrité du parti dans cette circonscription, de l'ardeur déployée par le Dr Fernand Roy et certains de ses organisateurs pour recruter de nouveaux membres.

L'organisation de M. Roy avait, en effet, réussi le tour de force de trouver 800 nouveaux membres dans une période de cinq semaines.

Le PQ, dans Charlesbourg, en banlieue de Québec, comptait en février environ 800 militants en règle. Ce chiffre dépasserait aujourd'hui les 2,000 selon M. Bédard.

Or, à ce moment, s'est manifesté un autre candidat, soit M. Jean-François Bertrand, un jeune universitaire qui ralliait, semble-t-il, la sympathie d'une forte majorité des militants d'alors.

D'où la manoeuvre du Dr Roy pour contrer l'avance de M. Bertrand.

Pour se gagner encore plus d'adhérents, le Dr Roy n'a pas hésité, selon le rapport remis à l'exécutif du parti, à puiser dans ses listes de patients et à faire parvenir des cartes pré-payées et non sollicitées.

Cette campagne de recrutement massif présentait aussi, aux yeux de certains militants avertis, le danger d'une infiltration toujours possible, dans de telles circonstances, d'éléments libéraux.

Jean-François Bertrand

PENDANT LES JEUX SOYONS PRÉSENT

ARBORONS FIÈREMENT NOS COULEURS

Pour un QUÉBEC ouvert sur le monde
PARTI QUÉBÉCOIS

auto-collant vinyl

$0.25

PARTI QUÉBÉCOIS
RÉGION
VILLE-MARIE

334-7667

Quand la visite arrive (4)

NOUS et NOS DROITS

A la une du JOUR de jeudi, on faisait état du désir qu'a manifesté le chef Daigneault de faire *proclamer l'état d'urgence* pendant la durée des Jeux — sous le prétexte de mieux contrôler les effectifs policiers.

Repoussée à l'unanimité par les membres du Conseil de sécurité publique de la CUM, cette idée farfelue n'en demeure pas moins une menace suspendue sur nos têtes ("les membres du CSP ont fait savoir qu'ils étaient disponibles pour une convocation rapide dans le cas où un véritable état d'urgence deviendrait nécessaire").

Il importe de savoir que l'état d'urgence équivaut à la *suspension partielle des libertés civiles:* "pour procéder à une arrestation, une saisie, une perquisition *sans mandat*, il suffit à un policier d'avoir des raisons de *soupçonner* qu'une personne a commis ou est en train de commettre un acte illégal et préjudiciable à l'ordre public". Tout est donc laissé, comme on le voit, à l'appréciation très subjective d'un policier...

Il ne serait plus beaucoup question, alors, de "*nos droits*", mais, plus que jamais, de prudence, de silence et surtout de sang-froid...

Quand la psychose des complots terroristes s'empare des cerveaux policiers, les "fins limiers" doivent en savoir le plus possible sur tout et sur tous. A priori, toute tête qui pense ou qui se permet d'avoir des idées est suspecte. En d'autres mots, point n'est besoin de se déclarer anarchiste pour s'attirer la "visite": si un très innocent "voyage organisé" à Cuba vous a permis de rapporter des photos des travailleurs agricoles de là-bas, vous devenez suspect de sympathie communiste.

Toute conversation avec un policier: un interrogatoire

Les policiers peuvent choisir la façon polie et courtoise de vous interroger: se présentant chez vous, pour quelque "banal contrôle de routine", ils vous posent une foule de questions, des plus "tendres" (quel âge ont vos enfants?) aux plus inquiétantes (qu'est-ce que vous pensez de la grève des infirmières?).

Vous n'êtes jamais obligé de répondre aux questions des policiers, même les plus innocentes. Sans vous départir vous-même d'une "exquise courtoisie", faites-leur comprendre que votre temps est précieux et que vous ne répondrez pas à leurs questions. S'ils n'ont pas de mandat de perquisition, vous n'avez pas à leur laisser franchir le seuil.

Il se peut alors que leur politesse tourne un peu au vinaigre et qu'ils vous menacent de "revenir avec un mandat de perquisition". Il ne faut pas se laisser intimider pour autant: ils ne le feront probablement pas et, s'ils le font, vous agirez en conséquence en temps voulu.

Mais, à toutes les étapes du scénario, vous vous souviendrez que **LE SILENCE EST D'OR.** La conversation la plus anodine est en fait un interrogatoire: un mot de trop peut compromettre des amis ou confrères, peut vous faire soupçonner de pire que vous auriez jamais imaginé...

"Je n'ai rien à déclarer..."

Devant votre mutisme, la frustration des policiers peut les inciter à utiliser plus de force qu'il ne faudrait. On peut vous "bousculer" un peu, vous menacer, faire du chantage, vous "embarquer" de force et vous conduire au poste. C'est alors le moment, en réponse à chaque question, d'utiliser la "formule officielle": **"Je n'ai rien à déclarer à moins de savoir de quoi je suis accusé, d'être en présence de mon avocat et devant le tribunal compétent".**

Cette formule, il ne faut pas en faire un usage intempestif (les meilleures choses perdent de leur impact quand elles servent à toutes les sauces). Mais il ne faut pas non plus hésiter à l'employer quand les circonstances ne permettent plus de se faire d'illusion sur la "gentillesse" des vis-à-vis. Ce n'est pas tomber dans le mélodrame, mais sauvegarder son honneur et sa dignité.

Il est bon aussi de se rappeler que **l'interrogatoire "préventif" est illégal, au même titre que l'arrestation préventive** (à moins que vous soyez sur le point de commettre un acte criminel). Raison de plus pour ne jamais "lier conversation" avec le "bon policier sympathique" qui cherche, aussi subtilement que possible, à vous faire parler, ni avec le "taupin" qui vous souffle dans le nez et tente de vous intimider.

Numéros de téléphone importants

Ligue des droits de l'homme: 844-2815
Aide juridique de:

—Montréal:	**842-2233**
—Outaouais:	**771-7353**
—Québec:	**643-4163**
—Rimouski:	**724-6320**
—Côte-Nord (Sept-Iles):	**968-1140**
—Estrie (Sherbrooke):	**569-9811**
—Laurentides	**436-5712**
—Joliette:	**759-2500**
—Mauricie:	**379-3766**
—Nord-Ouest (Rouyn):	**762-2301**
—Saguenay-Lac Saint-Jean:	**543-7783**
—Association des citoyens pour la défense des droits de la personne (Rouyn)	**764-5806**

Première apparition du monstre Ogopogo cette année

KELOWNA, C.-B. (PC) — La première apparition cette année du fameux monstre aquatique Ogopogo dans l'Okanagan a été signalée mardi par deux pêcheurs près de Fintry, sur la rive ouest du lac.

Stan Baron, de Calgary, a déclaré que lui et un ami, Lawney Scown, de Coral Beach, C.-B., étaient en train de pêcher au sud de Fintry vers 16h30 mardi, lorsqu'ils virent le fameux habitant du lac.

"Nous nous trouvions à quelque 300 verges de la côte lorsque nous vîmes l'animal, dit M. Baron. Il nageait parallèlement à la côte à 100 verges plus loin dans le lac. L'animal tentait de nous pousser vers la côte".

M. Baron a déclaré que l'animal, si souvent vu mais rarement photographié, avait fini par le rendre nerveux à force de surveiller la frêle embarcation.

"Il était d'un noir tirant sur le bleu. Nous voyions sa tête et sa queue apparaître quand il se déplaçait dans l'eau, à la manière d'une chenille", dit M. Baron.

À tous nos lecteurs,

Encourager les professionnels qui n'hésitent pas à utiliser les pages du Jour sur le plan publicitaire et leur accorder votre appui, c'est voter pour un Québec économiquement plus fort.

Serge Ménard
Avocat
500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél 288-4241

denturologiste
Y. Bélanger, d.d.
Montréal — BUREAU AU Centre-ville

ATELIER DE COUTURE
CÉCILE POTHIER JASMIN ENR.
Confection exclusive
Spéc.: Robe de mariée
LONGUEUIL 677-0533

Serge Bourdua
Chirurgien Orthopédiste
Saint-Hyacinthe

FRECHETTE ET HEBERT
AVOCATS
RAYNALD FRÉCHETTE
DANIEL HÉBERT
13 NORD, RUE WELLINGTON
SHERBROOKE (819) 563-6666

YVES DUHAIME
AVOCAT ET PROCUREUR
288, 7e rue
Shawinigan (819) 536-2569

YVAN MOISAN
AVOCAT
702, boul. Bois-Francs
ARTHABASKA Bur. 357-8266
Rés.: 758-3667

Dubé
Martin
AVOCATS-PROCUREURS
LAURENT DUBÉ
PIERRE MARTIN
138 nord, rue Wellington, Sherbrooke, Qué. J1H 5C5 Tél.: (819) 563-0334

Une carte d'affaires dans Le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche la confiance et la compétence
Communiquer avec
LISETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

Michel Synnott
Avocat
1344 est, rue Sherbrooke
Montréal B. 527-3485
R. 481-5275

G.ROY inc.
DÉMÉNAGEMENT
567-6733
SHERBROOKE
emballage entreposage
AGENT Atlas Van Lines

le samedi du JOUR

le samedi 10 juillet 1976 — Edition Hebdomadaire

vue sur le Québec

par Laurent Laplante

Les glorieuses retombées de la fureur olympique

Ce fut donc une fantastique course à relais, conforme en tous points aux règles de l'art sportif. Un premier cent-mètres mené à l'emporte-pièce par le maire Jean Drapeau. Un solo brillant, imprévisible, inégalable. Une deuxième tranche assumée par le COJO. Un cent-mètres peu inspiré, mais la foulée techniquement correcte d'un coureur professionnel. Un troisième quart couru de façon peut-être un peu flottante par le ministre Victor Goldbloom. Un tempo hésitant, mais une constante élégance dans l'effort. Et, enfin, un "sprint" enlevé d'époustoufflante façon par la Régie des installations olympiques. Un cent-mètres rapide et puissant. Au total, une course qui a, conformément aux clichés de rigueur dans ce genre littéraire, gardé le public sur le qui-vive jusqu'à la dernière minute.

Maintenant que la tension s'est dissipée, chacun des participants aimerait bien briller sur les photographies officielles. Pourtant, sous les sourires "mur à mur" que nous offre présentement tout ce beau monde, une inquiétude persiste: quand les trompettes se seront rendormies dans les usines à bruit de Radio-Canada et quand les colombes olympiques en seront toutes à picorer le stérile béton montréalais, le déficit des Jeux de Montréal pèsera encore sur nous. On ne saurait blâmer nos chers dirigeants de conserver (?) cette préoccupation même au moment où ils bombent le torse devant les caméras du monde entier.

Par-delà cet énorme déficit béant, mais mesurable, les Jeux de Montréal nous valent et nous vaudront cependant bien d'autres retombées dont l'ampleur tragique nous échappe encore au moins en partie. Quand sonnera l'heure d'y faire face, nul doute que certains de nos "quatre mousquetaires" préféreront rentrer dans l'ombre. Ces esquives n'épargneront pourtant pas à notre collectivité de douloureux chocs en retour. C'est là que nous en sommes.

Au plan culturel, les Jeux de Montréal ont déjà porté jugement sur nos deux principaux niveaux de gouvernement. Le cabinet Trudeau s'est traîné servilement aux pieds d'une poignée de fanatiques et a sacrifié son embryon de politique linguistique tout simplement parce qu'on ne pouvait envisager des jeux olympiques sans service aérien. De cette manière, le gouvernement fédéral, qui prétendait ne rien dépenser pour les Jeux de Montréal, a tout de même immolé sur l'autel olympique infiniment plus que les millions qu'on lui demandait. Et, en laissant passer sans protestation efficace la locomotive fédérale, le gouvernement québécois a montré qu'il endossait la même hiérarchie de valeurs: c'est beau la culture, mais pas autant que le béton et les millions. La retombée est de taille.

Au plan des relations de travail, les Jeux de Montréal auront eu un impact pour le moins désastreux. On savait pourtant, depuis l'Exposition universelle de 1967, à quel point la hâte peut fausser les rapports de force. On savait qu'une bonne partie des problèmes revélés par la commission Cliche découlaient d'accords conclus avant l'Expo avec la FTQ-construction. Dans la ferveur olympique, on a cependant mis de côté ces leçons des années '60 et plusieurs des recommandations du rapport Cliche. Pour ne pas rater le rendez-vous olympique, on a préféré, en effet, retarder l'implantation d'un système de placement acceptable pour les travailleurs de la construction et on a acheté à coups de millions une paix syndicale aussi précaire que celle que nous avait value le succès de 1967. L'après-1976 vaudra sans doute l'après-67.

Il faut, d'autre part, n'en déplaise à l'économiste (?) Robert Bourassa, établir un lien entre les coûts olympiques et les difficultés survenues dans les négociations entre l'Etat et le front commun. L'argent englouti dans l'aventure olympique, on ne l'a plus pour la rémunération des collaborateurs de l'Etat. Parce qu'on a construit un éléphant blanc dont l'entretien annuel coûtera au bas mot quelques dizaines de millions, on a lésiné pendant des semaines sur un congé-maternité qui représente à peine l'équivalent de 30 ou 35 jours d'**entretien** au stade olympique. Le syndicalisme, comme la culture, c'est beau, mais pas autant que le béton et les millions.

L'odieuse contorsion pratiquée dans le financement de l'assurance-maladie a démontré en outre que les retombées olympiques pesaient d'un poids énorme dans la définition de nos priorités sociales. Le tout commence par un mensonge: on présente une augmentation des coûts médicaux et hospitaliers ce qui est strictement un déficit olympique. On enchaîne en adressant la facture au mauvais endroit: pour financer une aventure qui profite seulement aux gavés et aux nantis, on fait appel à une taxe clairement répressive et antisociale. Et on conclut en donnant un caractère permanent à une ponction fiscale destinée à financer notre "quinzaine de Cendrillon". L'économiste Robert Bourassa, qui ne veut pas emprunter pour des salaires, impose une taxe permanente pour une galopade de quinze jours.

N'insistons pas trop sur les retombées des Jeux de Montréal. Chacun aura compris deux choses depuis longtemps. D'une part, il n'existe pas de protection adéquate contre un terrorisme déterminé à agir. D'autre part, les dizaines de millions engouffrés dans une pseudo-protection policière et militaire visent beaucoup plus à garder notre société dans ses ornières qu'à neutraliser les commandos.

Insistons, en revanche, sur l'indicible conditionnement de l'information dont les Jeux de Montréal sont l'occasion. Nos mass-media, depuis CKAC jusqu'à Radio-Canada, professent depuis si longtemps un culte béat de l'olympisme que l'on ne s'attendait évidemment pas à ce qu'ils fassent de l'aventure montréalaise une analyse le moindrement sérieuse. On ne s'attendait quand même pas au délire actuel.

Le déficit des Jeux, il n'est pas seulement d'un milliard. Il comprend de terribles pertes aux plans culturel, syndical, fiscal, policier et journalistique. Avoir l'esprit olympique, c'est côtoyer le masochisme.

L.L.

canada

par Jean Bédard, correspondant à Ottawa

Les animaux malades de la langue

Le bilinguisme dans les airs, c'est un peu comme la peste aux temps anciens. Tout le monde n'en meurt pas, mais personne n'est épargné.

Cette semaine, c'est le jeune chef des conservateurs du Canada qui a été le plus touché. Il en a suffoqué. Joe Clark a pris tout le monde par surprise en annulant au début de la semaine une rencontre que lui avaient sollicitée les représentants de l'Association des Gens de l'Air du Québec. La décision parut d'autant plus étonnante que M. Clark, pour s'expliquer, alléguait un horaire trop serré. On ne peut invoquer meilleur alibi pour signifier qu'on veut se débarrasser de quelques raseurs. Dieu sait pourtant que Joe Clark est bien conscient de l'importance de la question, et de la prudence, de la délicatesse qu'il faut montrer en pareil cas. Quelle mouche l'a donc piqué?

On raconte que la semaine dernière, presque en même temps qu'ils lui demandaient une rencontre, les Gens de l'Air rédigeaint à l'endroit de M. Clark un texte d'une virulence que ne commandaient peut-être pas les circonstances. C'était faire un peu vite envers un homme à qui l'on voulait donner une ultime chance d'expliquer sa position. Mais les représentants des Gens de l'Air étaient excédés par l'attitude insaisissable du leader conservateur; irrités par des déclarations qui voulaient ménager tout à la fois la chèvre et le chou. Les contrôleurs et les pilotes qui sont au courant de beaucoup d'histoires qui se déroulent au-dessus de leur tête savent bien ce que M. Clark doit au bilinguisme dans les communications aériennes. Ils ne détesteraient sûrement pas que M. Clark raconte, s'il s'en souvient, comment, au cours de sa campagne au leadership — il n'y a pas si longtemps — le pilote du petit avion qui le transportait put se tirer d'une mauvaise passe grâce à l'utilisation du français dans ses communications avec le sol.

Quoi qu'il en soit, raconte-t-on toujours, M. Clark aurait été mis au courant du contenu du télégramme qu'on lui préparait. Il y apprit qu'on le qualifiait de "bigot". Et que même s'il était porté au pouvoir par des racistes, personne n'empêcherait les francophones de travailler dans leur langue au Québec. Enfin, sans pitié, le télégramme concluait: "Nous avons, avec M. Jean Marchand, la nostalgie de M. Stanfield." C'en était trop pour le nouveau chef. Il annula la rencontre.

Que penser, sinon que des deux côtés, l'on a agi trop vite. Tant que les contrôleurs seront convaincus que c'est à Ottawa que peut se régler le problème du bilinguisme dans les aéroports au Québec, il leur faudra compter sur le chef de l'opposition. C'est un atout dans leur jeu. Pour Joe Clark, la crise est une occasion en or de démontrer que les propos qu'il tenait sur le bilinguisme et sur le Québec pendant la course au leadership de son parti n'étaient pas que belles promesses et vaines paroles.

Les Gens de l'air ont dignement porté le poids de leur cause jusqu'ici, et sont peut être convaincus qu'ils tenteront avec M. Clark de corriger la trajectoire de leurs relations.

On chuchote, d'autre part, que les Gens de l'Air du Québec tentent toujours de gonfler les rangs de leurs alliés. Le lobbying se poursuit intensivement dans la capitale fédérale. Jeudi, l'un des représentants de l'Association a rencontré l'ex-minitre André Ouellet à Ottawa. Lundi prochain, un tête-à-tête est aussi prévu avec le néo-démocrate Lorne Nylstrom. Et l'on se dit prêt, dans l'association, à dénoncer publiquement tous ceux qui feront preuve de faiblesse.

Qui, maintenant, la peste frappera-t-elle?

J.B.

états-unis

par Michel C. Auger

La recherche du colistier rentable

Le tout premier vice-président des États-Unis, John Adams, avait dit de sa fonction qu'elle était la plus insignifiante que l'imagination de l'homme ait jamais conçue. Thomas R. Marshall se plaignait de n'avoir rien d'autre à faire que d'aller chaque matin à la Maison Blanche pour s'informer de l'état de santé du président. Les candidats pour ce poste sont pourtant fort nombreux et le choix du co-listier de Jimmy Carter semble être la seule surprise que nous réservera la convention démocrate qui débute lundi à New York.

La tâche essentielle du candidat à la vice-présidence est d'équilibrer le "ticket" du parti. Jimmy Carter, un conservateur du sud, choisira sans doute un homme du nord ou de l'ouest, libéral si c'est possible, mais surtout électoralement rentable.

A l'heure actuelle, il semble y avoir cinq candidats sérieux, tous des sénateurs, Carter ayant besoin de quelqu'un qui connait bien les rouages de Washington.

Le premier d'entre eux est Edmund Muskie. Candidat à la vice-présidence en 1968, il échoua dans sa tentative de devenir le candidat démocrate en 1972. Il était le deuxième choix de tous mais le premier choix de personne; de plus sa campagne fut sabotée par la Maison Blanche de Nixon et il se retira quelques jours avant la convention. Son expérience politique est très vaste (ancien gouverneur du Maine et sénateur depuis dix-huit ans) et il est un homme de l'establishment du parti ce dont Jimmy Carter aurait sans doute besoin. Mais Muskie est déjà une vieille figure dans la politique américaine et il est déjà âgé de 62 ans ce qui laisse croire que les chances de Muskie seraient fort faibles.

Le protégé du tout puissant maire Daley de Chicago: le sénateur Adlai Stevenson est aussi candidat. Il est passablement libéral et un avocat des consommateurs mais il est terne, très terne et comme Carter est maintenant assez fort pour se passer de l'appui de Daley il est probable que Stevenson ne sera pas l'élu bien que le nom Stevenson (son père fut candidat à la présidence en '52 et '58) puisse encore ouvrir certaines portes.

Walter Mondale vient du Minessota. C'est à la fois son principal avantage et son inconvénient majeur. Si Carter sent que le parti a encore la nostalgie de Hubert Humphrey, il pourrait pencher vers le "bon ami et collègue" de ce dernier. Un libéral modéré, Walter Mondale aurait pu être candidat à la présidence et, de fait, il a surpris beaucoup de gens en refusant. Pour Carter, Mondale pourrait être utile mais il y a fort à parier que Carter ne voudra pas plus du protégé d'Humphrey que de celui de n'importe qui, si ce n'est absolument nécessaire.

Le sénateur de l'Idaho, Frank Chruch, ne s'est jamais caché pour dire qu'il voulait la vice-présidence et ce malgré qu'il ait fait campagne contre Jimmy Carter et qu'il ait battu ce dernier dans plus d'une primaire. Church pourrait être le candidat idéal: il est respecté chez les libéraux, il est connu partout aux États-Unis et même à l'étranger grâce à la présidence du Comité d'enquête sur la C.I.A., il est un spécialiste des affaires étrangères (ce qui demeure la faiblesse de Carter) mais... il a une forte personnalité et plusieurs se demandent si Carter acceptera de partager la vedette avec Church ou si ce dernier accepterait de demeurer dans l'ombre.

Le favori, selon des proches de Carter, serait l'ex-astronaute John Glenn, maintenant sénateur de l'Ohio dont l'image de héros national serait hautement rentable politiquement et dont la personnalité ne saurait entrer en conflit avec celle de Carter. Glenn fut candidat trois fois avant d'être finalement élu au Sénat au terme d'une campagne où il avait dépensé plus d'un million contre moins de $300,000. pour ses adversaires. On ne sait pas trop où il se situe politiquement et il n'a pas de grands appuis à l'intérieur du parti mais il n'a pas d'ennemis et n'est-ce pas ce que Jimmy Carter recherche?

Si on se fie à la campagne de Carter et si le choix de son vice-président suit les mêmes critères, il faut croire que Carter choisira celui qui est le moins susceptible d'offenser quiconque. A moins que la convention ne l'oblige à faire autrement, ce qui est fort improbable...

Depuis 1953, tous les vice-présidents, à l'exception de Spiro Agnew qui aurait bien voulu le devenir, ont été candidats à la présidence. Bien plus, quatre des six derniers présidents ont déjà été, à un moment ou à un autre, le vice-président des États-Unis. Le choix que fera Jimmy Carter n'en sera donc que plus important.

M.C.A.

La situation reste explosive en Pologne

Varsovie — A l'instar des dockers de Gdansk et de Szczecin en décembre 1970, les ouvriers d'Ursus ont fait reculer le pouvoir, au mois de juin 1976, en Pologne.

Dans les deux cas, la cause des manifestations ouvrières a été la même: hausse des prix des denrées alimentaires de première nécessité.

En 1970, le gouvernement mis en échec par les travailleurs des ports de la Baltique a ''gelé'' les prix. En 1976, il a été contraint de battre en retraite pour avoir tenté de les ''dégeler'' afin de redresser une situation économique critique.

En cette journée de canicule du 25 juin, les ouvriers de l'usine de tracteurs d'Ursus ont été les premiers à refuser leur confiance aux dirigeants. Et pour exprimer leur mécontentement, ils ont déclenché une grève sur le tas qui, rapidement, a fait tache d'huile dans le pays.

Nette amélioration du niveau de vie

Pourtant, le Polonais vit bien mieux aujourd'hui qu'il y a six ans. L'équipe Gierek - Jaroszewicz s'est constamment employée à améliorer son sort.

Pendant la période 1971-75, la Pologne a connu le plus grand essor économique de son histoire. Le revenu national brut a augmenté de 60%, la production industrielle de 73%, la production agricole de 19%, 1,800,000 nouveaux emplois ont été créés pour satisfaire la demande des jeunes. 1,200,000 logements ont été construits, soit 200,000 en plus par rapport à 1965-70. Le salaire de base moyen est passé de 2.235 zlotys ($110) en 1970 à 3.546 zlotys ($135) en 1975. Les travailleurs ont eu droit à de substantiels privilèges, notamment à des congés payés plus longs et à diverses allocations et facilités pour les mères qui travaillent.

Flambée des prix

Mais, parallèlement à ces progrès incontestables, la Pologne, profondément engagée dans le commerce avec les pays occidentaux, a subi les répercussions de la crise du pétrole, de la flambée des prix et de la récession. Ces phénomènes lui ont coûté une dépense supplémentaire de $1,4 milliard pour ses importations et une perte de $1 milliard dans ses exportations.

Les mauvaises récoltes des deux dernières années ont aggravé la situation. Le plan de la production agricole n'a pas été réalisé. L'année dernière a été particulièrement désastreuse. La seule récolte des céréales a été de 3.4 millions de tonnes inférieure à celle de 1974. Le pays s'est donc vu contraint d'importer 21 millions de tonnes de céréales pour une somme de $2 milliards. Du coup, sa balance commerciale en matière de produits alimentaires, sans cesse créditrice, a accusé un déficit de $400 millions.

Sur le plan alimentaire, la Pologne a donc commencé à vivre au-dessus de ses moyens, d'autant que les prix des denrées alimentaires sont restés à leur niveau de 1970.

Pour les ''soutenir'', l'Etat a eu recours aux subventions: 20 milliards de zlotys en 1972, cent milliards de zlotys en 1975. A plus long terme, ce jeu était dangereux pour l'équilibre budgétaire. Le gouvernement a donc entretemps procédé à diverses augmentations des prix: alcools, produits pétroliers, taxis, restaurants, services etc. Mais ces augmentations accompagnées d'une inflation, évaluée par les observateurs étrangers à 10 p. 100 environ en 1974 et à 12 p. 100 en 1975, n'ont guère jugulé la demande, sans cesse croissante, des denrées alimentaires, de la viande et de ses dérivés en particulier.

Pour redresser cette situation inquiétante et adapter la consommation aux possibilités de l'agriculture nationale, le gouvernement a décidé de ''dégeler'' les prix, ce qu'il s'était refusé à faire à plusieurs reprises dans le passé.

Le feu aux poudres

Et le 24 juin, M. Piotr Jaroszewicz, président du Conseil des ministres, a annoncé, devant la Diète)Parlement), une nette augmentation des prix: viande et dérivés 69 p. 100 en moyenne, saindoux et beurre 50 p. 100, poissons 69 p. 100, volaille et légumes 30 p. 100, sucre 100 p. 100, semences 45 p. 100, engrais 20 p. 100, fourrage 45 p. 100, tracteurs agricoles pour le secteur privé 30 p. 100. Selon le chef de l'exécutif, ces hausses devaient être ''entièrement compensées'' par un jeu de primes et de suppléments aux salaires pour les ouvriers et par un accroissement des prix d'achat des produits à la ferme pour les paysans.

Cette décision ''impopulaire'' et ''difficile'' a mis le feu aux poudres. Le lendemain, les ouvriers de l'usine de machines agricoles d'Ursus, dans la petite ville du même nom, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Varsovie, ont fait la grève sur le tas, endommagé les voies ferrées, bloqué les trains.

La levée de boucliers s'est rapidement amplifiée. A Radom (200,000 habitants), les ouvriers en colère ont incendié la maison du Parti et saccagé des épiceries. Les forces de l'ordre ont chargé. Il y a eu une quarantaine de blessés de part et d'autre. Les débrayages et les grèves se sont ensuite étendus à plusieurs usines de Varsovie, au centre pétrochimique de Plock où aboutit le ''pipe-line de l'amitié'' acheminant vers la Pologne le pétrole soviétique des régions de la Transvolga. Il a été également question de manifestations mais de moindre ampleur dans certaines grandes villes telles que Wroclaw, Poznan.

Allait-on assister à des événements tragiques comme ce fut le cas sur le littoral, il y a six ans?

Dans cette atmosphère tendue à l'extrême, M. Jaroszewicz s'adresse, inopinément, à la nation tout comme l'avait fait M. Edward Gierek en décembre 1970. Le visage fermé, grave, les traits tirés, il annonça qu'il reportait son projet de hausse des prix en promettant aux travailleurs de poursuivre le dialogue avec eux.

Le soulagement fut général. Pour marquer leur victoire, les ouvriers d'Ursus allumèrent d'immenses feux près de leur usine.

La situation reste tendue

Toutefois, la partie n'est pas jouée. Dès le 26 juin, le gouvernement est passé à la contre-attaque. Une sévère campagne contre les grévistes, savamment orchestrée par les moyens de communication de masse, a été organisée dans ''toutes les entreprises'' du pays. Les orateurs ont retiré de leurs tiroirs l'arsenal des expressions rituelles usitées en pareils cas. Et dans leur bouche, les grévistes sont devenus des ''hooligans'', ''fomentateurs de trouble'', ''vandales'', ''aventuriers'', ce qui n'est pas pour calmer les esprits de la population.

Bien que calme en apparence, la situation reste explosive en Pologne où deux forces, aussi décidées l'une que l'autre, se trouvent face à face. D'une part, le gouvernement qui n'a pas définitivement renoncé à son projet et qui considère que la hausse des prix est un ''impératif'', d'autre part, des ouvriers résolus à ''défendre leur bifteck'', menacé, forts d'une première victoire dans cette bataille décisive pour l'avenir du pays. Et ils sont d'autant plus décidés à faire entendre leur voix qu'ils ont bénéficié du soutien de l'intelligentsia libérale qui les avait abandonnés à leur sort en 1970.

Quoi qu'il advienne, Ursus, tout comme Gdansk et Szczecin, s'inscrira désormais en lettres d'or dans l'histoire des luttes ouvrières de la Pologne socialiste.

M.K.

vue sur l'europe

par Maryan Kafarski
de l'Agence France Presse

Vue sur l'Amérique latine

Le pouvoir militaire en Amérique du Sud

par Edouard Pellissier
de l'Agence France Presse

Après la destitution du président uruguayen Juan Bordaberry, le 12 juin 1976, huit pays sud-américains sur dix sont administrés par des gouvernements militaires exerçant le pouvoir par décrets-lois.

Mais, sur ces huit dictatures militaires, une seule est dominée par un véritable "caudillo", un chef au pouvoir charismatique et personnaliste, comparable aux dictateurs de l'après-guerre (Péron, Odria, Rojas ou Vargas).

Il s'agit du Paraguay, dirigé depuis 1954 par le général Alfredo Stroessner. La vague caudilliste est retombée, en effet, à partir de 1957.

Après 1959, la révolution marxiste cubaine, qui propose à l'Amérique latine un nouveau modèle politique, associé à l'impérialisme soviétique, est ressentie comme une grave menace par les militaires sud-américains. Non seulement Fidel Castro proclame le caractère inexorable de la révolution latino-américaine, il lui faut encore attirer sur son sol les missiles soviétiques à longue portée, qui feront l'objet de l'ultimatum de Kennedy à Khrouchtchev (22 octobre 1962). La crise des fusées, le développement de la guérilla, précipitent la réaction anti-castriste.

"L'épouvantail castriste"

En Equateur, les militaires chassent le président Carlos Arosemena, soupçonné de sympathies cubaines (juillet 1963).

Puis, c'est au tour de l'armée brésilienne d'écarter le président Goulart, accusé à la fois de faiblesse, de corruption et de sympathie gauchiste (mars 1964). Avec un territoire grand comme l'Europe, une population qui, par l'importance, est la cinquième du monde, et l'un des niveaux de vie les plus élevés d'Amérique du Sud, le Brésil est appelé à jouer un rôle capital auprès des républiques soeurs du sous-continent.

Son armée, la plus nombreuse et la mieux équipée d'Amérique latine, est commandée par des officiers formés à "La Sorbonne", surnom donné à l'"Ecole Supérieure de Guerre", brésilienne, en raison de la qualité de son enseignement.

Au communisme et au castrisme, s'oppose le "goldberysme". Cette doctrine, tirée du nom du chef du cabinet civil de l'actuel président brésilien, le général Ernesto Geisel, place la "sécurité nationale" dans le cadre d'un conflit jugé inéluctable entre l'Est et l'Ouest.

Le Brésil s'y voit assigner le rôle de représentant de l'Occident en Amérique du Sud, un peu comme est supposée le faire l'Allemagne fédérale en Europe.

Mais les militaires brésiliens ne sont pas seulement des théoriciens. Ils font aussi, comme les polytechniciens français, d'excellents administrateurs. C'est ainsi que le général Macedo Scares, premier président de la Société sidérurgique nationale, est le créateur des grandes aciéries de Volta Redonda, point de départ de l'industrie lourde du pays.

De même, le général Ernesto Geisel a fait ses preuves de gestionnaire compétent à la tête du plus grand monopole d'Etat: "Petrobras" avant d'accéder au pouvoir suprême, en janvier 1974.

Une évolution conservatrice

Les officiers péruviens qui prennent le pouvoir en octobre 1968, un an après la capture et l'exécution sommaire, en Bolivie, de Che Guevara, ont été formés au Centre des Hautes Etudes Militaires où ils se sont longuement initiés aux problèmes économiques. Ils n'hésiteront pas à nationaliser la première entreprise pétrolière du pays: l'I.P.C. américaine et à décréter une vaste réforme agraire, tout en signant un accord commercial avec Moscou. L'un des membres de ce petit groupe militaire dirigeant, présentait même l'armée péruvienne, au journaliste américain C.L. Sulzberger, comme "l'avant-garde de la révolution", tout en lui rappelant la longue tradition "interventionniste" de l'armée depuis l'Indépendance.

Toutefois, un général de droite: Francisco Morales Bermudez, succède, en août 1975, au général de "gauche" Juan Velasco Alvarado.

Un schéma sensiblement parallèle se déroule en Bolivie. Le général Alfredo Candia, commandant en chef, renverse le président Siles Salinas et nationalise la filiale bolivienne de la Gulf Oil. Mais, finalement, c'est le général Hugo Banzer Suarez (de droite), qui prend le pouvoir en août 1971.

Les coups d'Etat du général Pinochet au Chili, en septembre 1973, et du général Jorge Videla en Argentine (mars 1976), sont également des interventions favorables au grand capital, dans un contexte hautement inflationniste et anarchique.

Cette évolution anti-communiste et conservatrice de la majorité des Etats sud-américains, apparaît de façon spectaculaire lors de la dernière conférence, en juin 1976, de l'Organisation des Etats Américains (O.E.A.), à Santiago du Chili. Sous l'oeil approbateur de M. Kissinger, le général Pinochet y affirme clairement sa conception de l'engagement sud-américain pour la défense de la civilisation occidentale.

Une nouvelle classe sociale

Sans doute, face à l'incapacité de la bourgeoisie à conserver un pouvoir plein de périls et hérissé de difficultés, dans une société en pleine mutation, où la gauche révolutionnaire n'a pratiquement pas de contact avec les masses paysannes, l'armée constitue la seule institution solide, capable de concevoir et d'assurer l'exécution d'une politique à long terme, prenant en compte les intérêts nationaux de leur pays.

Alors que les partis politiques sud-américains ressemblent davantage à des clans formés autour d'une personnalité individuelle, tirant sa force d'une région ou d'une classe particulière, les militaires représentent une élite provenant de tout le pays et originaire de nombreuses classes sociales.

Leur formation dans les écoles américaines de contre-guérilla, dans lesquelles sont passés plus de 20.000 d'entre eux, leur donne une vision commune du monde qui peut les aider à dépasser les réflexes étroitement nationalistes au profit d'une collaboration inter-américaine plus large, qui s'avère chaque jour plus nécessaire sur le plan économique.

Néanmoins, comme dans d'autres sociétés humaines contrôlées trop longtemps par un même groupe, les militaires sud-américains peuvent constituer, à la longue, une "nouvelle classe sociale" bénéficiant de prérogatives et de privilèges spéciaux. La participation accrue des militaires sud-américains aux tâches policières (aussi bien sous des régimes militaires, comme en Argentine ou au Brésil, que dans les pays à régime civil, comme la Colombie), la lutte féroce pour le pouvoir, qui paraît se poursuivre dans les rangs des militaires, notamment en Bolivie, constituent à cet égard des indices préoccupants, alors que les réformes sociales et le développement économique devraient constituer l'ardente obligation du pouvoir.

E.P.

dossiers de l'indépendance

L'accession à la souveraineté
Les parlementaires fédéraux

Chercheur en droit constitutionnel, M. Jacques Brossard, professeur de droit à l'université de Montréal, vient de publier un livre, "L'accession à la souveraineté et le cas du Québec", aux Presses de l'université de Montréal, explorant les problèmes politiques et juridiques entourant l'accès à l'indépendance. Par suite d'une entente avec les PUM, LE JOUR publie des extraits de cet ouvrage, dont voici le cinquième.

par Jacques Brossard

Ainsi que nous l'avons noté plus haut, l'accession à l'indépendance signifiera entre autres que le peuple québécois déléguera au seul parlement québécois toutes les compétences législatives qu'il partage présentement entre le parlement fédéral canadien et l'Assemblée nationale du Québec. Qu'il soit légal ou non, ce transfert de compétences et le changement de souveraineté qu'il accompagnera affecteront forcément la situation des membres québécois du parlement fédéral: au moment de l'indépendance, ils cesseront automatiquement d'être les mandataires légaux du peuple québécois au parlement fédéral et se trouveront ainsi, *du point de vue du Québec*, à perdre leurs fonctions. Le Québec n'aura d'ailleurs, en droit, aucune obligation à leur égard — pas plus qu'il n'en aura à l'égard des fonctionnaires fédéraux. (Ce fait, en soi, n'est évidemment pas de nature à les transformer de prime abord en chauds partisans de l'indépendance!)

Quant à sa situation au regard de la société internationale, d'une part, et quant aux mesures que l'Etat fédéral pourrait adopter contre lui dans cette hypothèse, d'autre part, nous en avons traité dans notre première partie.

1. *L'HYPOTHÈSE DE L'ACCESSION LÉGALE DU QUÉBEC À L'INDÉPENDANCE* — **i.** Dans cette hypothèse il y aurait sans doute lieu de prévoir certains *dédommagements* en faveur des députés et des sénateurs qui se trouveraient à perdre leurs fonctions et leurs revenus de parlementaires par suite de l'indépendance du Québec. Le cas des sénateurs diffère d'ailleurs de celui des députés. En effet, les sénateurs demeurent en fonction jusqu'à l'âge de 75 ans et le Sénat n'est jamais dissous, cependant que les députés ne sont élus que pour la durée de chaque "Parlement": leur mandat prend fin dès que la Chambre est dissoute, et elle doit l'être au moins tous les cinq ans (sauf une exception sur laquelle nous reviendrons). Les "droits acquis" des sénateurs seraient donc plus considérables que ceux des députés (et pourraient inclure notamment leur droit à la pension).

Le Québec n'aurait aucune obligation stricte de participer à ce "dédommagement" qu'il pourrait laisser à la charge de l'État fédéral. Nous croyons toutefois qu'il devrait participer dans le cas des députés, non seulement pour des motifs d'ordre politique, mais parce que ces députés auront été élus et délégués au parlement fédéral par le même peuple québécois qui aura subséquemment (ou par ailleurs ...) choisi l'indépendance. Il n'en va pas de même des sénateurs, qui ne sont pas élus par le peuple mais nommés par le gouvernement fédéral et ne représentent pas réellement les États provinciaux (comme le font leurs homologues dans certaines fédérations): il reviendra à l'État fédéral seul de les dédommager (y compris en ce qui aurait trait aux pensions acquises avant l'indépendance).

ii. Il n'est pas absolument certain, d'ailleurs, que tous les parlementaires québécois d'Ottawa perdent automatiquement leurs fonctions *du point de vue du droit canadien*, le jour même de l'indépendance du Québec: l'État canadien devra se référer pour sa part à sa propre Constitution, à ses propres lois et à ses propres règlements parlementaires. Ces lois prévoient expressément les motifs pour lesquels les mandats des sénateurs et des députés peuvent prendre fin avant leur terme normal. Soit, dans le cas des sénateurs: la démission, l'âge (l'âge de la retraite étant fixé à 75 ans), le défaut d'assister aux séances du Sénat durant deux sessions consécutives, le fait de prêter allégeance à un autre État ou de perdre la citoyenneté canadienne, celui d'être déclaré coupable d'une trahison, celui de ne plus avoir de domicile au Québec (dans le cas des sénateurs du Québec), etc. (article 23, 30 et 31 du B.N.A. Act de 1867); et dans le cas des députés: la démission, l'expulsion de la Chambre par la Chambre elle-même, le fait d'avoir été reconnu coupable de certains crimes, celui de tomber sous le coup de certaines incapacités, etc.; pour être éligible à la Chambre des communes, il faut d'autre part être citoyen canadien (entre autres conditions).

Ainsi, les sénateurs et les députés qui se trouveront à acquérir la citoyenneté québécoise de façon certaine ou à prêter allégeance au Québec perdront leurs fonctions. Dans la mesure où le droit d'option les y autoriserait, quelques sénateurs et députés du Québec pourraient cependant choisir de conserver la citoyenneté canadienne tout en conservant leur domicile au Québec (p. 534-536); d'autre part, ils pourraient peut-être invoquer le fait qu'au Canada, "c'est le mandat représentatif qui est la règle juridique", c'est-à-dire qu'un député *une fois élu* (ou un sénateur une fois nommé) représente, conjointement avec ses collègues, l'ensemble de la collectivité canadienne et non pas seulement sa circonscription. De son côté, s'ils s'accrochaient à leurs fonctions, l'Etat fédéral pourrait cependant invoquer le fait que leur circonscription se trouvant située en dehors du Canada, ils ne représentent évidemment plus la moindre parcelle de la collectivité canadienne; il pourrait d'ailleurs se référer aux règles susdites et prendre les mesures appropriées pour les faire partir ("démission" forcée, expulsion par la Chambre, amendement constitutionnel, etc.).

2. *L'HYPOTHÈSE DE L'ACCESSION ILLÉGALE À L'INDÉPENDANCE* — **i.** S'il ne reconnaissait pas l'indépendance du Québec, l'État canadien pourrait décider de maintenir les députés et les sénateurs du Québec dans leurs fonctions en tant que représentants légitimes de leurs circonscriptions et du peuple québécois sur le plan fédéral. Toutefois, les députés et les sénateurs qui deviendraient citoyens québécois et ne renonceraient pas à leur citoyenneté québécoise au profit de la citoyenneté canadienne se trouveraient à perdre leurs fonctions en vertu des règles que nous venons de rappeler (à moins qu'elles aient été amendées auparavant). Notons d'autre part que la durée du parlement fédéral peut être prorogée au-delà de cinq ans "en temps de guerre, d'invasion ou d'insurrection, réelles ou appréhendées, si cette prolongation n'est pas l'objet d'une opposition exprimée par les votes de plus du tiers des membres de ladite Chambre" (article 91:1 du B.N.A. Act de 1867).

ii. Dans la présente hypothèse, il ne serait évidemment pas question pour le Québec de dédommager les députés et les sénateurs québécois dont il répudierait les mandats. Il pourrait toutefois se montrer plus généreux pour ceux qui se verraient privés de leur mandat en droit canadien parce qu'ils auraient opté pour la citoyenneté québécoise plutôt que pour la citoyenneté canadienne ...

J.B.

vue sur l'économie

par un groupe d'économistes québécois, coordination: Pierre Harvey, professeur aux HEC

Le bilinguisme dans le ciel

Qui profite de la discrimination?

A première vue, la crise déclenchée par les contrôleurs aériens et les pilotes anglophones sur la question du bilinguisme dans les aéroports du Québec se situe en droite ligne dans le plus pur folklore canadien de la monnaie et des timbres bilingues. Au contraire, c'est dans un contexte beaucoup plus vaste qu'il faut replacer cette question, c'est-à-dire dans le contexte du bilinguisme et de l'accès des francophones à des postes intéressants dans la fonction publique fédérale.

Point n'est besoin d'être pilote ou contrôleur aérien pour sentir que la crise actuelle n'a rien à voir avec la sécurité aérienne mais plutôt prend racine dans "quelque chose" de plus important que la langue de Molière. Ce "quelque chose", c'est l'accès d'un plus grand nombre de francophones à des postes rémunérateurs dans la fonction publique et parapublique fédérale. Car c'est à cela, en dernière instance, que doit aboutir la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral.

Les origines de la crise

Remontons quelques années en arrière. A la suite de troubles sociaux au Québec, notamment les bombes et la montée de l'idée de séparation du Québec, le parlement fédéral mettait sur pied la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dirigée par MM. Laurendeau et Dunton. Cette commission devait en découvrir de bien bonnes. Entre autres, ce qu'on savait déjà, que les francophones, payeurs de taxe comme tous les autres Canadiens, étaient nettement sous-représentés dans la fonction publique et para-publique fédérale, surtout dans les échelons les plus élevés.

Quand les anglophones (ou francophones) sont embauché par les entreprises anglophones (ou francophones) en nombre plus grand que leur importance ethnique au Canada, il convient de parler de "ségrégation". Ce concept est intimement lié à celui de "discrimination", phénomène qui survient quand deux travailleurs, possédant des qualités identiques mais d'origine ethnique différente, sont rémunérés à des taux de salaire différents. Evidemment, la discrimination par les salaires ou dans l'accès à l'emploi mène à la ségrégation.

La crise actuelle vient du fait que le gouvernement Trudeau a essayé de changer cette situation de ségrégation et de rétablir la parité ethnique. Pour ce faire, il fallait attirer les francophones dans la fonction publique et leur faire atteindre les échelons les plus élevés. La principale façon d'y arriver était de leur permettre de travailler, et partant d'exceller, dans leur langue. D'où la politique de bilinguisme qui exige, entre autres choses, que les dirigeants communiquent avec leurs employés dans la langue de ces derniers.

Qui profite de la discrimination?

Toute discrimination envers une "minorité", que ce soit envers les femmes, les jeunes, les Indiens, les Esquimaux ou les francophones, profite à des personnes et des groupes bien précis de notre société. Limiter l'accès des francophones à la fonction publique fédérale, et surtout l'accès aux postes supérieurs, transforme cette fonction publique en une sorte de club privé où les anglophones protègent à la fois les emplois attribués par tradition à leur groupe ethnique et leurs possibilités d'avancement à un poste supérieur.

Comment cela est-il possible? L'employeur peut être encouragé à discriminer pour plusieurs raisons. 1) Il entretient des liens organiques avec ses employés et partage leurs objectifs. C'est souvent le cas, puisque les dirigeants sont la plupart du temps d'anciens employés du secteur. 2) Les dirigeants peuvent avoir l'impression que, à salaire égal, les francophones sont moins productifs. 3) Les dirigeants peuvent considérer que l'embauche de francophones est coûteuse autant par les coûts du bilinguisme que par la mauvaise réaction des autres employés.

De toute manière, les employés anglophones profitent de la situation, au moins parce qu'un plus grand nombre de postes supérieurs leur sont accessibles. Si une telle pratique est étendue, les francophones y perdent et sont refoulés vers les secteurs industriels les moins intéressants où l'offre de travail devient plus forte. D'où des taux de salaire moins élevés qu'autrement dans ces secteurs surencombrés. On dira alors que les francophones sont "nés pour un petit pain." Il s'ensuit évidemment que les propriétaires des entreprises de ces secteurs sont aussi gagnants puisqu'en payant des salaires moins élevés, ils font des profits plus importants.

Une telle situation a un effet de rétroaction (un "feedback") intéressant. Puisque certains postes rémunérateurs sont inaccessibles aux francophones, il devient beaucoup moins rentable pour ceux-ci d'investir dans l'éducation.

Une situation aussi complexe ne peut-être dénouée par les seules forces du marché. Elle nécessite une intervention de l'État qui assure aux francophones l'accès aux divers postes de la fonction publique. Ceci se fait habituellement par une politique d'incitation et de "quotas" échelonnée sur plusieurs années et qui permet à la minorité de prendre la place qui lui revient. C'est à cette tâche que s'est attelé le gouvernement Trudeau.

Les effets du rétablissement de la parité ethnique

Ce processus de changement ne va pas sans heurter les intérêts des personnes qui subissent le rétablissement de la parité ethnique. Les anglophones de la fonction publique fédérale peuvent, à juste titre, prétendre qu'ils n'ont pas plébiscité la politique de bilinguisme, qu'il s'agit d'une décision politique et enfin que les citoyens et le gouvernement qui ont mis de l'avant cette politique n'en font pas les frais.

Eux, par contre, les fonctionnaires, les pilotes, les contrôleurs aériens anglophones, en font les frais. Au moins de trois façons. Tout d'abord, cette politique leur impose de cohabiter avec des francophones alors qu'ils n'apprécient peut-être pas cela. Ensuite, la politique du bilinguisme impose à certains d'entre eux le coût d'apprendre le français s'ils désirent gravir les échelons supérieurs de la fonction publique. Enfin, comme certains postes supérieurs sont maintenant remplis ou vont l'être par des francophones, le nombre de postes attribuables à des anglophones diminue, d'où des possibilités d'avancement réduites.

Il peut même survenir une discrimination à rebours. Celle-ci survient quand, pour rétablir rapidement la parité ethnique, un francophone sera préféré à un anglophone à qualités égales.

On comprend alors facilement que ce processus de changement heurte suffisamment les intérêts de certains groupes de fonctionnaires pour engendrer une réaction de défense. Celle-ci va se produire aussi longtemps que la parité ne sera pas rétablie. Et elle sera d'autant plus forte qu'il semble manifeste présentement que l'expansion phénoménale de la fonction publique est en voie de s'arrêter.

Les pilotes sont habitués à voler à 500 milles à l'heure dans leurs Boeing 747, et pourtant ils trouvent que le monde évolue trop rapidement.

Pierre Fréchette
Département de science économique
Université du Québec à Montréal

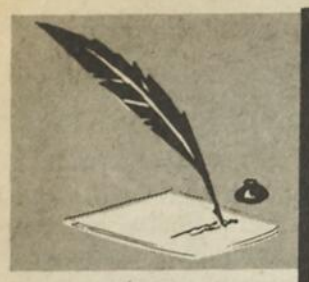

la revue de presse

par Evelyn Dumas

Ce tour de terre en papier journal nous mène cette semaine en Chine, où les météorites et tremblements de terre font courir chez les paysans la rumeur de la chute prochaine de la "dynastie" Mao; puis en Europe, où les partis communistes se sont réunis, ceux de l'est et ceux de l'ouest, et même celui de la Yougoslavie dont le chef, Tito, avait été banni des rencontres de ce genre depuis 30 ans: il en sort un espoir chez les communistes ouest-européens d'accéder au pouvoir dans leurs pays par suite de leurs déclarations d'indépendance à l'égard de Moscou. Enfin, en Amérique, le "New York Times" parle de ce qu'il appelle le cas classique de l'homme qui mord le chien: les syndicats représentant les employés de la ville de New York acceptent une régression dans leurs conditions de travail.

FAR EASTERN ■ ECONOMIC review

L'état de santé du président Mao Tsé-toung et l'incertitude quant à l'identité de son successeur et aux politiques qui seront suivies après sa mort, inquiète au premier chef les Chinois eux-mêmes. L'hebdomadaire FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW, publié à Hong Kong, dans son édition du deux juillet, relate que beaucoup de Chinois considèrent que les catastrophes naturelles subies récemment par leur pays sont un présage d'un changement de dynastie; d'autres font le parallèle entre la situation actuelle en Chine et l'époque de la mort de Lénine en URSS. "Les cieux s'enflamment pour annoncer la mort des princes", écrivait Shakespeare et la Chine a connu récemment une pluie de météorites ainsi que deux tremblements de terre.

● "... on a officiellement tiré un parallèle entre la situation en Chine après les émeutes de Tien An Men en avril, et la situation en Union soviétique après la mort de Lénine. Dans cette allégorie, on implique que la faction radicale ascendante dans le Politburo juge que le pays a grandement besoin d'un nouvel élan révolutionnaire accompagné d'une plus grande discipline sociale et politique, semblable à ce qu'on a eu en URSS sous Staline."

Un article dans une publication savante a publié récemment une longue analyse des débats entre Confucianistes et Légalistes, à travers les siècles, au sujet de l'interprétation à donner aux phénomènes naturels. Les Confucianistes, dit l'article, utilisaient ces phénomènes pour répandre de fausses rumeurs dans les masses, notamment au moment de la mort d'un empereur.

● "Le mot chinois **peng,** par lequel traditionnellement on désigne la mort d'un empereur, signifie aussi "effondrement" ou "éboulis". Les mises en garde répétées contre la diffusion de rumeurs dans les provinces, qui ont dominé les émissions de radio récemment, visent de toute évidence les paroles en l'air au sujet des présages naturels autant que le bavardage au sujet du "testament" politique qu'aurait laissé Chou En Lai, ce dernier intéressant davantage les ouvriers et les cadres que les paysans."

● "Il vaut la peine de rappeler qu'au moment de la première visite de Richard Nixon à Pékin en 1972, certains paysans bouddhistes à Taiwan croyaient qu'elle marquait le début de troisième **kalpa,** ou époque cosmique — un millénaire de paix et d'harmonie qui devait être précédé par une période de grands désordres et bouleversements. Assez étonnamment, cela est une description presque exacte de la vision qu'a Mao lui-même de l'avenir."

● "Le problème du moral des paysans devient probablement plus aigu en Chine. L'histoire des 18 ans depuis la formation des communes populaires en a été une de retraite ou de stagnation en termes politiques, compensées par des succès marquants sur le front de la production. Cette année, la température a été inclémente — en certains endroits désastreuse — et les indices venant des provinces font croire qu'il y aura beaucoup de difficulté à produire une récolte moyenne."

● "Ces problèmes se produisent d'année en année, mais ils sont plus sérieux à un moment où le président Mao a été retiré — peut-être pour toujours — de la vue du public, et beaucoup de gens, pas seulement les paysans, sont inquiets et mêlés au sujet de l'avenir."

THE SUNDAY TIMES

Les partis communistes européens — de l'est aussi bien que de l'ouest — se sont réunis au début du mois à Berlin et ont consacré le principe des voies différentes vers le communisme, en dehors de la tutelle de l'Union soviétique, marquant ainsi le terme d'une longue évolution et rompant avec un passé où le moindre écart de la ligne de Moscou entraînait l'anathème. Le SUNDAY TIMES de Londres, dans son édition du 4 juillet, note que ce "sommet" sera peut-être le dernier du genre, et qu'il ne changera pas grand chose dans la situation des partis communistes des pays de l'Est qui, sauf la Yougoslavie et la Roumanie, sont bien au chaud dans le giron soviétique.

Le journaliste Antony Terry écrit:

● "Ce qui ressort clairement de la rencontre c'est que les dirigeants des partis communistes puissants ou actifs à l'Ouest, comme ceux de la France, de l'Italie et de l'Espagne, sont las de la route difficile de l'opposition à laquelle ils avaient été destinés par les divisions est-ouest de l'Europe arrêtées à la conférence de Yalta. Désormais non seulement ils croient qu'ils peuvent atteindre leurs objectifs plus rapidement en se conformant aux systèmes politiques existants mais aussi ils veulent goûter au pouvoir comme leurs homologues de l'Europe de l'est y ont goûté."

● "Jusqu'où exactement les dissidents pourront aller dans leur tentative de vendre leur marque démocratique "d'Euro-communisme" à l'ouest tiendra à plus que leurs vaillantes déclarations au sommet de Berlin est. Les dirigeants soviétiques peuvent se permettre d'attendre et de consolider leurs positions en s'appuyant sur leurs fidèles partisans d'Europe de l'est. Ils misent sur le refus des électeurs d'Europe de l'ouest d'appuyer les "euro-communistes", dissidents dans les prochaines élections. La prochaine grande épreuve viendra dans deux ans quand l'union sociale-communiste de la France tentera de prendre le pouvoir au parlement. Après avoir entendu M. Marchais au sommet de Berlin, M. Brezhnev doit souhaiter secrètement qu'elle soit défaite."

The New York Times

Après avoir été pendant des années la capitale des gains syndicaux dans la fonction publique américaine, New York renverse la vapeur. Les syndicats qui représentent quelque 250,000 employés de la municipalité ont accepté un contrat collectif de deux ans qui prévoit en fait une diminution du niveau de vie des employés, comme le décrivait le NEW YORK TIMES dans son édition du dimanche 4 juillet, sous le titre: "New York et les syndicats acceptent l'inévitable".

● "En vertu de cet accord, les coûts de main-d'oeuvre doivent être réduits de $24 millions. Il y a trois manières de trouver l'argent: en réduisant les avantages sociaux, en accroissant la productivité ou en amassant de nouveaux revenus."

● "L'accent, du point de vue de l'Hôtel de Ville, devra être mis sur les deux premiers points; la ville, se sortant très lentement de la récession nationale, n'attend pas beaucoup de sources nouvelles de revenus. Un comité patronal-syndical sera créé pour décider des moyens de faire les économies et, si elles se font du côté de la productivité pour s'assurer qu'elles soient réelles et non pas seulement une fiction comptable."

Samedi, le 3 juillet: **Est-ce notre état de dépendance ou un trait permanent de notre caractère national qui nous pousse à tomber dans des pièges qui nous engluent presque irrémédiablement dans de faux combats? Tout se passe comme si bon nombre de Québécois s'empressaient de se mobiliser pour des causes qui loin de les rapprocher de leur libération collective ne font que différer le moment de leur engagement définitif pour l'indépendance du Québec.**

La bataille que des générations de Québécois ont menée en faveur du bilinguisme — qu'on se rappelle les timbres et la monnaie bilingues — m'apparaît comme la plus vaine et la plus suicidaire. Qui nous amène à prendre des vessies pour des lanternes et, à la limite, M. Jean Marchand pour un héros. Le bilinguisme, c'est pour le peuple québécois la machine de guerre la plus meurtrière, l'instrument le plus sûr de notre anglicisation. Il n'est, bien sûr, pas question de ne pas prendre parti pour **Les Gens de l'Air** mais de nous demander quels sont les tenants et les aboutissants de l'ensemble de cette question.

Et d'abord, qui prône le bilinguisme au Canada et pourquoi? La preuve semble faite que ce ne sont pas les anglophones. Qui les en blâmerait? C'est une politique coûteuse qui, selon eux, est une concession qui ne profite qu'aux francophones. Sont-ce donc les francophones du Québec qui veulent le bilinguisme? Même le gouvernement Bourassa s'est cru obligé de déclarer le français seule langue officielle du Québec! Même si cet énoncé de principe est accommodé à la sauce coloniale, et qu'il veut surtout donner le change à la population québécoise, il n'en reste pas moins que le gouvernement a été obligé, par l'opinion publique, de le formuler. Ceux qui, aujourd'hui, sont en faveur du bilinguisme dans les services canadiens se recrutent surtout dans la classe politique outaouaise; c'est une façon de jouer sur les sentiments nationalistes des francophones et de passer aux yeux des anglophones comme les sauveurs de la Confédération. Depuis les débuts de cette Confédération, les libéraux ont toujours trouvé, à point nommé, quelque geste, quelque parade pour se faire élire au Québec et pour noyer les vraies questions dans des concessions symboliques.

Que l'on regarde la situation présente! Les libéraux, fédéraux et provinciaux, sont mal en point au Canada et au Québec. L'option indépendantiste fait sans cesse des gains; bien des Canadiens semblent en prendre leur parti. Quoi de mieux trouvé qu'une démission spectaculaire pour amadouer les fédéraux fatigués du Québec, rallier le marais au Parti libéral, pendant qu'au Canada les fédéraux cèdent aux anglophones! Le bilinguisme serait, selon eux, une espèce de ciment de l'unité nationale. Selon le ministre démissionnaire, les francophones devront toujours se battre avec les anglophones pour obtenir qu'on parle français dans les services fédéraux. C'est là l'énoncé d'une espèce de vocation, de projet collectif pour les Québécois. Qui a au moins le mérite, aux yeux de bien des gens, de ne pas être utopiste, puisque telle a été dans toute l'histoire du Québec la dure réalité des choses. Pour sans cesse nous retrouver gros-Jean comme devant et recommencer de plus belle à la prochaine occasion!

Le bilinguisme des fédéraux n'est qu'un aspect secondaire du problème du bilinguisme au Québec. Cette cohabitation forcée avec les anglophones, cette foire à l'empoigne dont les fédéraux vantent les mérites se traduit par le tragique rétrécissement de la vie collective des Québécois. Il y a une vingtaine d'années déjà, le sociologue Jacques Brazeau avait déjà souligné certaines conséquences tragiques de la situation linguistique au Canada: "...étant donné que chez nous l'anglais est la seule langue qui ait cours dans les domaines de l'activité sociale, les gens dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ne jouissent pas des mêmes chances dans le domaine de l'emploi. Dans une société pluraliste, la prédominance d'une langue produit deux effets: elle restreint l'utilisation des compétences potentielles de ceux qui ne possèdent pas la langue dominante; et elle dissocie les autres langues maternelles. "**(La société canadienne-française,** H.M.H., 1971, p. 303). Tout cela reste encore vrai aujourd'hui! C'est l'aspect le plus nocif de notre état de dépendance; la prédominance de l'anglais ne dissocie pas seulement de certains aspects importants de la réalité sociale les autres langues maternelles mais **les peuples eux-mêmes qui parlent ces langues.** Quand on parle de la situation des Québécois dans la Confédération canadienne, peut-être oublie-t-on trop souvent le phénomène que Brazeau met en lumière: il ne s'agit pas seulement du rétrécissement des compétences de l'Etat québécois mais du fait que les francophones sont dissociés de certains aspects importants de la vie sociale. Reliée à la dépendance et au bilinguisme forcé qui en découle, cette mutilation entraîne toutes les autres. C'est André d'Allemagne qui écrivait, il y a quelques années, que le "colonialisme c'est un génocide qui n'en finit plus. La tauromachie a ses lois et règlements; le génocide n'en a pas".

Le comte Alexis de Toqueville, l'auteur de la plus prestigieuse étude qui ait jamais été écrite sur les Etats-Unis, **De la démocratie en Amérique,** n'est pas un auteur que les libéraux répudieraient du revers de la main. Lors de son passage dans la ville de Québec, en 1831, il se rendit au Palais de Justice entendre plaider les affaires courantes. Devant le bilinguisme loufoque des avocats francophones, il nota dans son journal que jamais il n'avait été plus convaincu que le plus grand malheur pour un peuple c'est celui d'être conquis. C'est une opinion qu'il vaut la peine de rappeler, presque cent cinquante ans plus tard, à tous ceux qui, fédéraux fatigués ou triomphants, cherchent encore la potion magique contre l'état d'anémie que crée la dépendance.

Dimanche, le 4 juillet: C'est avec toutes ces idées en tête que plusieurs Québécois ont suivi, à la télévision, le déroulement des fêtes qui ont marqué le deuxième centenaire de l'indépendance américaine. Venant quelques jours après celle de la Saint-Jean, ces fêtes américaines provoquèrent la comparaison avec les nôtres. Deux différences sautent aux yeux: le rôle de la télévision et le caractère politique du bicentenaire. Chez nos voisins qui ont le sens de la technique et du spectacle, la télévision a bâti à partir de tous les spectacles qui ont été mis sur pied dans toutes les parties des Etats-Unis, à cette occasion, une espèce de super-spectacle où l'histoire se donnait elle-même en spectacle à tous et reliait les générations et les différentes ethnies qui ont contribué à bâtir le pays. A cet égard et vue de l'extérieur, cette réalisation de la télévision américaine semble avoir atteint son but, même si l'on reconnaît le caractère hautement idéologique d'un tel spectacle. Qu'on le veuille ou non, la fonction principale de ce genre dé célébration est justement de raffermir le tissu social d'un peuple et comme le disait Renan de ré-affirmer le désir que les citoyens ont de faire de grandes choses ensemble. L'utilisation de la télévision me semble avoir puissamment concouru à rendre tangibles ces objectifs sociaux. Il faut bien dire qu'après tous les déboires américains de ces dernières années, tant en politique extérieure qu'intérieure, les célébrations du bicentenaire arrivent à point nommé pour tenter de confirmer ce peuple dans la continuité de son destin. C'est une entreprise qui serait difficile à réaliser aujourd'hui au Québec parce que ce pays n'est pas encore arrivé à un consensus clair sur ce qu'il veut se faire devenir.. Plutôt que la réaffirmation d'un destin historique, les fêtes du Québec apparaissent plutôt comme un moyen d'arriver à l'état d'esprit et de détermination qui était celui de nos voisins en 1776. Peut-être est-ce là la différence fondamentale entre les fêtes de la Saint-Jean et celles du bicentenaire américain.

Alors qu'ici on s'efforce par tous les moyens à dé-politiser notre fête nationale, aux Etats-Unis, c'est tout le contraire. D'une façon ou d'une autre, toutes les manifestations qu'a retransmises la télévision étaient traversées de part en part de messages politiques, célébrant la liberté et tous les grands idéaux du XVIIIè siècle. Noter cette différence fondamentale ne veut pas dire qu'il faille enfourcher l'idéologie américaine. C'est un député de l'Inde qui, à mon avis, a le mieux exprimé le sentiment de déception que beaucoup éprouvent envers les Etats-Unis: "Le pays dont on espérait tant pour la cause de la liberté semble être devenu partout dans le monde, le gendarme de la réaction".

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit sur le raid d'Entebbe

(D'après l'AFP) — La réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'affaire du raid israélien sur l'aéroport d'Entebbe s'est ouverte vendredi soir sous la présidence de M. Pietro Vinci, représentant de l'Italie. Auparavant, le conseil avait pu, au cours de négociations à huis clos, régler la controverse entre ses membres sur le libellé de l'agenda. Originellement, ce libellé décrivait la question soumise au Conseil comme étant l'agression israélienne contre l'Ouganda. Des objections furent soulevées à ce sujet, faisant valoir que ce libellé était une condamnation par anticipation. En définitive, un libellé mettant l'agression israélienne entre guillemets et relatant les lettres demandant la réunion du conseil a pu être rendu acceptable. A l'ouverture du débat, cependant, le représentant de l'URSS, a tenu à préciser que le Conseil était bel et bien saisi d'une "agression sans précédent" commise par "Israël contre l'Ouganda". Les orateurs inscrits pour le débat sont l'Ouganda, l'Ile Maurice, la Mauritanie, Israël, Qatar, la France et la Chine.

Le ministre des Affaires étrangères de l'Ouganda, le lieutenant-colonel Juma Aoris Abdallah, a formellement démenti devant le Conseil de sécurité que l'Ouganda ait, comme on l'a prétendu, "collaboré avec les ravisseurs". Il a affirmé que le maréchal Idi Amin avait été mu uniquement par des mobiles humanitaires: aux efforts déployés par le chef d'Etat ougandais pour améliorer le sort des otages et obtenir leur libération, "les Israéliens sionistes, véhicule de l'impérialisme", ont répondu par une attaque barbare causant de nombreux morts et de vastes dommages, a dit le ministre ougandais des Affaires étrangères. Le lieutenant Aoris Abdallah a demandé au Conseil de sécurité de condamner sévèrement l'agression "barbare et injustifiable" commise par Israël contre l'Ouganda. L'Ouganda demande aussi entière réparation pour les dommages causés par cette agression et qui sont en cours d'évaluation.

De son côté, le secrétaire général de l'ONU M. Kurt Waldhein avait auparavant estimé urgent de trouver une solution à ces drames répétés que sont les prises d'otages. M. Waldheim avait également marqué son souci du sort d'une otage septuagénaire Mme Dora Bloch, 74 ans, de nationalité britannique, restée à Kampala et disparue. Selon la CBS américaine et le NewYork Times, se référant à "des sources diplomatiques", Mme Bloch, traînée hors de l'hôpital de Kampala où elle était hospitalisée lors du raid israélien sur Entebbe aurait succombé à de mauvais traitements de la part de policiers ou soldats ougandais: étranglée selon les uns, étouffée selon les autres. Mais les autorités de Kampala se contentent d'indiquer qu'elle avait été amenée à rejoindre les autres otages à l'aéroport d'Entebbe et qu'elles ignorent tout de son sort.

Comdamnation du raid israélien par l'URSS

Commentant pour la première fois vendredi matin le raid israélien en Ouganda l'agence soviétique Tass a qualifié le raid d'"acte de piraterie" et de "banditisme" et a accusé les Etats-Unis d'avoir "prêté leur concours à cette opération". Au nom des pays non alignés, le président algérien Boumédiene a réprouvé lui aussi le raid. A Paris le "syndicat national (français) des pilotes de ligne" avait déjà condamné jeudi dans un communiqué le principe d'une intervention armée en cas de détournement d'avion. "Malgré la qualité des moyens d'intervention déployés à Entebbe, le succès de l'opération, déclarait le communiqué des pilotes, n'a tenu qu'à un fil.

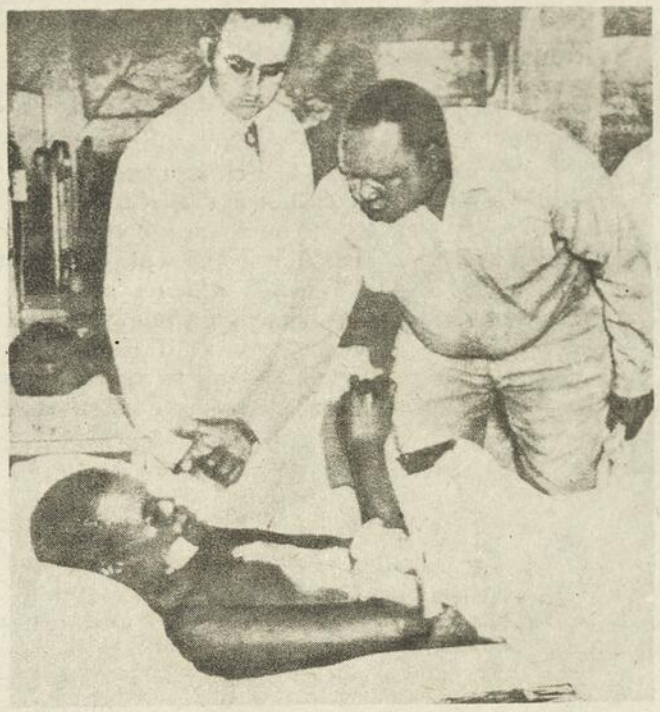

Téléphoto AP

Le raid israélien sur l'aéroport d'Entebbe à Kampala, en Ouganda, a fait plusieurs victimes parmi les Ougandais; on voit ici le président Idi Amin discutant avec un soldat blessé au cours de cette opération.

Blocus pétrolier de l'Ouganda imposé par le Kenya

Mis en cause par les autorités ougandaises dans l'affaire du raid, le Kenya a commencé un blocus pétrolier de l'Ouganda où l'essence est rationnée depuis jeudi soir. Selon Nairobi, tout l'approvisionnement en carburant à destination de l'Ouganda, qui provient de la raffinerie de Mombassa au Kenya a été stoppé. Les experts kenyan pensent que même en réservant le carburant aux besoins prioritaires, l'Ouganda risque de voir ses réserves épuisées en une semaine.

Nouvelles précisions

Une complicité préméditée du Kenya dans l'affaire du raid a été démentie par le chef d'état-major de l'armée israélienne le général Mordechai Gour qui a donné jeudi soir divers détails sur l'opération. Celui-ci indique qu'une répétition de l'opération de raid libérateur avait été faite avant le raid lui-même et que c'est au retour de l'opération à Entebbe que le commando, avec ses blessés et tués, avait marqué une halte au Kenya. Le général Gour a indiqué que les avions israéliens avaient mis sept heures pour atteindre Entebbe que l'opération qui avait duré, sur place trois quarts d'heure avait mis en jeu trois unités: l'une chargée de neutraliser les pirates de l'air (trois échappèrent sur dix) et de libérer les otages, la seconde prenait le contrôle de l'aéroport et la troisième détruisait les Migs ougandais présents au sol.

A Kampala

A titre de premières sanctions le maréchal Idi Amin Dada a fait limoger le directeur de la compagnie multinationale africaine "East African Airways", le lieutenant-colonel G.W. Toko, ancien commandant de l'armée de l'air ougandaise pour ne pas avoir averti Kampala que l'aéroport de Nairobi avait été fermé pour permettre aux Israéliens de se ravitailler.

De Nairobi, on indiquait vendredi que selon les renseignements recueillis, une fusillade a éclaté jeudi soir dans le centre de Kampala et qu'un certain nombre de citoyens kenyans auraient pu être tués. Cependant aucune déclaration officielle n'est venue confirmer cette rumeur.

Présidentielles américaines

Jimmy Carter, l'unificateur

par Bernard Ullmann
de l'agence France-Presse

WASHINGTON — Si, comme chacun le prévoit déjà depuis plusieurs semaines, les 3,008 délégués démocrates réunis à Madison Square Garden désignent mercredi à l'unanimité, aussitôt après le premier tour de scrutin et par acclamation Jimmy Carter comme candidat de leur parti pour les élections présidentielles, l'unité ainsi réalisée ne sera pas de pure commande.

Le planteur de cacahuetes de Georgie, maillot jaune d'un peloton qui comptait au départ une bonne douzaine de candidats, dont la plupart paraissaient bien mieux placés que lui, a réussi un exploit: grouper derrière lui les principales "familles" d'un parti extraordinairement composite, sans rien devoir aux "boss" traditionnels.

Au début de l'année, les augures prédisaient presque tous une convention républicaine de pure forme, choisissant le président Ford pratiquemend sans débat et une convention démocrate à tel point divisée qu'elle finirait par faire appel, à défaut d'Edward Kennedy, à ce vieux routier rassurant qu'est Hubert Humphrey.

Comme bien souvent en politique, c'est le contraire qui s'est produit: tandis que le président Ford et M. Ronald Reagan se disputent encore âprement les derniers délégués "non engagés", Jimmy Carter arrive à New York pratiquement déjà intronisé, et jouissant d'une très confortable avance, dans les sondages, sur l'un ou l'autre de ses deux adversaires républicains possibles.

Ce "miracle" est d'autant plus frappant que, depuis près de dix ans, en grande partie du fait de la guerre du Vietnam, le parti démocrate avait été un parti déchiré. Beaucoup, à Madison Square Garden, évoqueront le spectacle affligeant que fut la convention de 1968 à Chicago, où, tandis que la police du maire Richard Dailey se déchaînait, dans la rue, contre les opposants à la guerre, et mettait à sac le quartier général du sénateur Eugene MacCarthy, partisans et adversaires de M. Hubert Humphrey s'accrochaient durement à l'intérieur des anciens abattoirs, dans une atmosphère passionnée.

En 1972, si le sénateur George McGovern fut investi dès le premier tour de la convention démocrate de Miami, il avait contre lui tout "l'appareil" du parti, et comme on devait le constater trois mois plus tard, la grande majorité des électeurs démocrates préférèrent apporter leurs suffrages à Richard Nixon qu'au candidat jugé "gauchiste" de leur propre parti.

Jimmy Carter a, quant à lui, réussi jusqu'à présent à éviter tous les chausse-trappes. Ayant fait campagne dans chacune des trente élections primaires, il a vaincu ou découragé l'un après l'autre, chacun de ses rivaux sans s'aliéner réellement leur clientèle.

"Centriste", il a rallié, du bout des lèvres peut-être, les "libéraux" dont le champion le plus obstiné fut le représentant Morris Udall. "Sudiste", il dispose du soutien des principaux leaders noirs et, d'après les résultats des primaires, de la majorité de l'électorat noir, en dépit de l'une de ses rares gaffes en cours de campagne: une référence a la "pureté ethnique" dont ses détracteurs tentèrent vainement de profiter.

En même temps, il a vu se rallier à lui un homme dont il a terminé la carrière politique, le gouverneur de l'Alabama, George Wallace, l'un des derniers tenants du "vieux sud" traditionnel. Grand détracteur de l'"establishment" de Washington — tout comme l'est, dans le camp républicain M. Ronald Reagan — il a reçu le mois dernier au Congrès un accueil triomphal, et savoure les acclâmations de la quasi-totalité des sénateurs et membres de la chambre démocrate.

Affectant de mépriser les vieilles "machines" municipales et syndicales, qu'il attaqua durement au début de sa campagne, alors qu'elles soutenaient ses adversaires, notamment le sénateur Henry Jackson, il dispose à présent de l'appui ouvert du légendaire maire Dailey, et peut compter au moins sur la neutralité bienveillante de la fédération syndicale AFL-CIO que préside l'octogénaire George Meany. Enfin les chroniqueurs de la grande presse libérale, qui, initialement, l'ignoraient ou le tournaient en dérision, ont tardivement reconnu, sans enthousiasme certes, le talent politique du Georgien et de son équipe.

Quoi qu'il arrive à présent jusqu'aux élections présidentielles le "phénomène Carter" aura marqué l'histoire politique américaine. Pour la première fois en effet, un inconnu, et qui plus est, un sudiste, a réussi une percée sans précédent. Il ne reste plus aux électeurs qu'à entériner ou à infirmer le 2 novembre cette ascension.

Le Liban explosé

Les combats redoublent de violence autour du camp palestinien de Tell al Zaatar

L'escalade de la violence au Liban a amené ces jours derniers les leaders des principales factions à définir clairement leurs positions et les buts qu'elles recherchent dans cette guerre. Pour Pierre Gemayel, chef des Phalanges, la guerre a désormais pour but de "libérer les Libanais du joug palestino-progessiste". Pour Camille Chamoun, chef du Parti libéral national, il n'y aura pas de table ronde tant que la sécurité n'aura pas été rétablie au Liban, ce qui implique "le retour des Palestiniens dans leurs camps" et le "rétablissement de la souveraineté libanaise sur l'ensemble du territoire, y compris les 14 camps palestiniens". Du côté palestinien, il n'est pas question d'un retour dans les camps mais il s'agit plutôt de consolider et de renforcer une présence militaire sur un territoire qui offre l'ultime possibilité d'une "guerre de libération" contre Israël. Enfin, le leader de la gauche libanaise, M. Kamal Joumblatt, a déclaré que le but de la guerre de la gauche était de "mettre fin au régime capitaliste en vigueur au Liban et à la nouvelle forme de sionisme isolationniste maronite".

BEYROUTH (AFP) — Alors que les affrontements dans le nord du Liban semblaient connaître, vendredi, une pause, les combats redoublaient de violence autour du camp palestinien de Tell al Zaatar.

Les défenseurs du camp, assiégés depuis le 22 juin, ont repoussé vendredi en fin d'après-midi, selon la radio contrôlée par les forces progressistes, un cinquantième assaut. Au cours de la soirée, selon la "Voix de la Palestine", les forces de droite ont lancé une nouvelle attaque contre le camp, dont, d'après le récit de témoins, une large partie est déjà contrôlée par les miliciens conservateurs.

Les combats qui se déroulent autour de Tell al Zaatar (la colline du Thyn) dans la banlieue est de Beyrouth sont parmi les plus violents de la guerre civile. Ils sont caractérisés par l'emploi, sur une large échelle, de l'artillerie lourde, des roquettes et des blindés. Les forces progressistes ont également affirmé que des troupes syriennes combattaient aux côtés des miliciens conservateurs: Phalangistes de M. Pierre Gemayel, milice du Parti National libéral, Gardiens du Cèdre et membres de "Al Tanzim", deux groupes chrétiens extrémistes.

En ce qui concerne le Nord-Liban, la radio contrôlée par les forces progressistes a reconnu, vendredi, que les "forces communes", (palestino-progressistes) "avaient dû se replier sur leur seconde ligne de défense" mais que les échanges d'artillerie se poursuivaient dans le secteur.

Après avoir repris le contrôle de la localité de Chekka, occupée au début de la semaine par les forces de gauche, les miliciens conservateurs ont poursuivi leur offensive dans la région où se trouvent, essentiellement, des localités habitées par une majorité chrétienne appartenant au Parti National social, allié aux forces progressistes.

Trois gardes de l'ambassade de France enlevés

Par ailleurs, l'ambassade de France au Liban a annoncé, vendredi soir, que "trois gardes du détachement de sécurité", chargé de protéger les locaux diplomatiques français à Beyrouth avaient été enlevés au cours de la matinée.

Le communiqué précise que "l'ambassade de France multiplie les contacts en vue d'obtenir la libération" de ces trois personnes.

De source autorisée, on se refusait, vendredi soir, à donner toute autre précision indiquant seulement que ces trois gardes avaient été enlevés "en ville, par un groupe non identifié".

Téléphoto AP

La reine à Manhattan

Plus de 750,000 personnes ont acclamé hier la reine Elizabeth dans les rues de Manhattan. On voit ici la reine dans Wall Street, alors qu'elle se rend à l'église de la Trinité.

Le maire de New York, que l'on voit ici en compagnie de la reine, a remis à cette dernière une médaille du bicentenaire et l'a faite citoyenne d'honneur de la ville de New York. La reine et le prince Philip étaient arrivés vendredi matin à Newark à l'issue d'une visite de deux jours à Washington. Le couple royal fera demain une série de visites en Nouvelle-Angleterre.

bref monde

Angola: les mercenaires seront exécutés

LUANDA (AFP) — Le président angolais M. Agostinho Neto a expliqué vendredi soir à la radio angolaise les raisons de la confirmation des condamnations à mort visant quatre mercenaires, en déclarant notamment que "le mercenariat est reconnu comme une activité criminelle par le droit international". Dans un communiqué qu'il a lu lui-même au micro

Agostihno Neto

de la radio angolaise, le président Neto a précisé que "le mercenariat, instrument des desseins agressifs de l'impérialisme, constitue un fléau du continent africain, une grave menace pour la paix, la liberté et l'indépendance des peuples, et est reconnu comme une activité criminelle par le droit international en accord avec de nombreuses résolutions et déclarations de l'Organisation des Nations unies et de l'Organisation de l'Unité africaine".

Mme Nixon: état sérieux

LONG BEACH, Californie (AP) — Hospitalisée jeudi à Long Beach à la suite d'une attaque, Mme Pat Nixon est dans "un état sérieux mais stable", a déclaré, vendredi matin, le Dr John Mosier, un neurologue. Il a toutefois souligné qu'elle est loin d'être hors de danger. "Si l'attaque ne s'aggrave pas, a-t-il dit, elle ne mourra pas. Si elle s'aggrave, eh bien, il est des gens qui meurent d'une attaque". L'attaque a provoqué une "paralysie modérée" de la jambe et du bras gauches ainsi que du côté gauche du visage de Mme Nixon, ce qui entraine des difficultés d'élocution, a précisé le Dr Mosier. "Je pense qu'elle marchera à nouveau", a-t-il dit, mais "elle pourrait ne pas marcher normalement".

M. Aldo Moro confirme sa démission

ROME (AFP) — M. Aldo Moro a confirmé vendredi après-midi sa démission du poste de président du conseil italien, annonce un communiqué de la présidence de la république. M. Moro s'était rendu au Quirinal en début d'après-midi pour annoncer sa décision au président Giovanni Leone. Le chef de l'Etat commencera lundi prochain, précise le communiqué, ses consultations en vue de la formation du premier gouvernement de la nouvelle législature.

Loi antiraciste en Angleterre

LONDRES (Reuter) — Par 82 voix contre trois, la Chambre des Communes a adopté, vendredi, au terme d'un long débat un projet de loi qui complète les dispositions contre la discrimination raciale en Grande-Bretagne. Le projet, qui doit être maintenant approuvé par la Chambre des Lords, a été combattu par l'extrême droite et notamment son porte-parole Enoch Powell, qui a dénoncé la transformation de la Grande-Bretagne en société multiraciale et l'abandon des valeurs nationales. L'objet du nouveau texte est d'éliminer progressivement les motifs d'une tension raciale qui a récemment donné lieu à des incidents isolés et des manifestations.

Missionnaires expulsés du Vietnam

BANGKOK (Reuter) — Vingt-six missionnaires étrangers, dont trois Canadiens, sont arrivés, vendredi, à Bangkok venant de Saigon, après avoir été expulsés du Vietnam. Les missionnaires — 17 prêtres et neuf religieuses — ont en majorité plus de 60 ans et ils ont passé au Vietnam ou en d'autres régions d'Asie des dizaines d'années. L'un des 11 prêtres français, le père Riou, de Paris, a déclaré qu'ils avaient été tous convoqués, lundi, par les autorités vietnamiennes et invités à quitter le pays avant vendredi. "Aucune raison ne nous a été donnée, a dit le père Riou. Nous avons été prévenus que si nous n'étions pas partis avant le 9 juillet, nous serions considérés comme immigrants illégaux et devrions en subir les conséquences".

Guadeloupe: volcan menaçant

POINTE-A-PITRE (AFP) — L'état de "pré-alerte" a été instauré vendredi à La Guadeloupe, à la suite de la projection de cendres, de boues et de gaz par la faille qui s'est ouverte jeudi sur le flanc du volcan de la Soufrière. Plusieurs milliers de personnes, venant de localités proches du volcan ont été dirigées par les autorités vers des communes d'accueil.

Le JOUR tourisme

L'été Goombay aux Bahamas

Les tambours et les sifflets forment une étrange musique vibrante et rythmée. Des danseurs acrobates exécutent toutes sortes de contorsions en descendant la rue Bay à Nassau pendant que des lanternes aux lueurs vascillantes illuminent leurs costumes colorés faits de bandes de papier aux vives couleurs.

Une fois de plus, l'**Eté Goombay** bat son plein aux Bahamas.

Ces joyeuses activités constituent les principales attractions touristiques à **Nassan** et à **Freeport** en été. Et les danses dans les rues ne sont qu'une petite partie des divertissements qu'offre l'**Eté Goombay.**

"Vacances Goombay", c'est ainsi que s'appellent maintenant les festivités qui se proposent de mieux faire connaître aux touristes les Bahamas en général et les différents aspects de la vie aux Bahamas. Cette année encore, l'accent sera mis sur la culture, la cuisine, les distractions et les sports typiquement bahamiens. Le festival se poursuit jusqu'à la fin du mois d'août.

A Freeport comme à Nassau, capitale des Bahamas, les touristes n'auront que l'embarras du choix: concerts donnés par le célèbre orchestre de la police royale, spectacles folkloriques auxquels participeront les artistes et les groupes de danses les plus célèbres du pays; journées spéciales réservées aux emplettes et au cours desquelles les touristes pourront acheter des articles et des souvenirs populaires à des prix d'aubaine; marchés d'artisanat en plein air... et bien sûr, les danses dans les rues et le célèbre **Goombay Smash**, une boisson aux rhum créée spécialement pour le festival.

A la fin de l'automne dernier, le gouvernement des Bahamas a lancé un programme **"People-to-People"** conçu pour donner aux touristes la possibilité de rencontrer les Bahamiens, de leur rendre visite chez eux et d'apprendre à mieux connaître les Bahamas en tant que pays. Des adjoints à l'information touristique accueilleront les touristes à leur arrivée à l'aéroport international de Nassau et leur souhaiteront la bienvenue dans les îles.

Les touristes qui désirent participer au programme **"People-to-People"** peuvent s'inscrire dans leur hôtel. Et quelques touristes seront invités à assister à un thé qui est donné chaque mois le vendredi après-midi à **Government House** où ils auront la possibilité de rencontrer Mme Butler, épouse du gouverneur général des Bahamas. **Government House** est la résidence des gouverneurs des colonies depuis le début du 18ème siècle. Cette résidence historique entourée de jardins tropicaux luxuriants est située sur une colline qui domine le port de Nassau où règne une grande activité.

Aux Bahamas, chaque hôtel et chaque restaurant offre sa propre contribution aux vacances Goombay, en présentant soit des menus spéciaux soit des défilés de mode au bord des piscines.

Mais certains touristes ne prennent la route du sud que pour s'étendre sur une magnifique plage de sable blanc, pour contempler les palmiers ou pour "prendre" le soleil à pleine peau. Ceux-là n'ont rien à craindre, les Bahamas leur offrent tout ce qu'ils recherchent: eaux cristallines, températures agréables grâce aux effets rafraîchissants des zéphyrs qui soufflent de la mer, soleil et divertissements...

Treasure Tours — Au service des Canadiens depuis 50 ans. Permis 50144

U.R.S.S.
VISITEZ: Moscou - Alma - Samarkand - Buckhora - Tashkent - Cochi - Leningrad - Klev - Yalta - Everan - Toilisi - Viinius - Minsk - Daku - Frunze.
CHOIX DE 5 ITINÉRAIRES DIFFÉRENTS
Prix à compter de **$1096.**
Départs: 12 août - 9 septembre - 30 septembre
Prix de à **$1096.** **$1597.**
Circuits de deux et trois semaines, comprenant trajet aérien, hôtels de premier ordre, trois repas par jour en U.R.S.S., petit déjeuner européen et dîner en Europe orientale, excursions, transferts, texes et pourboires.
* Tarif aérien sujet à l'approbation gouvernementale.

L'EUROPE DE L'EST
20 jours
U.R.S.S. - ROUMANIE - HONGRIE - TCHECOSLOVAQUIE
Visitez: Klev - Léningrad - Moscou - Bucarest - Siblu - Sinala - Budapest - Lac Balaton - Prague et environs.
Départs: 14 août.....$1423.
11 septembre.....$1305.
47 repas, hôtels de première classe, visites quotidiennes, tous les transferts, transports par avion, excursions en autocar.

LE MOYEN ORIENT ET L'EUROPE
Intéressant circuit de 21 jours avec guide accompagnateur
Visites de Rome, Dubravnik, Athèses, Tel Aviv, Jérusalem, Jericho, Istambul ainsi que d'autres villes et régions.
PRIX $1622 SEULEMENT
COMPRENANT LE TRAJET AÉRIEN DE MONTREAL
Départs le 7 septembre et le 5 octobre
- Trajet aérien aller retour de Montréal par Alitalia.
- Transferts et manutention des bagages.
- Séjour de 21 jours dans hôtels de premier ordre
- Guides accompagnateurs
- 3 repas par jour, visites et excursions telles que décrites dans la brochure.

LAVAL
CENTRE LAVAL
(CENTRE D'ACHATS)
Autoroute 15, Sortie 6E
1600, Le Corbusier 687-0880
PROMENADE 688-5310

BROSSARD
PLACE PORTO BELLO
7350, boul. TASCHEREAU
672-5353

LACHUTE
LES GALERIES LACHUTE
505, Chemin BETHANIE
562-3788

LONGUEUIL
PLACE LONGUEUIL
(Centre d'achats)
1, PLACE LONGUEUIL
679-3777

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
PERMIS 50280

MONTREAL
CENTRE-VILLE
1010 ouest, STE-CATHERINE
METRO PEEL
861-7272

LES GALERIES NORMANDIE
2634, De SALABERRY
331-9971

PLAZA ST-HUBERT
911 est, Beaubien
Metro Beaubien
273-7755

CARREFOUR MT-ROYAL
4454, St-Denis
Métro Mt-Royal
845-8225

ÂGE D'OR METROPOLITAIN
911 est, Beaubien
Metro Beaubien
273-2581

Les parcs régionaux, version CUM

par Normand Cazelais

Avoir le plus possible sans rien donner

Cette semaine, les maires de la banlieue de la région métropolitaine de Montréal, dans leur grande sagesse et parce qu'ils doivent défendre les intérêts de leurs chers-z-électeurs et tout et tout, ont rejeté à toutes fins utiles le projet du schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal qui prévoit, entre autres choses, la création de grands parcs régionaux (offrant espaces de verdure et possibilités de vie en plein air) au sein de ce territoire "communautaire", au sein donc du territoire plus particulier de certaines villes de banlieue faisant partie de la soi-disant Communauté...

En fait, ces augustes édiles ont rejeté ce projet aux calendes grecques en liant leur éventuelle acceptation du schéma à la satisfaction de trois conditions pour le moins raides:
1. que le gouvernement provincial prenne auparavant des engagements financiers précis et déterminés relativement à l'acquisition de ces grandes réserves de verdure et à leur aménagement; 2. que le schéma d'aménagement ne modifie **en rien** le zonage des banlieues; 3. qu'on procède tout d'abord à la restructuration de la Communauté urbaine et, ce, avant tout autre chose (devinez quoi...).

La deuxième condition, à elle seule, promet de joyeuses festivités (non pas populaires mais politiques) et assure aux urbains de Montréal amplement de temps pour vicier totalement l'air et le cadre de vie de leur ville: avez-vous pensé l'espace d'un seul instant, en vos âmes de grands naïfs, que la création de semblables parcs allait se faire sans que d'actuels espaces encore verts voués à une patiente spéculation et présentement zonés "industriels et résidentiels" par les municipalités concernées ne soient pas affectés? Qu'en même temps ils vont rester à vocation industrielle ou résidentielle et qu'ils vont recevoir l'implantation de ces grands parcs régionaux? Je ne sais pas si c'est l'un de ces maires de banlieue qui l'a déjà dit, mais il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée...

Tous ces championnats de la valse-hésitation ou du tango-Maria-Goretti se déroulent au nom d'une saine administration et, je me répète, d'intérêts d'électeurs à protéger. L'argument est simple: pourquoi, dit le bon maire de banlieue, les résidents de la municipalité que je représente devraient-ils sacrifier une portion importante de leur territoire (qui pourrait rapporter de belles grosses taxes si elle était "développée" par un parc industriel ou des quartiers résidentiels, qui pourrait donc alléger leur fardeau fiscal) pour assurer aux autres membres de la "Communauté" des espaces verts qu'ils peuvent, de toute façon, trouver ailleurs, dans les Laurentides par exemple, dans les Cantons de l'Est ou même sur le Mont-Royal...

Ne parlons pas du Mont-Royal, même si son existence réfute une telle argumentation. Parlons plutôt de ces espaces périphériques à la zone métropolitaine voués par tous et chacun à être le terrain de jeux privilégiés des Montréalais, à être leur lieu prédestiné de villégiature et de tourisme à la petite semaine. Ceux-ci risquent de l'être encore davantage puisque tous ces braves maires, pour mieux servir leurs concitoyens vont construire des villes modernes et belles, belles et modernes, pleines de zones industrielles (qui rapportent des taxes) scientifiquement aménagées, pleines de quartiers résidentiels Port-Saint-Papa-Noel, de centres d'achats couverts-avec-des-arbres-en-dedans et remplis des délices de la société de consommation, des villes pleines de tuyaux d'aqueduc et d'égoûts, de rues et de boulevards menant à des autoroutes et à des ponts capables de traîner le flot sans cesse plus grand des citadins qui fuient et fuiront ces belles villes modernes à la recherche d'espaces salvateurs toujours plus loin et toujours moins accessibles à la masse. Je vois déjà les marchands de bagnoles se frotter les mains!

Parce que, pendant ce temps-là, le ministère du Tourisme et bien d'autres organismes se cassent la tête — et pas toujours avec succès — pour localiser et aménager ces parcs régionaux dans le périmètre montréalais où il n'est pas possible, avant les monts Tremblant et Orford, de trouver des espaces "verts" suffisamment grands, où il n'est pratiquement pas possible de trouver un lac ou même un bord de rivière qui ne soient pas **formellement interdits** à la baignade et aux jeux nautiques puisque de propriété privée.

Parce que, pendant ce temps-là, le ministère du Tourisme (qui va changer de nom) est en train de repenser sa loi des Parcs (qui, conséquemment, ont de bonnes chances de ne plus être ce qu'ils sont encore); parce que son Service de la planification "planifie" justement l'emplacement et l'aménagement de nouveaux parcs qui seraient plus proches du coeur urbain, mais qui ne semblent pas, en plusieurs cas rencontrer les voeux et projets de nombreux organismes. Et je pense ici au projet du parc Val-David/Val-Morin de la Fédération québécoise de la Montagne, au conflit entre les projets du parc Chertsey (avancé et défendu par le ministère du Tourisme) et de la forêt Ouareau (avancé et défendu par le Conseil régional de développement Lanaudière).

Nous aurons l'occasion dans les semaines qui vont suivre d'étudier de plus près ce conflit, ce qui nous permettra de réfléchir plus abondamment sur le sujet que nous abordons aujourd'hui. Mais, il demeure que, même avec toute la meilleure volonté du monde, je ne peux m'empêcher de penser que les données initiales du problème sont faussées en grande partie: avez-vous déjà pensé que plus d'un milliard de dollars vont se dépenser pour épurer les eaux usées de la métropole et que tout cet argent ne redonnera pas aux Montréalais et à tous les autres la possibilité d'utiliser à des fins de baignade ces immenses parcs régionaux que sont le Saint-Laurent et les rivières des Prairies et des Mille-Isles?

Mais non, voyons, quel serait l'intérêt?

Mirabelle tours inc.
Permis # 50-358
IATA ATC

PROGRAMME D'ETE 1976

MIAMI BEACH A PARTIR DE $221.00
DÉPARTS TOUS LES DIMANCHES

PRIX PAR PERSONNE	1 SEM.					2 SEM.				
PERS. PAR CHAMBRE	1 P.	2 P.	3 P.	4 P.	ENF	1 P.	2 P.	3 P.	4 P.	ENF.
SUN CITY	269.	229.	221.	221.	169.	349.	279.	259.	249.	189.
CASTAWAYS	309.	249.	229.	221.	169.	439.	319.	279.	259.	189.
TAXE ET SERVICE	7.	7.	7.	7.	3.50	11.	11.	11.	11.	5.50

CUISINETTE SEULEMENT $20 PAR CHAMBRESEM.

puerto rico!
A PARTIR DE $269.00
SAN JUAN
DÉPARTS TOUS LES SAMEDIS

PRIX PAR PERSONNE	1 SEM.					2 SEM.				
PERS. PAR CHAMBRE	1 P.	2 P.	3 P.	4 P.	ENF	1 P.	2 P.	3 P.	4 P.	ENF
REGENCY	329.	289.	279.	269.	269.	439.	349.	319.	299.	269.
DA VINCI	339.	299.	289.	—	269.	449.	369.	339.	—	269.
DIPLOMAT	339.	299.	289.	—	269.	449.	369.	339.	—	269.
CONDADO HOLIDAY INN	399.	329.	309.	289.	269.	579.	419.	379.	359.	269.
TAXE ET SERVICE	9.	9.	9.	9.	4.50	15.	15.	15.	15.	7.50

CUISINETTES — HÔTEL REGENCY SEULEMENT

Incluant: Hôtel - transferts - petit déjeuner - Continental - vol aller-retour par jet Qué becair.

ACAPULCO!
A PARTIR DE $310.00
DEPARTS TOUS LES DIMANCHES SUR AEROMEXICO

PRIX PAR PERSONNE	1 SEM.				2 SEM.			
PERS. PAR CHAMBRE	1 P.	2 P.	3 P.	ENF.	1 P.	2 P.	3 P.	ENF.
MOTEL IMPALA	399.	319.	310.	199.	469.	389.	379.	219.
LAS TERRAZAS	399.	319.	310.	199.	469.	389.	379.	219.
CLUB DEL SOL	409.	329.	319.	199.	479.	399.	389.	219.
LA PALAPA	489.	399.	389.	199.	689.	539.	509.	219.
TAXE ET SERVICE	9.00 par sem./pers. sauf La Palapa 12.00 sem./pers.							
ARR. SPECIAUX	CUISINETTES - - CLUB DEL SOL							

Japon: une des plus belles imageries du monde

par Viviane Simard

Place au défilé d'une vieille garde "shato-no-Gi": l'une des scènes typiques revécues pour la grande fête à Kyoto.

Photos Robert Pilotte

Histoire de présenter une des plus belles imageries du monde, je vous amène de l'autre côté du globe avec moi. Là, à la veille de l'An 2000, vivent d'honorables gens différents de nous, non seulement à cause de leur peau un peu jaunie, mais aussi à cause d'une foule de caractéristiques orientales.

Entourée de magnifiques palais bâtis pour d'ex-empereurs, plusieurs de ces gens typiques portent encore le kimono (surtout les vieilles femmes).

Or, la coupe de ce vêtement traditionnel est si étroite que madame l'Orientale est contrainte de se déplacer à très petits pas. Il lui suffit de vouloir marcher plus vite pour aussitôt donner l'impression de courir. Et quand la scène se déroule devant un homme, permettez-moi l'idée qu'elle lui court devant pour le servir.

La tradition veut encore qu'elle subisse la suprématie des mâles qui sont même allés jusqu'à inventer, voilà quelques siècles, la fameuse cérémonie du thé pour, d'abord, jouir en toute morale de la présence de l'inoubliable geisha. Puis, le fait de qualifier cette servitude de cérémonie peut rehausser le moral de la femme qui hérite seule des tâches ménagères. D'ailleurs, bébé est toujours dans son dos pour lui rappeler ses devoirs et lui faire apprécier la charge familiale. Ainsi, se sont implantées ces moeurs!

Ça existe encore, en 1976, les femmes que ces messieurs nippons n'estiment même pas nécessaire de regarder en les croisant, saluant pourtant avec tous les honneurs la gent masculine. C'est vrai que madame la Japonaise est drôlement timide, gênée de façon impressionnante. Un petit rire déclenché et vite elle se cachera puérilement la bouche de la main, amusée!

Quoi qu'il en soit, on retrouve une politesse incroyable et un respect inimaginable chez tous les personnages du tableau dans lequel m'a conduite le super Boeing 747 de CP-Air. A les voir vous servir leurs interminables salutations avec tout leur corps pour un simple bonjour ou de chauds remerciements, on arrive à les imiter et c'est fort plaisant.

Il ne manquait pas de "Samourai" aux portes de plusieurs palais bâtis pour des empereurs ayant gouverné le Japon. On a installé deux de ces personnages légendaires à l'entrée de la plupart des palais à visiter. De façon impressionnante par leur forme et leur grande dimension, on a reconstitué ces exceptionnels soldats anciennement au service de l'empereur. Ces énormes statues de bois ou de bronze sont âgées de plusieurs siècles et leur vieillissement les rend plus chères et imposantes.

L'église devenue restaurant

Stratford, Ontario, connue internationalement pour son festival, possède un nouveau restaurant pour gourmets aménagé dans une ancienne église vieille de 102 ans.

Ce restaurant, appelé à just titre *Church Restaurant*, a ouvert ses portes au public l'été dernier. Pendant le festival, il attire les acteurs par ses plats classiques comme la bodine de canard, le pâté maison, les escargots maison, le chateaubriand grillé, les poulets mignons (Cornish rock hen) aux champignons, le filet de boeuf avec pâté de foie d'oie et sauce madère.

Le propriétaire, Joseph Mandel, est l'ancien gérant de l'hôtel Royal Lancaster de Londres et il a engagé comme chef cuisinier le Français Jean Marel La Croix. Il est préférable de faire des réservations.

Des plages où la mer est chaude

C'est dans le détroit de Northumberland, le long de la côte nord de la Nouvelle-Ecosse, que l'on trouve les eaux de mer les plus chaudes au nord des Carolines. On appelle cette région de la province le "*Sunrise Trail*" ou *Route du soleil*. Là, des douzaines de petites routes secondaires mènent invariablement à quelque plage où l'eau atteint 68-70 degrés Fahrenheit — 20 degrés centigrades — au coeur de l'été.

Les quelque 4,300 milles de côtes de la Nouvelle-Ecosse abritent des centaines de plages de toutes dimensions. Des anses minuscules, juste assez grandes pour deux, aux longues plages publiques, "le paradis maritime du Canada" a de quoi satisfaire tous ceux qui recherchent le bord de la mer. Durant les mois d'été, au moins une douzaine de plages parmi les plus fréquentées sont placées sous la surveillance de maîtres-nageurs engagés par le gouvernement. Ces plages ont aussi des toilettes et des cabines pour se changer.

Les lecteurs qui le désirent peuvent obtenir gratuitement leur pochette "Vacances en Nouvelle-Ecosse" en écrivant à C.P. 3500, succ. B, Montréal, H3B 3L7.

Avez-vous oublié?

Vous avez mis les lainages dans les boules à mites, les fourrures en entreposage, payé vos comptes, fait vérifier la voiture et fait couper vos cheveux... vous avez mis le chien en pension dans un chenil, le chat et les plantes chez un voisin, arrêté la livraison du journal et du lait et payé le petit Louis d'à côté pour lever le courrier et arroser la pelouse... vous avez vidé et nettoyé le réfrigérateur, fini la dernière valise, emballé des mouchoirs supplémentaires, des revues, des jeux et une boîte à lunch... vous avez dit "au revoir" aux voisins et tout est prêt pour le départ... N'est-ce pas une source de soulagement de penser que, pendant ces jours de préparatifs, vous n'avez pas oublié **de donner du sang à la Croix-Rouge?**

En assurant cette protection pour vous et votre famille, en aidant la Croix-Rouge à garder de bonnes réserves de sang, vous avez fait preuve de clairvoyance. Vous avez le sentiment des responsabilités.

Vous **méritez** de partir en vacances.

Prenez-en l'habitude. Donnez fidèlement du sang à la Croix-Rouge

NOËL 1976

—Croisière en Mediterannee
—Le TSS Navarino
—2,300 tonnes
Effectura une croisière spéciale à Noël.
Départ de Montréal le 17 décembre 1976
Retour le 3 janvier 1977

Prix de la croisière à partir de
$720.00
par pers.
1 cabine 2 personnes.

Depart de Venise à bord du TSS Navarino avec escale à Messene, Naple Malte Tunis, Alexandrie, Rhodes, Istambul, Lapiree Dubrovnik, Venise.

Réservation acceptée dès maintenant

Olympia Express
TOURIST & TRAVEL OFFICE
5200, Park Ave., Montréal. Qué.
Tél.: 276-8537

Tarif aérien et taxes portuaires en sus

Ville de Québec
Appeler Mme Simard - tél. 651-5027
Permis 75-01-50174

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez ainsi découvrir à votre famille les merveilles de l'EUROPE.

— DEUX FORMULES —

— **Le plan AUTO VACANCES.** (21 jours à 6 mois) Voiture neuve - Kilométrage illimité - Assurance tous risques sans déductible - Un forfait tout compris.
SIMCA CHRYSLER * RENAULT * CITROEN * PEUGEOT * V.W. * AUDI * FIAT *

— Le plan LOCATION EUROPCARS — CAMPING-CAR

- Le plus vaste réseau EUROPÉEN à votre service
- Kilometrage illimité
- Plus de 9,000 véhicules disponibles.

Pour un excellent service à meilleur prix demandez à votre agence de voyage le catalogue :

AIR FRANCE — EUROP AUTO

EUROP AUTO — 5193 Côte des Neiges, Montréal
Nom.....Tél.: .....
Adresse.....Mon agence est.....
Me faire parvenir votre catalogue 1976 Permis N° 50493

Un p'tit tour tranquille, sans hâte, en Gaspésie

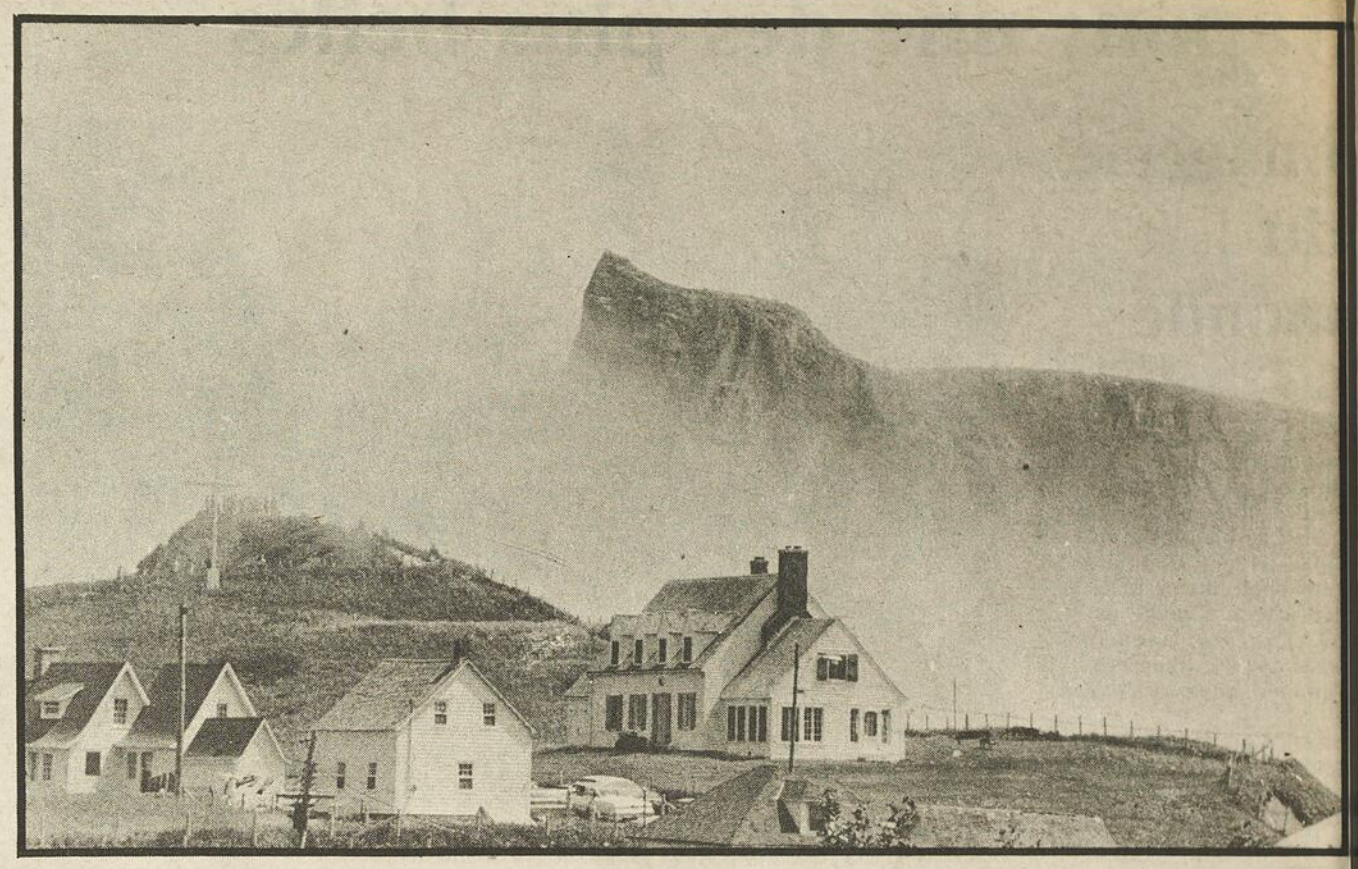

par Serge Roy

Je n'y avait pas mis les pieds depuis 5 ans; j'avais hâte d'y retourner et Suzanne (ma femme, que pensez-vous!) n'avait pas encore découvert cette région. Les gens sont accueillants, on y mange bien, les paysages sont fantastiques. De toute façon, ce ne sont pas les raisons qui manquent pour aller faire un p'tit tour de ce côté-là du Québec.

Comme beaucoup d'autres l'ont fait et le feront encore cet été, nous revenons d'un voyage en Gaspésie. Un tour tranquille, sans hâte: nous n'étions pas pressés et, du début juin jusqu'aux fêtes de la Saint-Jean, la saison touristique s'amorce lentement. Nous n'avons donc pas connu la caravane de roulottes sur les routes tortueuses de la péninsule, comme nous n'avons pas eu à nous préoccuper des réservations. Bref, nous avons parcouru la Gaspésie à notre rythme. Nous en ramenons des images merveilleuses et des souvenirs agréables.

Evidemment, avec le temps, des changements surviennent. Sûrement, ceux qui ont déjà roulé en Gaspésie se rappellent les routes: on peut être assuré de retrouver des bouts de chemin en réfection et les boulons de la voiture sont mis à rude épreuve. A ma grande surprise, à part quelques villages où l'on refait les égoûts, un seul morceau de route m'a fait vraiment grincer des dents (quelques milles où l'on procède à l'élargissement de la chaussée entre **Matapédia** et **Caupsapscal.**

Les haltes routières, aménagées par le ministère des Transports, sont peu nombreuses: elles offrent en général un panorama exceptionnel qui justifie, à lui seul, l'arrêt; et elles permettent de se rafraîchir et de piqueniquer. Je me rappelle cette halte après **Rivière-Madeleine:** tout en dégustant du bon pain de ménage et des beignes, nous avons aperçu, au large, dans le Saint-Laurent, le nuage d'eau expiré par une grosse baleine et cette autre halte, à **Fort-Péninsule,** donnant sur la baie de Gaspé: on y trouve des canons souterrains qui contrôlaient l'entrée de la baie durant la deuxième guerre mondiale.

Dans la péninsule gaspésienne, la route côtoie généralement les eaux. Les contrastes entre les escarpements rocheux où les terres rouges et la mer donnent lieu à des panoramas extraordinaires. Ces panoramas constituent d'ailleurs un élément important de ce qu'il est convenu d'appeler le tour de la Gaspésie. Par contre, à **Sainte-Anne-des-Monts,** on peut emprunter la route 299 et s'éloigner du fleuve. On pénètre alors dans le Parc où la végétation abondante et les montagnes des **Chics-Chocs** composent un paysage saisissant.

Au gîte du **Mont-Albert,** exploité par le ministère du Tourisme (?), des services d'accueil complets invitent à cette digression continentale dans un voyage essentiellement maritime. Lorsque nous y sommes passés, des plaques de neige restaient accrochées aux cîmes, malgré une chaleur suffocante, 2,000 pieds plus bas. Malheureusement, le gîte n'était pas encore ouvert au public (il faut croire que des phytosociologues en congrès ne font pas partie du public puisque, eux, ils y logeaient...); nous avons donc dû rebrousser chemin jusqu'à la 132 pour poursuivre notre route vers **Mont-Saint-Pierre.**

Un endroit où le point de vue est particulièrement hors de l'ordinaire, le **cap Bon-Ami,** mérite que les campeurs s'y arrêtent un soir. Ce coin escarpé du **parc de Forillon** domine le golfe Saint-Laurent. A mon avis, il offre, avec la région de Percé, le plus beau paysage de la péninsule.

A mi-chemin de ce tour de la péninsule gaspésienne, le village de **Percé** constitue une étape de choix: le rocher colossal, l'île Bonaventure, le sanctuaire d'oiseaux, le mont Sainte-Anne et les promontoires ainsi que la mer sont autant de morceaux de nature qui s'allient pour former un ensemble harmonieux vraiment captivant. Heureusement, la meute de touristes n'était pas encore là lors de notre séjour et nous avons pu explorer les environs en toute quiétude. A propos, on m'avait tellement décrié la promenade de béton construite le long de la plage de Percé que je m'attendais à une horreur: sans être un chef-d'oeuvre, elle est fonctionnelle et ne détruit pas le paysage, comme réussit à le faire, par exemple, le centre municipal.

Beaucoup de gens affirment qu'une fois arrivé à Percé en venant de **Matane,** il est préférable de revenir sur ses pas que de poursuivre vers le fond de la **baie des Chaleurs,** et traverser la vallée de la Matapédia pour rejoindre **Sainte-Flavie.** Ce peut être une suggestion valable. Mais, lors d'un premier voyage, plusieurs éléments me font dire le contraire, que ce soit le panorama grandiose du belvédère du **mont Saint-Joseph** à **Carleton,** l'estuaire de **la Restigouche** où eurent lieu les combats historiques de 1760 ou la **Matapédia,** cette belle rivière à saumon.

En rédigeant ces quelques lignes, j'ai revécu des moments fort agréables. Je retournerai sûrement en Gaspésie dans quelques années; j'y redécouvrirai des endroits connus et j'en découvrirai aussi des nouveaux.

Si vous partez, vous aussi, pour la Gaspésie cet été ou si vous vous promettez de le faire l'an prochain, je vous souhaite d'heureuses découvertes.

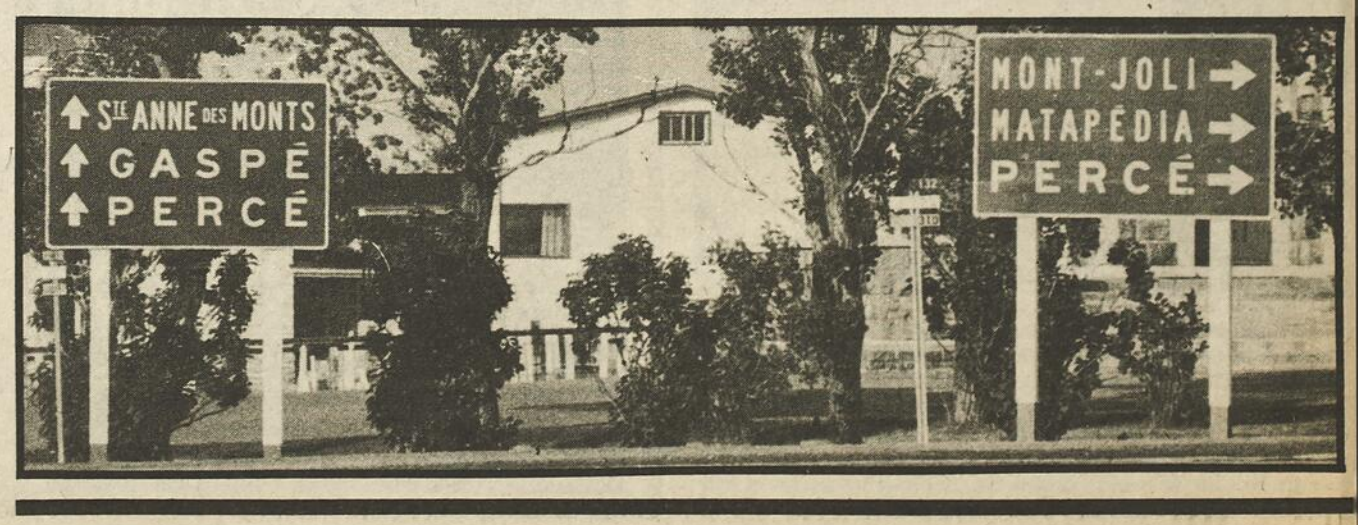

Cuba... si

VENEZ RENCONTRER LES SPÉCIALISTES DE CUBA

CET ÉTÉ: A COMPTER DE

$369.00

1 semaine — départs tous les dimanches

CET HIVER

IL EST DÉJÀ TEMPS DE VOUS ENREGISTRER NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE DÉÇUS.

MEGANO - VARADERO 1 SEM. ou 2 SEM.

Cuba... *on connait ça!*

CROISIÈRES SUR LE SAGUENAY et LE ST-LAURENT SUR LE M/V ODESSA

à partir de **$345**

Départs tous les samedis du 17 juillet au 4 septembre.

LES ANTILLES	1 sem.	2 sem.
Puerto Rico	$289.	$349.
Barbade	$299.	$359
Miami	$249.	$319.
Jamaïque	$339.	$339.
West End (1 semaine) à partir de		$299.

VOYAGES unik

1574 CH. CHAMBLY LONGUEUIL 674-6273

plein air

Quatre Québécois à l'assaut des monts Torngat dans l'Ungava

Pour une troisième année consécutive, quatre Québécois ont franchi à ski les monts Torngat dans la péninsule d'Ungava. L'équipe de cette année était composée du responsable *André Robert* (33 ans), de la Compagnie des expéditions arctiques Torngat Inc., de *Gilles Couet* (28 ans), directeur de la Base de Plein Air de St-Gédéon au Lac St-Jean, de *Jean Paradis* (27 ans), technicien en informatique d'Alma, et de *Simon Richer* (44 ans), médecin psychiatre de Montréal.

par Gilles Couet, Jean Paradis, Simon Richer et André Robert

Depuis peu, on parle de plus en plus des **Torngat.** Cette chaine de montagnes est l'ossature de la frontière entre le Labrador et le Québec. On la découvre du haut des airs quand on traverse l'Atlantique, mais aller voir de près ce que ce coin de notre Québec recèle de beauté sauvage et de ressources sportives est une tentation à laquelle quelques-uns n'ont pu résister. Les Inuit semblent avoir pour cette région le respect qu'on accorde habituellement aux repaires des grands vents et des mauvaises surprises climatiques. **Torngat,** ce sont les montagnes des mauvais esprits.

Cette année, sensiblement le même itinéraire a été suivi, sauf qu'il a été fait en sens inverse des années précédentes, soit **de Saglek** sur la côte est du Labrador, un poste maintenant inhabité, en direction ouest **vers Port Nouveau-Québec,** à l'intérieur de la Baie d'Ungava. Ce trajet est à plus de 58 degrés de latitude nord. La traversée de ces régions inhospitalières est essentiellement propice au raid à ski, et la mise à l'épreuve de la résistance humaine et du matériel se vérifie sur tous les plans. Le raid à ski tient de la combinaison du ski de fond, du camping d'hiver et des techniques de survie.

Partis de Montréal le 15 avril dernier par une température printanière, dans l'animation et les trépidations qui font oublier trop souvent l'esprit d'aventure, nous avons tous les quatre fait équipe pratiquement sur place. Sur place... et sur glace! Nous nous connaissions peu avant le départ, sauf par un fort désir commun de réaliser cette traversée. Cinq heures seulement après Montréal, l'avion **Twin Otter** de Fort Chimo à Saglek nous déposait dans les solitudes glacées de ce fjord éloigné.

Après avoir parcouru en quelques minutes du haut des airs ce que nous prendrons des jours à gagner pas à pas contre la glace et les vents, les pilotes nous photographient peut-être déjà comme des "portés disparus". D'un coup, les liens sont coupés avec le monde extérieur, on ne sait pour combien de jours. Chacun transporte de 50 à 60 livres dans son sac à dos, à quoi s'ajoutera le poids des skis quand les conditions seront impraticables pour les chausser.

Vents de face de 80 kilomètres heure

Le couloir du fjord est une soufflerie à grand débit d'une largeur d'environ 8 kilomètres, bordé de parois rocheuses de 1,300 à 1,500 mètres d'altitude. Au cours des trois premiers jours, pas de neige. Il a été impossible de chausser les skis pour de bonnes distances. C'est à pied, skis sur le sac, et cannes piquant la glace bleue avec force, que nous avons commencé lentement cette remontée.

Les bourrasques de vent d'ouest nous ont souvent projetés par terre, armes et bagages, et littéralement soufflés sur plusieurs dizaines de mètres. Si chacun était face à lui-même dans ces moments, les étapes de connaissance franchies dans l'équipe l'ont été avec un moral à un haut niveau. Soleil et moral au beau fixe. Températures moyennes de jour au début: -10oC et de nuit: -18oC. Les seules traces de vie aperçues alors ont été la course de deux loups traversant le fjord, et quelques petits oiseaux gris et blancs, puis quelques phoques au soleil. Dans l'impossibilité de monter la tente vu la force des vents, nous n'avons qu'à imiter les phoques. Les matelas de sol sont déroulés sur la glace du fjord, et enfouis dans nos sacs, nous contemplons les aurores polaires.

Le long du fjord de **Saglek** viennent s'aboucher des affluents larges comme des fleuves. Nous sommes bien petits dans cette immensité. Déjà, depuis plus de 40 kilomètres, nous avons repéré la paroi où nous virerons vers le nord et le nord-ouest pour entrer dans la moraine **Nakvak,** et accéder dans les hauteurs au pays des caribous.

Alternance de glace, de mousse et de broussaille. Une fonte prématurée et un nouveau gel ont laissé le sol bon à tout sauf au ski. Mais si cette vallée de la **Nakvak** a pris des allures de randonnée pédestre, les sacrifices faits au ski ont été largement compensés par l'ampleur et la beauté sauvage des paysages de cette ancienne moraine et par les saisissantes courses des hordes de caribous.

On arrive au Québec

Quatre jours de remontée nous amènent à la ligne de partage des eaux. Cette frontière est tout autre chose qu'une simple notion de géographie. Un moment d'inquiétude passe brièvement quand les trois nouveaux de cette année se demandent ce qui arriverait si nous nous butions aux mêmes conditions de terrain sur les 100 prochains milles!

Notre responsable ne démord pas de son optimisme et nous encourage à manger comme nous en avons envie. Les rations tiendront. Il nous communiquera plus tard qu'il était ravi de constater que le sort de l'expédition était bien dans les mains de tous, et réellement assumé. Nous quittons la **Nakvak** versant Labrador et entrons dans la **vallée de la Korok.** De la neige en abondance? C'est bien notre Québec. Les volées de perdrix des neiges commencent à se lever et à s'abattre. Pas de chasse pour nous; les caméras et la ciné au chaud dans l'anorak sont aussi essentielles que nos skis.

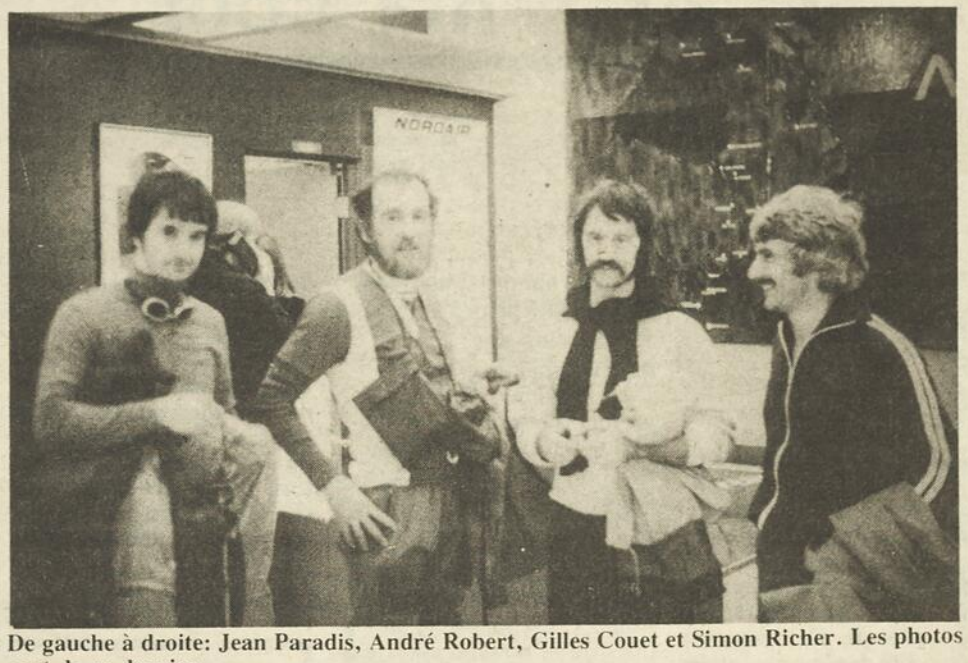

De gauche à droite: Jean Paradis, André Robert, Gilles Couet et Simon Richer. Les photos sont de ce dernier.

Samedi prochain:

l'arrivée à

Port Nouveau-Québec

C'était dans le fjord de Saglek, sous des vents de 50 milles à l'heure.

Visitez l'Europe...

EN... AUTOMOBILE

ou en

EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT - VW - CITROËN FIAT - SIMCA - PEUGEOT VOLVO - MICRO-BUS - ETC...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets : Bateau - Avion

ITINÉRAIRES routiers gratuits

PLAN de VACANCES

AIR-AUTO

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200

"Touring Club de France" Permis No - 50291

plein air

un jardin dans ma cour

par M. Philippe Martin, agronome, conseiller en production maraîchère dans la région agricole du Richelieu.

(Photo Agriculture Canada)

Attention aux insectes dévastateurs. Sur cette photo, des charançons de la carotte s'empiffrent de leur mets favori.

Les insectes et les maladies

Les jardins potagers, tout comme les grandes étendues cultivées pour les légumes, ne sont pas à l'abri des insectes et des maladies. On dit souvent qu'une goutte de prévention vaut un gallon de protection. C'est un peu dans cette optique qu'il faut aborder le problème du contrôle des insectes et des maladies dans le jardin.

Savoir regarder

Plusieurs personnes disent que les "insectes sont arrivés en même temps que les agronomes" et c'est relativement vrai puisque les spécialistes ne se contentent jamais assez de regarder sur les feuilles et sous les feuilles, là où se trouve le "bobo". La couleur du feuillage ainsi que le comportement général de la plante sont autant d'indices révélateurs de la présence d'un insecte ou d'une maladie. En un mot, celui qui possède le sens de l'observation a déjà gagné la bataille de la protection.

Savoir prévenir

La rotation est un moyen efficace de protection tant pour les insectes que pour les maladies. Il est relativement facile de comprendre que beaucoup de maladies et d'insectes hivernent à proximité de l'endroit où ils se sont multipliés pendant l'été. Il suffit souvent de changer la disposition du jardin à chaque année. Ce faisant, on contrôle plus facilement les insectes et les maladies, et ont exploite la fertilité naturelle de chaque coin de terre.

Le sarclage

Plus le jardin sera exempt de mauvaises herbes, plus l'aération sera bonne et meilleur sera le contrôle des maladies. De plus, les insectes qui souvent se multiplient sur les mauvaises herbes, seront moins susceptibles de s'étendre au jardin. En plus du sarclage, il est bon de nettoyer aussi les abords en fauchant les hautes herbes.

Destruction des déchets de culture

Au cours de la saison ou lors du nettoyage d'automne, les déchets doivent être ratissés et détruits. Les feuilles, les fruits ou les légumes avariés et laissés sur le sol pourrissent, moisissent et sont une source d'infection pour les légumes sains. C'est la même histoire de la pomme pourrie parmi les pommes saines.

Les pesticides

Aujourd'hui, la moindre quincaillerie possède un comptoir à pesticides. Il est donc facile de se procurer les produits antiparasitaires. Le problème de l'amateur réside dans le choix du fongicide ou de l'insecticide approprié.

Il y a quelques précautions élémentaires qu'il faut prendre et on n'insistera jamais suffisamment sur la nécessité de s'y conformer. Ainsi, on doit:

—lire l'étiquette
—entreposer sous clef, loin de la portée des enfants
—porter des gants et ne pas respirer les buées
—se laver les mains après chaque traitement
—brûler ou enterrer les contenants vides

Il faut aussi porter une attention spéciale aux lettres qui sont inscrites sur la plupart des contenants de pesticides. On y trouve généralement un chiffre et une lettre qui réfèrent à une indication précise. Prenons par exemple "Malathion 25W". Il s'agit d'un insecticide dont la concentration est de 25% (25W) de produit actif, et la lettre W indique que ce produit est une poudre qu'on peut mouiller (du mot anglais: wetable) à diluer dans l'eau. Les chiffres usuels (ou pourcentage) sont "5", "10", "20", "25", "50". La lettre "D" indique que ce produit doit s'appliquer en poudre (du mot anglais: dust). La lettre "E" indique que c'est un liquide à diluer dans l'eau (du mot anglais: emulsion). La lettre "G" indique que le produit sousforme de granule s'utilise tel quel, un peu comme de l'engrais chimique; il est spécifique pour les insectes du sol (G du mot anglais: granular).

Pour de plus amples renseignements concernant le contrôle des insectes et des maladies, on peut écrire au service de l'Information du ministère de l'Agriculture du Québec, 200-A, chemin Ste-Foy et demander la publication AGDEX 250/605.

Des "jardins animés" dans les parcs de Montréal, pour les 3 à 7 ans

Jusqu'au 12 août, les petits de 3 à 7 ans ont la possibilité de participer à un programme d'activités récréatives, offert par le Service des sports et loisirs de Montréal, dans plus de trente parcs répartis sur tout le territoire municipal. Ces activités se déroulent du lundi au jeudi, de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, à raison d'une demi-journée par jour.

Sous le thème **"Jardins animés"**, ce programme est conçu de façon à permettre l'exploitation optimale des ressources du terrain de jeu: le soleil, le sable, la verdure, l'eau et le jardin d'appareils de jeux. Différentes activités, réalisées selon des formules qui stimulent le jeu créateur, ont été préparées par les responsables de ces jardins. Ainsi on y trouve des histoires, des jeux libres ou dirigés, des grands jeux de création et d'expression, de la gymnastique, des jeux dramatiques, des jeux d'eau et des jeux de sable.

Voici, selon les quartiers, la liste des endroits où ce programme est offert:

(Petite Bourgogne, Côte-St-Paul, Pointe-St-Charles, St-Henri, Ste-Anne)

Parcs:
P.M.—St-Jean de Matha
(rues Dumas et Allard)
A.M.—Campbell ouest
(1990 de Maricourt)
A.M.—LeBer
(2120 Favard)

(Notre-Dame-de-Grâce, Côte-des-Neiges, Snowdon)
Parcs:
A.M.—Confédération
(6300, ch. Côte St-Luc)
P.M.—Kensington
(4455 Kensington)
P.M.—Macdonald
(5355 Clanranald)
A.M.—Jean-Brillant
(Jean-Brillant et Decelles)

(Ahuntsic, Laval, Saraguay)
Parcs:
A.M.—Sault-au-Récollet
(9300 ouest, Gouin)
P.M.—De Mésy
(12,120 Grenet)
A.M.—Raimbault
(12,377 Notre-Dame-des-Anges)
A.M.—Ste-Odile
(12,055 Dépatie)
A.M.—St-Paul de la Croix
(9900 Hamel)

(Hochelaga, Maisonneuve)
Parcs:
A.M., P.M.—Ovila-Pelletier
(4495 est, Ontario)

(Centre-ville)
Parcs:
A.M.—Baldwin
(4355 Fullum)
A.M.—Laurier
(1115 est, Laurier)

(Mercier)
Parcs:
P.M.—De Rougemont
(Bossuet et Ontario)
P.M.—De la Bruère
(2150 de La Bruère)
A.M.—Pierre-Bernard
(3055 Mousseau)
A.M.—Guillaume-Couture
(6310 Albany)

(Rosemont)
Parcs:
P.M.—Le Pélican
(2590 Masson)
P.M.—De la Louisiane
(35e Ave et Bellechasse)
A.M.—Joseph-Paré
6550, 43e Avenue)
P.M.—Père Marquette
(1555 des Carrières)

(St-Michel-Nord)
Parcs:
P.M.—François-Perrault
(7450, boul. J. François-Perrault)
A.M.—Ste-Lucie
(16e Ave et Legendre

(Rivière-des-Prairies)
Parcs:
A.M.—St-Joseph
(67e Rue et boul. Gouin)
P.M.—Ste-Marthe
(8700 est, boul. Gouin)

(Centre-Nord)
Parcs:
A.M.—Nicolas-Tillemont
(7833 des Erables)
P.M.—St-Alphonse
(Châteaubriand et Crémazie)
A.M.—Turin
(7205 Chambord)
A.M.—St-Isaac-Jogues
(9355 de Galinée)

Dans les parcs: des grands jeux libres ou dirigés, des jeux de création et d'expression.

les sciences...
c'est pas sorcier

A-t-on encore les étés qu'on avait?

par Pierre Sormany

Un chercheur américain affirmait il y a près de trois mois que notre planète entrait dans un cycle d'une quarantaine d'années de mauvais temps. En juin, la CIA, moins économe sur les durées, ne lésinait guère et annonçait le retour d'une nouvelle aire glaciaire. Pour dans plusieurs siècles, certes, mais le refroidissement était, selon l'agence d'espionnage américaine, bel et bien commencé, risquant d'étendre la famine au monde entier.

L'organisation météorologique mondiale (OMM) ne pouvait laisser sous silence pareilles prophéties alarmistes. Et la semaine dernière, lors d'une déclaration solennelle, elle rendait publique une étude commandée à huit experts mondiaux. Etude hautement scientifique, mais aussi, hautement prudente, et qui établit avec certitude... qu'on n'est certain de rien!

Les glaces, c'était hier!

Première approche: historique. "Depuis deux millions d'années, les climats glaciaires et interglaciaires se sont succédés en alternance, affirment les experts, les ères glaciaires ayant tendance à se reproduire environ tous les 100,000 ans". Or, on vient à peine de terminer la dernière ère glaciaire (8,000 ans ou 10,000 ans à peine, ce qui, en terme géologique, signifie hier!). On peut donc conclure qu'on a bien du temps devant nous! Malheureusement, même dans les ères interglaciaires on assiste à des fluctuations cycliques, moins importantes, certes, mais significatives. La dernière période de refroidissement s'est terminée à la fin du 16e siècle, avec le "petit âge glaciaire" de 1550 à 1850. Depuis, affirment les experts, la terre se réchaufferait. Mais pour combien de temps?

L'approche historique n'est malheureusement pas vierge d'inquiétudes. Ainsi, doit-on constater que nous sommes présentement dans une période interglaciaire anormalement chaude. Notre climat est plus doux qu'il ne l'a jamais été au cours des 100,000 dernières années. On peut établir ce fait à partir de l'observation des vestiges sédimentaires, qui indiquent le niveau de l'eau de mer à différentes époques. Il est présentement près de 100 mètres au-dessus de son minimum d'il y a 18,000 ans. Est-ce suffisant pour prédire que désormais tout ira en se refroidissant? Là-dessus les experts ne dissimulent pas leur incertitude: "les hypothèses d'un refroidissement ou d'un réchauffement paraissent également acceptables".

L'homme dans le système

Toutefois il y a lieu de prévoir que, pour la première fois, l'homme est devenu un élément perturbateur dans l'évolution du climat. Une partie de l'énergie solaire reçue par la terre au cours des siècles derniers ne s'est pas transformée en chaleur mais fut absorbée par les végétaux (par photosynthèse). Les végétaux meurent ensuite, et leur biomasse, riche en énergie accumulée se transforme lentement en gaz et en pétrole. Nous sommes aujourd'hui en train de libérer, en un siècle à peine, une bonne partie de cette énergie accumulée depuis des siècles dans notre sous-sol.

Avec l'énergie nucléaire, c'est même de l'énergie "nouvelle" (indépendante du rayonnement solaire, même indirectement) que nous dégageons. Si, pour l'instant, ces phénomènes n'ont une certaine importance que pour de petites ères (les micro-climats urbains par exemple sont de 1 à 2 degrés plus élevés que le climat des régions rurales ou environnantes), rien n'exclut la possibilité qu'à plus long terme, l'activité de l'homme puisse retarder le refroidissement éventuel de la planète, voire prolonger de quelques jours les saisons agricoles, contrairement aux prédictions de la CIA.

En outre, en même temps qu'elle échauffe très légèrement notre climat, la consommation du pétrole dégage dans l'atmosphère des gazs carboniques qui pourraient augmenter le taux d'absorption de l'énergie solaire, et entraîner eux aussi un échauffement du climat. Depuis le début du siècle, la concentration de gaz carbonique, toujours très faible, s'est accrue de 10%. A l'épuisement des ressources fossiles actuellement connues, le taux pourrait avoir doublé (dans 100 ou 200 ans estiment les experts de l'OMM). Au pire, on pourrait même prédire la fonte totale des glaces arctiques, ce qui ne s'est jamais vu sur terre, de mémoire d'archéologues.

Le vrai danger

Laissons donc courir les rumeurs et prophéties. Le danger n'est pas là. Il réside en fait dans la relative fragilité de notre organisation agricole et technique. Avant de parler du refroidissement permanent du climat, comme le fait la CIA, il faut prendre conscience du fait qu'un refroidissement "normal" de 1 degré, d'une année à l'autre, suffit à diminuer le rendement agricole de quelques points de pourcentage, dans les régions à lattitude moyenne ou élevée surtout (Canada, URSS), à diminuer les prises de poissons, la production ligneuse (le bois), etc.

Si ces fluctuations pouvaient être facilement supportées, voire contrebalancées par l'amélioration de la technologie, au cours des siècles derniers, elles seront beaucoup plus lourdes de conséquences dans un monde surpeuplé et éventuellement déjà sous-alimenté.

Beaucoup plus que les grands cycles millénaires, ce sont les fluctuations annuelles, voire les phénomènes à plus court terme encore (une inondation, une sécheresse, une grêle, une tornade) qui risquent de devenir perturbateurs, dans un monde de plus en plus dépendant d'une technologie fragile et d'un sol hautement surexploité... et d'un climat toujours imprévisible.

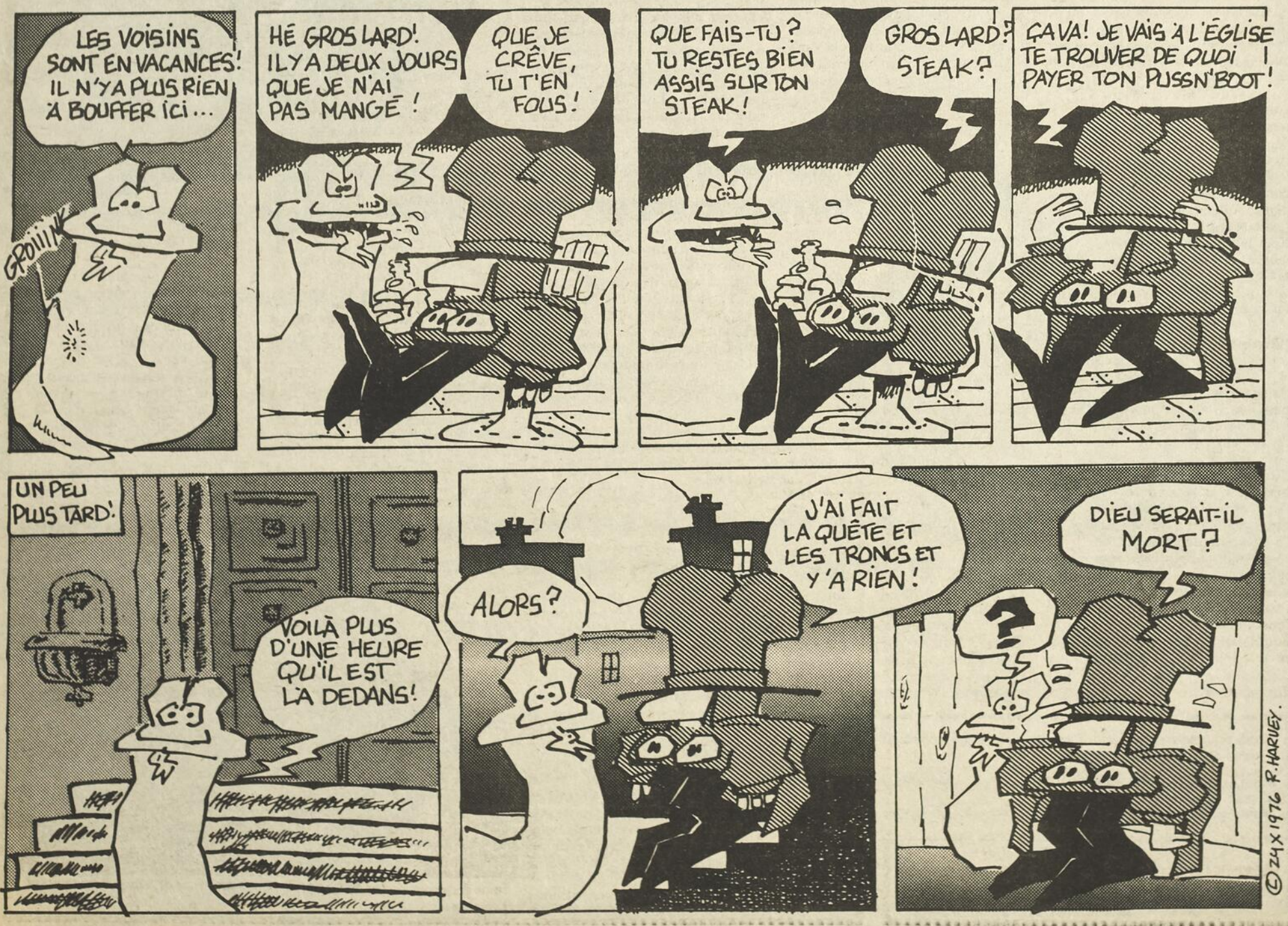

La bande de Bromont

LE DOSSIER OLYMPIQUE (6)

par Nick Auf der Maur

Les Désourdy se retrouvent, sans aucun frais, propriétaires d'un des plus beaux centres d'équitation

L'orgueil de Bromont est le Montreal Hunt Club, premier club de chasse à courre en Amérique du Nord. Roland Desourdy en est le grand veneur, fonction qui l'autorise à porter une élégante tunique rouge lorsqu'il monte à cheval au son des aboiements et des cors de chasse anglais.

Il a communiqué sa passion pour ce sport de gentilhomme à plusieurs membres de la bande de Bromont et, en particulier, à Gérard Niding. Lorsqu'il commença à être question de l'emplacement des compétitions équestres, Desourdy amena Niding visiter tous les grands centres équestres du monde afin de lui faire voir quel merveilleux terrain de jeux pouvait échoir à la bande de Bromont.

Le vice-président du COJO, Simon Saint-Pierre, s'enticha tellement du sport de l'équitation qu'il prit l'habitude de passer ses week-ends à Bromont. Le jour de son anniversaire, ses subalternes lui firent cadeau d'un cheval qu'ils firent monter jusqu'à son bureau par l'ascenseur de service pour participer à la fête. Un an plus tard, au milieu de l'hiver, Saint-Pierre tomba de cheval dans le manège intérieur de Desourdy et se blessa à la tête. Il mourut quelques jours plus tard d'une hémorragie cérébrale.

Les Desourdy et leurs amis sont évidemment des habitués du Club de golf de Bromont, qui n'est pas vraiment le club privé des Desourdy comme le disent les mauvaises langues mais le club de la bande de Bromont. Le professionnel du club est un ancien joueur de hockey des Canadiens, Robert Rousseau, également partenaire muet de Gerry Snyder en affaires.

Ainsi, quand vint le temps pour le COJO de décider où aurait lieu le concours hippique des Jeux, est-ce étonnant qu'il ait jeté son dévolu sur Bromont?

La Fédération équestre du Canada fut consultée et recommanda Saint-Lazare, près de Hudson, fief des hippophiles anglophones du Québec. L'un des avantages de Saint-Lazare est que le sol y est idéal: sablonneux plutôt qu'argileux comme celui de Bromont. L'argile a le double inconvénient de rester longtemps détrempée par temps humide et de durcir sous le soleil, devenant très périlleuse pour les pattes fragiles des chevaux de grand prix utilisés dans ces compétitions.

Le COJO, les Desourdy et leurs amis, qui favorisaient Bromont, ne se laissèrent pas émouvoir par ces arguments. En réalité, le COJO avait déjà arrêté sa décision lors de la visite du chef de la Fédération équestre internationale, le prince Philippe. Roland Desourdy cueillit le prince en hélicoptère à l'aéroport de Dorval et l'emmena à Bromont. Après avoir fait le tour du domaine, le prince lui donna sa bénédiction et celle de la Fédération.

A l'origine, la plupart des compétitions hippiques devaient avoir lieu à l'île Sainte-Hélène et à l'Autostade, deux vestiges de l'Expo. Les épreuves de saut devaient clôturer les Jeux au stade olympique. Seul le parcours de chasse devait avoir lieu sur la ferme de 9,000 acres des Desourdy.

L'Autostade est situé au carrefour d'une autoroute achalandée, du pont Victoria, de l'aéroport des ADAC et du port de Montréal. En le voyant, le prince Philippe réfléchit tout haut que les chevaux pourraient mal réagir au bruit des voitures, des avions et des bateaux. Le COJO prit prétexte de cette remarque pour décider, en mars 1974, de transporter à Bromont les épreuves qui devaient avoir lieu à l'Autostade et à l'île Sainte-Hélène. Le coût des installations qu'il fallait construire à Bromont (contrat confié à Desourdy Construction, naturellement) passa ainsi à plus de $4 millions. Les estrades temporaires de 9,000 sièges prévues au départ furent remplacées par un stade permanent de 15,000 places.

Tout allait être construit sur la terre des Desourdy, occasion que la famille ne tarda pas à tourner à son avantage. Deux entreprises de la famille, Domaine Bromont Inc. et Bromont Estate Inc., contractèrent une obligation de $1,850,000 sur première hypothèque par l'entremise du Trust général du Canada, qui s'empressa de la refiler à la Caisse des dépôts et investissements du Québec, organisme chargé d'investir l'argent déposé par les contribuables à la Régie des rentes. Les Desourdy purent ainsi emprunter à faible taux d'intérêt en utilisant la mise de fonds du COJO comme collatérale.

Il convient de noter que feu Marcel Faribault, naguère présenté comme le grand penseur québécois du Parti conservateur, était alors président du Trust général du Canada. Il était aussi directeur de I.B.M. et, à ce titre, avait pris part aux pourparlers qui aboutirent à l'établissement de Bromont.

(L'usine de I.B.M. devait employer plus de 1,000 personnes, mais elle n'en employa jamais plus de 300 et elle aurait décampé si le gouvernement provincial ne lui avait accordé d'autres subventions. Elle compte maintenant 175 employés).

Avec l'aide de la S.C.H.L. et de la Société d'habitation du Québec, Desourdy et le COJO bâtirent un mini-village olympique pour loger les concurrents des épreuves d'équitation dans un décor charmant en face du centre de ski de Bromont et à proximité des fermes Bromont, propriété de Claude Desourdy.

Les 310 athlètes inscrits au concours d'une durée de trois jours logeront dans des appartements et dans seize maisons individuelles ressemblant plus ou moins à des chalets de ski et toutes décorées avec goût. Puisque les maisons furent construites avec des fonds fédéraux et provinciaux, elles ont une vocation d'habitation à loyer modique. La municipalité de Bromont étant ce qu'elle est, elle n'a pas un besoin criant d'habitations à loyer modique. Le plus vraisemblable est que le mini-village servira éventuellement à loger les ouvriers de l'usine de I.B.M.

De manière à pouvoir loger les autres visiteurs qui viendront à Bromont durant les Jeux, Desourdy évacue des familles entières, les installe temporairement dans des villes voisines, jusqu'au Vermont, et transforme leur maison en hôtellerie. Les 45 hôtesses des concours hippiques partageront des grands lits qui leur seront loués $1,500 chacun durant le mois qu'elles passeront à Bromont. L'une de ces auberges de fortune rapportera $12,000 durant le mois. L'addition, bien sûr est réglée par le COJO.

Un riche Brésilien, fanatique des concours hippiques, refuse de se prêter à ce commerce. Bien qu'il préfère loger près des athlètes et de leurs montures et qu'il peut certes payer ce qu'on lui demande, il refuse de le faire sous prétexte que "c'est non seulement prohibitif, mais immoral". Il descendra donc à Sutton à quelques milles de Bromont.

Le sort de Robin Hahn, fermier de la Saskatchewan et membre de l'équipe hippique du Canada à Munich en 1972, illustre bien le genre d'influence qu'exerce Desourdy au centre de Bromont. Hahn est spécialiste du cheval d'arme et le COJO l'avait engagé comme consultant pour ce concours. Hahn avait embauché quelqu'un pour s'occuper de sa ferme et était venu s'installer à Montréal.

A la suite des compétitions de 1975, Hahn suggéra d'effectuer deux modifications au parcours de Bromont. "Vous êtes à Bromont, non pas à Montréal", lui dit Desourdy. "Mais monsieur..." balbutia Hahn. Le lendemain, il était congédié et en route pour la Saskatchewan.

La question s'est posée de savoir ce qu'il adviendrait des écuries et des installations hippiques après les Jeux. Le parcours de chasse et certaines installations seront intégrés au Montreal Hunt Club. Mais le stade permanent et la piste posent un problème. Heureusement pour les Desourdy, qui pourraient rester collés avec ces ouvrages encombrants, une solution est en vue. Le Club de courses de Sherbrooke est à la recherche d'une nouvelle demeure. Bromont, en bordure de l'autoroute, est bien située et pourrait puiser dans le réservoir de population que constituent Granby, Drummondville, Saint-Jean, Cowansville et Sherbrooke, de même que les villes du nord du Vermont et de l'Etat de New York.

Jack Jackson, directeur de Blue Bonnets Raceway, pourrait peut-être conseiller ses amis de la bande de Bromont à cet égard.

Le plus étrange de l'affaire est que le COJO s'y est embarqué sans signer de contrat avec les Desourdy. Howard Radford, secrétaire-trésorier du COJO, fit savoir vers la fin de l'automne 1975, plus d'un an après la mise en chantier des installations, qu'un contrat était "en cours de préparation".

Le COJO a toujours refusé de divulguer les détails de son entente avec Desourdy et ses amis de Bromont. Tout public qu'il soit en théorie, le COJO ne s'est jamais senti obligé de révéler la nature exacte de ses entreprises. S'il faut l'en croire, il a procédé à des aménagements importants sur une propriété privée sans signer de contrat ni obtenir de garanties. Tout s'est fait sur l'honneur entre vieux camarades et les potes de Bromont n'ont jamais eu à s'en repentir: ils ont toujours semblé sortir gagnants.

Grâce à ces ententes secrètes, les Desourdy se retrouveront sans aucun frais propriétaires de l'un des plus beaux centres d'équitation de l'Amérique du Nord.

"C'est comme de donner une grande fête sans avoir à payer l'addition", disait Roland Desourdy à l'animatrice Adrienne Clarkson, de Radio-Canada.

La prodigalité de Montréal envers la bande de Bromont ne s'arrête pas aux Jeux olympiques.

La ville est propriétaire d'autres installations récréatives qui excitaient la convoitise de ce groupe d'hommes qui entretiennent de si bons rapports avec leurs amis et employés, les politiciens. A l'occasion de l'Expo 67, on avait emménagé une vaste marina avec quai capable de recevoir deux cents bateaux de plaisance à l'extrémité sud-est de l'île Sainte-Hélène. En comptant les frais d'aménagement et d'exploitation, la marina représentait un investissement de plus de $4 millions de la part des contribuables de Montréal, du Québec et du Canada. Jusqu'à cette année, la marina était ouverte à quiconque voulait débarquer à Montréal. Mais en mars, tout juste quatre mois avant l'ouverture des Jeux, le comité exécutif fit adopter par le conseil de ville un bail cédant la marina à un club de bourgeois, le Club de yacht de Montréal. Marc Carrière et David Molson sont au nombre des directeurs du club.

En cette année olympique, peu de membres du Parti civique se sont formalisés que des installations financées par le public soient mises au service exclusif des riches.

Au printemps 1976, le maire Drapeau expédia une série de brochures exaltant tout ce qui avait trait aux Olympiques. L'envoi comprenait une publication du COJO intitulée "Bromont, théâtre des concours hippiques".

La brochure, réalisée à grands frais, n'était rien de moins qu'un feuillet publicitaire pour les entreprises Desourdy, utilisant les Olympiques comme appât.

"Sise au pied du mont Brome, fille de la nature dotée d'un profil superbe, Bromont compte aujourd'hui deux mille âmes, dit la brochure.

"Sa planification a été rigoureuse, délibérée et contrôlée de manière à réunir pour les résidants et les hommes d'affaires toutes les conditions d'une coexistence confortable.

"A mi-chemin entre Montréal et Sherbrooke ... Brômont est à moins d'une heure d'avion des grands centres commerciaux de Toronto, de New York et de Boston ..."

La brochure continue de gloser sur les services de transports aériens et ferroviaires, les installations d'entreposage et les routes. Puis, elle conclut:

"Bromont, théâtre des concours hippiques des Jeux Olympiques de 1976, a rendez-vous avec le destin et une vocation de grand centre industriel et récréatif ... Epargnée par la pollution et régie par une réglementation stricte, c'est un endroit où il fait bon vivre, travailler et jouir pleinement de la vie."

Le Montréalais moyen, écrasé par les taxes, frustré de services essentiels et frisant la faillite, est invité à se dérober à ces malheurs et à se réfugier à Bromont. S'il ne peut réunir le capital nécessaire pour y acheter une maison et acquitter sa cotisation au Hunt Club et au club de golf, il peut au moins écrire à l'hôtel de ville et obtenir gratuitement cette magnifique brochure en couleurs. Après tout, c'est lui qui l'a payée.

Vous pouvez recevoir "Le Dossier olympique" chez-vous en vous adressant aux:

Editions QUEBEC-AMERIQUE
450 est, Sherbrooke, suite 801
Montréal (Québec)

Chèque ☐ Mandat ☐ **$5.95**

N.B. L'éditeur acquittera les frais d'expédition.

Nom: _____

Adresse: _____ **APP.** _____

Ville: _____

En vente également dans toute librairie.

ABONNEZ-VOUS AU JOUR

Ne manquez pas dans votre journal:

- le cahier "Vie et culture" du vendredi
- les 8 pages de la revue de la semaine du "Samedi du Jour"
- les chroniques quotidiennes: les restaurants, l'automobile, les 7/15, les consommateurs, etc.
- une information québécoise, canadienne et internationale.

VOYEZ LES DÉTAILS DE NOTRE CONCOURS DANS UNE AUTRE PAGE DE CETTE ÉDITION

PAR LA POSTE

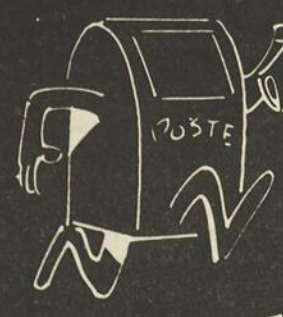

LE JOUR PAR LA POSTE

Abonnement soutien 100.00 ☐

Du lundi au samedi **12 mois $60** ☐
6 mois $32 ☐
3 mois $18 ☐

Pour l'édition du vendredi **seulement**
(Vie et culture) **12 mois $15** ☐

Pour l'édition du samedi **seulement**
(Le Samedi du Jour) **12 mois $25** ☐

LE JOUR
387 boul. Lebeau, St-Laurent H4N 1S2

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE.....CODE POSTAL .....

Les abonnements sont payables à l'avance et non remboursables.

PAR CAMELOT

LE JOUR PAR CAMELOT

payable chaque semaine $1.75
téléphonez à un
des numéros suivants:

Montréal métropolitain, Laval	**331-8961**
Saint-Jean (Iberville)	**332-3890**
Québec métropolitain	**658-8920**
	626-6925
Alma	**662-5673**
Arvida, Chicoutimi, Jonquière et Kénogami	**543-1290** / **545-0139**
Baie Comeau, Hauterive	**589-5017**
Granby	**469-3580**
Rimouski	**723-5616**
Saint-Hyacinthe	**773-1951**
Sept-Iles, Port Cartier	**968-5044**
Sorel	**742-3328**
Trois-Rivières	**374-9348**

PAR CAMELOT MOTORISÉ

LE JOUR PAR CAMELOT MOTORISÉ

Car je demeure à Montréal dans un des quartiers suivants:
Outremont, Notre-Dame-de-Grâces, Westmount, Snowdon, Côte des Neiges, Cartierville, Nouveau-Bordeaux, St-Laurent.

Ou, ailleurs au Québec, à:
Sherbrooke, Victoriaville, Charlesbourg

Pour 12 mois $84 ☐
Pour 6 mois $42 ☐
Pour 3 mois $21 ☐

Le Jour
387 boul. Lebeau Ville St-Laurent H4N 1S2

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE.....CODE POSTAL .....

Les abonnements sont payables d'avance et non remboursables.

éditorial

par
Yves
Michaud

Notre flamme olympique!

Si la secrète intention des politiciens et des gouvernements était de chloroformer l'opinion publique par le déploiement des Jeux olympiques et la construction en tape-l'oeil d'installations sportives les plus coûteuses au monde, si leur calcul était de freiner, ne serait-ce qu'un instant, la marche du peuple québécois vers son indépendance, la réalité déjoue leurs plans. Car en dehors du monde artificiel, superficiel, éphémère, fabriqué et frelaté de la frénésie olympique, le Québec vit en ce moment précis de son histoire des heures fébriles et pleines d'espérance.

Hier soir et les soirs précédents, depuis plus de deux semaines, les informations des chaînes de télévision comme les bulletins de nouvelles de la radio et les manchettes de la presse écrite, braquent les pleins feux de l'actualité sur les questions linguistiques et sur les problèmes centenaires qui découlent de la coexistence dans le Canada de deux majorités culturelles.

Le plus récent événement à s'inscrire dans la foulée des querelles linguistiques est la spectaculaire décision du maire de la ville de Hull, M. Gilles Rocheleau, d'écoper de trois jours de prison ferme au lieu que de consentir à payer une contravention de soixante-trois dollars ($63) qui lui a été signifiée dans la seule langue anglaise. Je ne connais pas les opinions politiques du maire de Hull. Mais fut-il libéral, conservateur, créditiste, indépendantiste ou, ce qui m'étonnerait, maoiste, le geste qu'il vient de poser mérite force éloges. Voilà donc le maire de l'une des villes les plus importantes du Québec qui, à l'exemple de centaines de milliers de ses compatriotes, en a jusque là du mépris et de l'arrogance de la majorité anglo-saxonne. Entre la soumission et les barreaux de la prison, il choisit la voie la plus honorable, le cachot. Assez, c'est assez. Trop, c'est trop.

Quelques jours auparavant, les employés francophones de la société Air Canada, à Montréal, à l'exemple des gens de l'air du Québec et des contrôleurs francophones, appuyés par la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) annonçaient leur intention de se retirer du syndicat à majorité anglophone auquel ils appartiennent pour mener seuls, à leur manière et à leur gré, leur propre bataille pour le bilinguisme au sein de la société fédérale où les Canadiens de langue anglaise font la pluie et le beau temps depuis des suites de générations.

A l'Assemblée nationale du Québec, aux Communes canadiennes, lieux privilégiés de l'opportunisme politique, derniers refuges des ambitions voilées et des prudences honteuses, le torchon brûle dans les cuisines partisanes. M. Jean Marchand démissionne du cabinet. Mme Jeanne Sauvé voudrait bien faire de même mais il manque le courage de quitter la planque dorée dont elle a rêvé toute sa vie, tandis que le député Serge Joyal poursuit, cavalier seul, une flibusterie judiciaire contre Air Canada qui le mènera peut-être, en son heure et en son temps, à des révisions déchirantes.

Il y a, bien sûr, des ombres au tableau. Déraciné dans les nuages, le chanteur Robert Charlebois se jette dans les bras de Trudeau tandis que quatre cinéastes québécois, en rupture de ban avec une culture qui les a créés et mis au monde, ne voient plus leur salut que dans des pellicules anglaises... A l'opposé, pieds nus dans l'aube de l'engagement politique, Félix Leclerc déclare à Mainmise (juillet 1976): "Moi, je suis pour le PQ pendant qu'ils sont purs. Ceux qui peuvent apporter un remède à notre absence de pays, c'est un parti, pur pour l'instant. Si on ne passe pas par là, dans vingt ans ou plus, y'aura le cadenas sur la porte du Québec. Ça sera écrit "Private". Moi, dans ce temps-là, j'aurai aussi fermé ma barrière sur la route et j'aurai tourné le dos parce que j'aurai honte".

Il y a dans tous ces événements charriés par l'actualité, en apparence isolés et disparates, un fil conducteur visible à l'oeil nu: l'inexorable prise de conscience d'un peuple de son identité et sa volonté quotidiennement raffermie de décider lui-même de son avenir. Pour une, deux ou trois démissions, au secours des vieilles lassitudes et à la rescousse des héros fatigués, les nouveaux combattants arrivent de partout dans la mêlée, de tous les horizons du ciel québécois.

Détrompez-vous, ministres soumis et politiciens habiles, cette idée que vous combattez par toute la force de votre pouvoir et de notre argent, cet espoir que vous voulez mettre en veilleuse par la parade de vos armées et le clinquant de vos débordements olympiques, cette petite flamme qui s'appelle l'indépendance, vivifiée dans le secret de nos générations tenaces et endurcies, jamais vous ne pourrez l'éteindre.

vous avez la parole

L'ANEQ et l'information

Tous ceux qui lisent votre journal sont en droit de s'attendre à un contenu sérieux, objectif, à des articles recherchés et bien faits.

Il m'est impossible de vous transmettre l'opinion de toutes les couches du peuple québécois qui lisent Le Jour; cependant, je peux me faire le porte-parole des étudiants, qui constituent une large section du peuple québécois et ainsi de vos lecteurs.

Il appartient à votre journal de servir cette section du peuple québécois. Le Jour pourrait, à notre avis, publier régulièrement des articles concernant la jeunesse et, à tout le moins, couvrir avec sérieux et objectivité les activités des étudiants du Québec à travers leur association de défense, l'ANEQ.

Mais les deux lettres du 8 et 16 juin dernier ("La direction de l'ANEQ, un frein à la mobilisation étudiante" et "L'ANEQ: cauchemar ou réalité") et la grosse majorité des reportages qui sont parus dans votre journal cette année à propos des étudiants du Québec nous amènent à la conclusion que cette tâche n'est pas menée à bon terme, n'est pas prise en main fermement.

Laissez-nous vous donner quelques exemples.

Au lendemain du IIIe congrès national de l'ANEQ, Pierre Tanguay signait un reportage intitulé "Le mouvement étudiant contrôlé par un exécutif de 5 membres". Non seulement cet article passait-il complètement "à côté de la track", mais contenait des fausseté s et dénigrait le rôle important de ce congrès. Il est à noter que M. Tanguay n'avait pas trouvé bon de se rendre au congrès...!

En une autre occasion, l'ANEQ appela une manifestation contre la hausse des tarifs (de la CTCUM) lors d'une conférence de presse. Quelle ne fut pas notre surprise quand, dans l'article qui annonçait la manifestation, toujours sous la plume de M. Tanguay, il était dit que la manifestation était convoquée par quelqu'un d'autre que l'ANEQ.

Enfin, lorsque nous convoquons des conférences de presse, il nous est très difficile de faire déplacer M. Tanguay. Le résultat est que, souvent, d'autres quotidiens rapportent le contenu de notre message. Quand au Jour, ou bien rien ne paraît... ou M. Tanguay nous livre ses tortueuses gymnastiques intellectuelles dans de vulgaires déformations.

Par contre, le même M. Tanguay accourt littéralement lorsque ce qu'il appelle "l'aile dissidente de l'ANEQ" donne une conférence de presse. Soyez assuré, M. Michaud, que ces gens qui veulent faire de l'ANEQ une organisation politique bénéficient d'une très bonne couverture!

Nous considérons que Le Jour devrait couvrir avec sérieux et objectivité les divers événements de la société québécoise. Cela est, vous en conviendrez, tout à fait normal. Et ce que nous demandons là, ce n'est aucunement de la propagande pour l'organisation de défense des étudiants du Québec. Plutôt un respect pour ceux-ci.

Nous avons donc pris l'initiative d'écrire une lettre au lecteur pour rétablir certains faits erronés qui sont parus dans votre journal. Nous osons espérer que notre lettre aura toute l'audience qui lui revient. A tout le moins la même que celles qui l'ont précédée.

Daniel Dagenais,
secrétaire à l'information
de l'Association Nationale
des Etudiants du Québec

Cher M. Dagenais

Ainsi que le disait un de mes confrères, c'est fou ce qui se gaspille de forêt au Québec pour imprimer tout ce qui s'écrit.

N'eût été le fait que vous m'attaquez personnellement dans votre lettre, je ne vous aurais sans doute même pas répondu, tant votre manque de rigueur et votre culot débridé invitent peu à la discussion. Mais enfin, passons au vif du sujet.

Si j'ai bien compris, vous n'êtes pas content de la manière dont le JOUR a couvert la question étudiante cette année. C'est votre droit le plus strict de critiquer. Libre à vous aussi de vous proclamer, si ça vous fait plaisir, "porte-parole des étudiants".

Je ne peux cependant laisser passer vos attaques non fondées qui, je l'espère pour vous, sont dues à une amnésie passagère.

Que vous ne soyez pas d'accord avec mon article sur le troisième congrès national de l'ANEQ ne vous donne pas le droit de dire qu'il était rempli de fausset és. Et parlant de fausseté, si vous vous étiez donné la peine de jeter un petit coup d'oeil du côté de la section du gymnase du cégep de Limoilou, réservée à la presse pendant ce congrès, vous auriez pu m'apercevoir dans la masse de journalistes (2) qui s'étaient "dérangés" pour vous couvrir.

Quand il m'est arrivé (rarement) de ne pouvoir couvrir l'une de vos conférences de presse, j'ai toujours cherché à contacter l'un de vos porte-parole avant d'écrire quoi que ce soit.

Pour ce qui est de mes supposées "tortueuses gymnastiques intellectuelles dans de vulgaires déformations", elles ne sont que le fruit de votre très fertile imagination.

Vous dites qu'il est difficile de me faire déplacer. Je vous dirai que vous êtes plus difficilement atteignable que ne l'est Robert Bourassa lorsqu'il s'agit d'obtenir de l'information plutôt que de consommer vos messages préparés à l'avance.

Quant aux divisions idéologiques, politiques et stratégiques qui agitent l'Association nationale des étudiants du Québec, il n'est que du devoir des journalistes d'en rendre compte.

Je n'ai pas compilé de statistiques sur la fréquence des articles d'information publiés dans le JOUR sur chacune des tendances que l'on retrouve au sein de l'ANEQ, mais je ne crois pas me tromper en disant que les lecteurs ont été généreusement informés sur tous les points de vue.

Pierre Tanguay

La dame et Statistique Canada

Dame canadienne, dans sa maison cachée
Tenait dans ses mains un avantage.
Statistique Canada, par la main d'oeuvre tenté
Lui tint à peu près ce langage:
"Hé, bonjour, madame, mademoiselle,
Que vous êtes jolie, que vous me semblez belle!
Sans mentir, si votre ramage
se rapporte à votre plumage
Vous êtes le phénix des gens de notre loi";
A ces mots, la dame ne sent plus de joie.
Et pour prouver sa bonne foi,
Elle accepte gaiement, laisse tomber son "ouois"
Statistique Canada s'en saisit et dit:
"Ma bonn'dame
Apprenez que tout **"imposeur"**
Vit aux dépens de celui qui l'écoute
Cette leçon vaut bien un impôt, sans doute.
La dame, prise et toute fourbue
Jura, mais un peu tard qu'on ne l'y prendrait plus.

Gertrude Therrien
Outremont

vous avez la parole

Les Jeux: un prétexte, pour beaucoup ...

Je crois que tous connaissent les buts principaux du mouvement olympique: je ne pense pas qu'il y ait lieu d'élaborer sur ce sujet: attirer l'attention du monde entier sur les compétitions sportives afin d'enseigner les bienfaits de la culture physique et du sport de compétition et, j'insiste sur ce point, "créer un esprit d'amitié internationale et de bonne volonté, afin de contribuer à pacifier le monde et à le rendre plus heureux." (CIO)

Cependant, tous connaissent aussi la catastrophe qui s'est produite à Munich en 1972, qui s'est soldée par la mort des athlètes israéliens. Quelle tragédie!

Mais si nous réfléchissons un peu sur tout ceci, et surtout à la lumière des évènements se précipitant depuis quelques temps avec l'invasion de la terre québécoise par les "Canadian Armed Forces", nous sommes en droit de nous poser de sérieuses questions sur cette aventure qui a déjà coûté assez cher à nos citoyens.

En premier lieu, je suis prêt à admettre que la fête que représente les Jeux olympiques est le plus merveilleux spectacle auquel nous pouvons assister, mais le tout est maintenant si différent de ce que c'était auparavant, le tout sonne tellement faux que je me demande si, à cause de la bêtise humaine, de la politique et de la situation économique précaire qui est présente de par le monde, les JO ont encore leur place à notre époque! (...)

À une époque où le pouvoir d'achat des ouvriers est de plus en plus miné par l'inflation, et cela partout au monde, à une époque où un fort pourcentage de la population vit nettement au-deça du seuil de la pauvreté soit à cause de leur emploi peu rémunérateur, soit parce qu'ils n'ont pas d'emploi du tout, avons-nous les moyens de débourser au bas mot un milliard de dollars pour de tels jeux?

Dans une optique qui est plus particulière au Québec, est-il sage d'accabler les citoyens d'une autre taxe supplémentaire? Pouvons-nous nous permettre de diminuer la qualité de notre enseignement et de nos services sociaux, déjà passablement ébranlée, par des restrictions budgétaires masquées ou non afin de rencontrer des obligations contractées à court terme?

La dérive du Québec se fait sentir assez fortement depuis plusieurs années, et cela dans beaucoup de domaines à la fois. Ne serait-il pas plus urgent et capital pour la survie de notre peuple, déjà dangereusement menacé et de l'intérieur et de l'extérieur, de travailler à restaurer notre pays plutôt que de foncer tête première dans un tel projet nettement déraisonnable pour nos moyens?

En second lieu, je tiens à rappeler que l'un des buts inhérents au mouvement olympique "était" de créer un esprit d'amitié internationale ...

Lorsque l'on est rendu au point où l'on organise ces Jeux et qu'on veut inculquer au gens "l'esprit olympique" tout en organisant parallèlement un service de sécurité qui se veut à toute épreuve (et qui coûte, soit dit en passant, des dizaines de millions) dans l'éventualité d'une révolte, d'une attaque aérienne (sic), d'une insurrection ... l'on est en droit de se poser des questions sur la réussite actuelle du but visé par cette manifestation. Qu'est-il devenu du beau principe de "l'unité dans les Jeux"? Qu'en est-il devenu, dites moi le! Vaut-il la peine de dépenser une telle fortune pour une institution qui semble dépassée par la folie humaine?

Nos dirigeants, notre société, notre monde ne prennent plus les JO pour ce qu'ils sont mais pour une occasion qui leur permettra d'atteindre des buts nullement sportifs.

Pour notre société, pour les gens qui constituent cette société, ce sera l'occasion souvent de faire une piastre. (...)

Pour plusieurs groupements, les Olympiques seront le temps favorable pour manifester soit leur idéologie, soit leurs opinions soit encore leur mécontentement. Des pays boycotteront les Jeux parce que d'autres y participeront. Des athlètes seront protégés car des gens voudront avoir leur peau ...

Que dire enfin de nous, Québécois, peuple qui devra subir la présence encore une fois humiliante (remember October 1970) de l'"Army" d'occupation de nos voisins canadiens.

Eux aussi profiteront de l'occasion qui leur est présentée pour sortir de la poussière leurs avions, hélicoptères, canons (!) ... Ils ressortiront aussi les dossiers accumulés lors d'un fameux automne il y a 6 ans. Les Fédéraux ont d'ailleurs déjà commencé à intimider certaines gens en leur demandant ce qu'ils feront durant la période des Jeux. Ils leur "suggèrent" également d'aller passer leurs vacances ailleurs, d'aller visiter ce merveilleux Canada ...

Eh oui! même eux profitent de cette belle occasion pour faire de nouveau la "sweep" chez ces "frenchmen". Ils recommenceront ce qu'ils ont fait en '70, c'est-à-dire faire des détentions préventives pour ne pas que se produisent des incidents malheureux qui pourraient ternir l'image du pays hôte: le Canada.

Et ce sera encore une même intimidation collective des Québécois par les Fédéraux afin de mettre le Québec au pas.

Et c'est ainsi que j'en arrive à conclure que les Jeux olympiques ne représentent plus ce qu'ils sont censés représenter. Pour personne, sauf peut-être les athlètes, les JO ne sont réellement la fête du sport et de la fraternité mondiale.

Pierre Duhamel
Repentigny

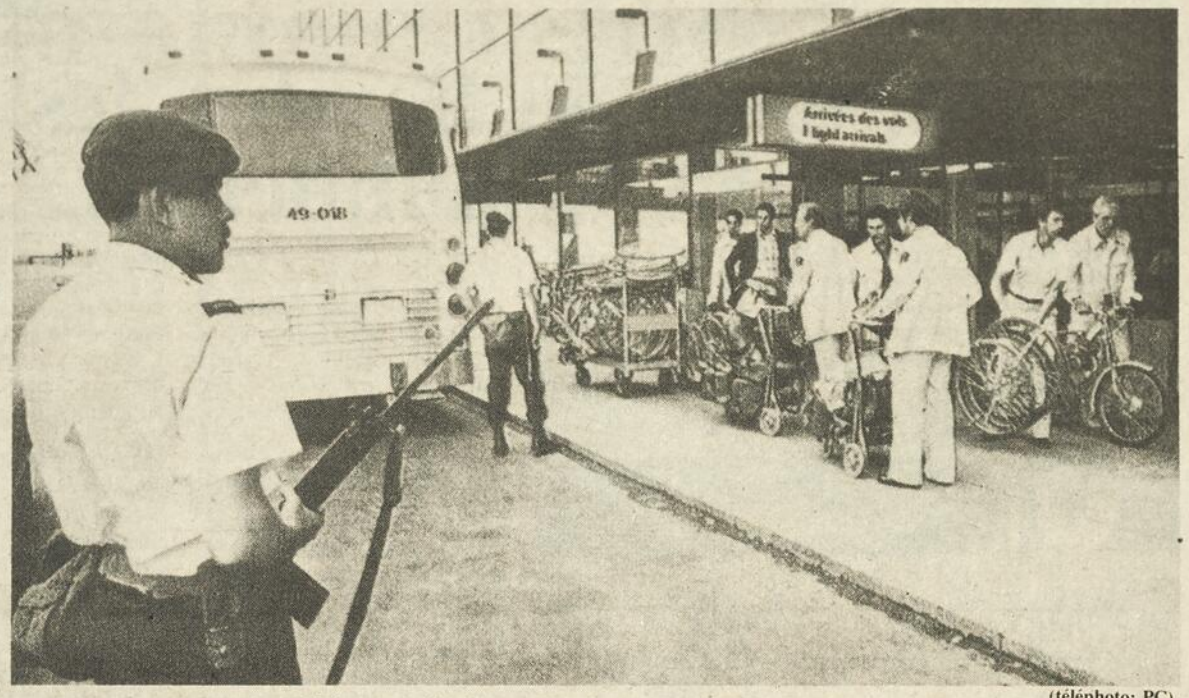

Les Jeux: à chacun son activité, son prétexte, au sein de cet événement... (téléphoto: PC)

Une décision de la CECM appréciée

Aux Commissaires
de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

Mesdames,
Messieurs,

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons pris connaissance du geste que vous avez posé récemment en décidant majoritairement d'envoyer à l'école française tous ceux des néo-québécois dont la note des examens du Ministère était inférieure à 60%.

Nous reconnaissons ainsi votre préoccupation pour la collectivité francophone qui vous a élus pour la représenter. Nous pensons qu'il est juste et raisonnable, sans pour autant être préjudiciable, d'intégrer à la majorité de la population tout immigrant qui a adopté le Québec comme patrie.

Nous nous réjouissons donc de votre conscience nationale en vous incitant à maintenir fermement votre décision lorsque vous reconsidérerez toute cette affaire tel que vous l'avez promis aux parents italiens qui vous ont visités lors de la dernière assemblée.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, au nom de tous les francophones, vous appuie dans la prise de décisions aussi claires et précises. C'est par de tels gestes, honnêtes et francs, que tous les Québécois se retrouveront dans l'unité et non divisés par un racisme éhonté comme le pratique Ottawa.

Jean-Marie Cossette
président du Comité d'action scolaire
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

La crème organisée...

Jean-Evariste Banville a donné hier soir une réception à sa maison de campagne. Etaient invités tous les grands noms de la pègre. Ce fut une sauterie très réussie, d'un intérêt certain. On joua à "qui pègre gagne", à "prêt pas prêt, j'y vais", à "cloche-pied" et à "la balle au mur", type Saint-Valentin. L'ami Jean-Evariste se chargea gracieusement de faire observer les règlements de comptes. Avant de partir, les invités purent se rafraîchir en prenant un bain de sang. Une seule ombre au tableau volé: Morphine, la charmante épouse de Jean-Evariste, femme d'un commerce très agréable, a ressenti quelques malaises et a dû se retirer avec sa soeur Ingue.

Pierre Kiroule

les 7/15

avec andrée... et jean-claude

Inutilités: la bombe, les toilettes, la publicité...

La question était: d'après toi, quelle est l'invention la plus inutile depuis le début du siècle? Une question posée par Philippe Comtois, de Montréal.

Louise Forget, 9 ans, 1863 Elie-Auclair, Saint-Polycarpe: Moi, je trouve que la découverte la plus inutile pour l'Homme depuis le début du siècle, c'est le livre des Newfies. Parce que c'est stupide. Ensuite, ça gaspille du papier, de l'argent. C'est une discrimination pour les gens de Terre-Neuve.

Anne-Marie Lalancette, 15 ans, 130 Berkley, Saint-Lambert: C'est la bombe atomique. Elle sert à accélérer la destruction de l'Homme par l'Homme et la fin du monde ce sera elle qui la provoquera si nous, on ne prend pas conscience tout de suite que ce n'est pas un truc pour rire. Je vous donne un petit exemple: une bombe atomique a détruit il y a quelques années la totalité de la population de Hiroshima, une des villes les plus peuplées du Japon, et quelques-unes de ces bombes suffiraient pour détruire la totalité de la population du globe.

Alex Nyiri, 14 ans, de Montréal-Nord: D'après moi, l'Homme n'a fait aucune découverte inutile, car tout ce qu'on a inventé a une certaine utilité. Prenons la télévision, ça peut distraire une personne, pis ça peut désennuyer une autre personne. S'il y en a qui sont pas de mon avis, ils peuvent me téléphoner à 322-6513. On s'en parlera.

Florence Lalancette, 12 ans, Saint-Lambert: C'est la publicité parce que ça ne sert qu'à motiver les gens pour leur faire acheter toutes sortes de bébelles inutiles.

Christian Beaucage, 14 ans, Orsainville: Les découvertes inutiles: le télé-câble, c'est pas essentiel, tu as tellement de postes que tu sais même plus lequel prendre; la bombe nucléaire pour tuer les pauvres gens pendant les guerres, c'est stupide. Pour finir, je voudrais souligner que des Jeux olympiques qui coûtent des millions, c'est vraiment inutile et sans bon sens.

Sophie Laberge, 13 ans, Béthanie: Y a ben ben des affaires inutiles qui furent inventées dans les années 1900 à aujourd'hui! Des affaires inutiles qui font gaspiller d'l'argent au monde pis qui sont complètement connes! Prenez donc par exemple le ski-doo: objet (pluôt véhicule...) absolument inutile dans notre société, je pense! Moi, j'comprends pas le monde qui s'font du fun là-dessus! Pis ça pollue, pis ça détruit la végétation... Pis y a plein d'autres bébelles inutiles: couteaux électriques, ouvre-boîtes électriques, les machines à cigarettes, les boîtes à gommes (dans les super-marchés), pis ché pu trop quoi! En tout cas, du gaspillage en ce siècle-ci, y s'en est fait!...

Philippe Comtois, 13 ans, Montréal: Moi, c'est un savant interrogé à la radio qui m'a convaincu que l'invention la plus inutile depuis le début du siècle, c'est les toilettes (le bol, avec la chasse d'eau). Pourquoi? Parce qu'il y a de moins en moins d'eau potable sur terre et que nous allons en manquer dans pas longtemps. Regardez en Belgique et en France! Dans une famille moyenne, on tire la chaîne une vingtaine de fois par jour, au moins. A chaque fois, c'est 20 litres d'eau potable qui sacrent leur camp dans les égoûts. En plus, cette eau entraîne nos excréments qui sont ainsi jetés dans le fleuve puis dans la mer. Par jour, cela fait des millions de tonnes d'engrais naturel qui sont gaspillés. Avant, tous les excréments revenaient à la terre et il n'y avait donc aucun besoin d'engrais chimique pour la rendre favorable à la culture. C'est tout.

Christine Lalancette, 11 ans, Saint-Lambert: Ce que je trouve pas mal idiot comme inventions, c'est les gadgets de K-tel en plastique. On pourrait s'en passer!

Kateri Saumure, 13 ans, 232 Riel, Hull: Les plus grosses bombes qui, à elles seules, détruiraient le monde ne servent qu'à être cachées, protégées, qu'à forcer d'autres pays à en faire des plus puissantes et à transformer la terre en un bâton de dynamite qui peut exploser à la première étincelle. Disons que ce n'est pas la découverte la plus inutile — à l'Homme — mais bien la plus nuisible.

Anne-Marie Picard, 11 ans, côteau-du-Lac: Je pense qu'il n'y a pas de découvertes inutiles depuis le début du siècle. Tout dépend comment tu conçois la découverte. Pour les sots, certaines découvertes ne valent rien, mais il faut se dire que tout est valable. C'est à nous d'en profiter au maximum. Il y en a pour tous les goûts.

Nicolas Robidoux, 13 ans, Montréal: C'est une question difficile, car, les découvertes inutiles, on les a oubliées. Aucune découverte n'est vraiment inutile puisque: a) une découverte peu marquante peut être la base d'une autre découverte, cette fois primordiale; b) l'importance d'une découverte va de pair avec son utilisation (exemple: le maintien des feuilles de papier ensemble est bien moins primordial que la recherche de la nourriture; n'empêche que le trombone est aussi pratique que l'arc pour le deuxième). Si on interprète la question comme: inutile égale malfaisant, et utile égale bienfaisant, je me permets de dire: une découverte n'est pas nuisible ou bénéfique en elle-même, c'est l'utilisation qu'on en fait qui la rend ainsi.

Louis Beauchemin, 12 ans, 360 boul. Lévesque, Laval: A mon avis, la découverte la plus inutile au XXe siècle, c'est la bombe et tous les engins de guerre comme les chars d'assaut, les grenades, les gaz hilarants, asphyxiants ou aveuglants, les avions, les porte-avions, les bombardiers et tout l'arsenal des joujoux. De nos jours, on fabrique des bombes H qui sont cent fois plus puissantes que la bombe de Hiroshima et qui peuvent détruire un huitième de la France. En 1962, la crise de Cuba aurait pu faire sauter la terre. A cette époque, les Russes disposaient d'un nombre de missiles capable de faire sauter trois fois la terre. Et j'ignore la quantité de missiles que nos chers voisins du Sud disposaient cette année-là. Toutes ces armes ont déjà prouvé leur grande utilité: 1ère guerre mondiale: 20 millions de morts; 2e guerre mondiale: 40 millions de morts; 3e guerre mondiale: ???

Julie Lachance, 13 ans (adresse?), Sainte-Thérèse: C'est la bombe atomique. Pour les fois qu'on s'en sert, franchement! Je trouve qu'on a gaspillé du temps et de l'argent. La bombe atomique empêche la fraternité entre les peuples, car on a toujours peur qu'elle nous tombe sur la tête, alors on vit dans un monde (celui des grands) hypocrite, craintif, inquiet. C'est trop con!

Etienne Boisvert, 12 ans, Sherbrooke: La découverte la plus inutile et dangereuse pour l'Homme, c'est la bombe atomique. Pourquoi? Parce qu'elle tue plusieurs personnes et peut être néfaste pour les enfants à naître.

Ton avis?

La question de la semaine nous est posée par *Nicolas Robidoux*, dit "Bid", 13 ans, 12261 Colbert, Montréal: *Que penses-tu de la religion?*

Envoie vite-vite-vite ta réponse à: Andrée et Jean-Claude, CP 457, Station Beaubien, Montréal.

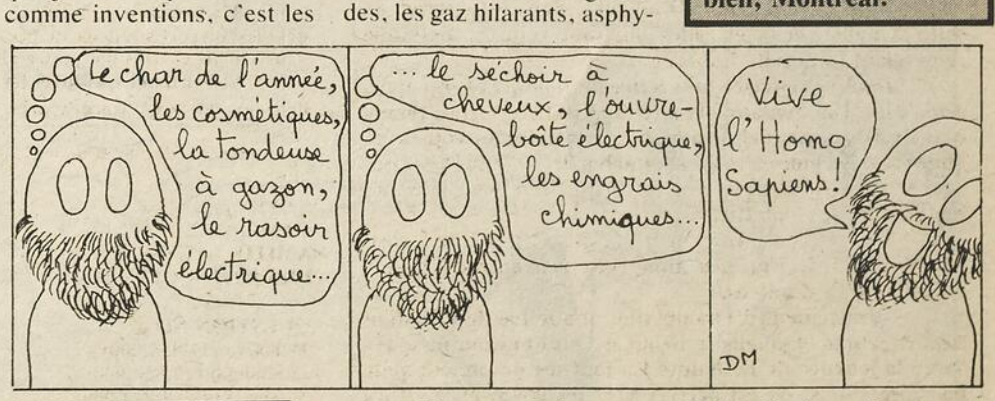

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

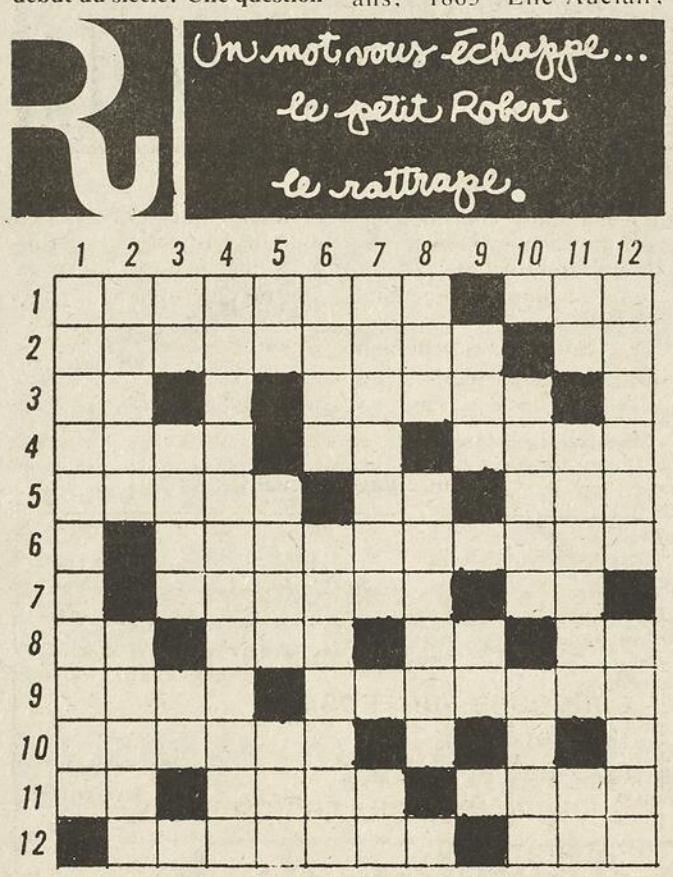

par TAUMA

HORIZONTALEMENT

1—Sans tête — Pied de vigne.
2—Peut être faite par Landré ou Moreau — Note de la gamme.
3—A elle — Tracas.
4—Réservoir chargé par le haut et qui se vide par le bas — Pronom personnel — Dénudé d'esprit.
5—Acide sulfurique partiellement déshydraté — A toi — Autre nom de l'aurochs.
6—Briller en jetant des éclats par intervalles.
7—Arbrisseau de Chine — Suit le docteur.
8—Possessif — Point cardinal — Paresseux — En quel endroit?
9—Le même — Plante dont on consomme la racine charnue.
10—Embellira.
11—Venu au monde — Marque pour se rappeler quelque chose — Tout le monde veut y aller et personne ne veut mourir.
12—Partie supérieure de la bride d'un cheval — Comme Eve.

VERTICALEMENT:

1—Action de mettre fin légalement aux fonctions d'une assemblée.
2—Vernis opaque — Dans les pays montagneux, versant d'une vallée exposé au soleil.
3—Adverbe de lieu — Matière pesante — Préposition.
4—Action de toucher avec la main.
5—Demie de papa — Parties molles du pain croûté — Bat la reine.
6—En outre, de plus — Sel de l'acide nitrique.
7—Esprit émané de l'intelligence éternelle — Cloche.
9—Au paradis terrestre — Il ne perd pas ses feuilles.
10—Jodle — Qui concerne les moutons.
11—Article étranger — Personne pour laquelle on a un très grand attachement — Possédé.
12—Mourir — Qui rend service.

Solution du dernier numéro:

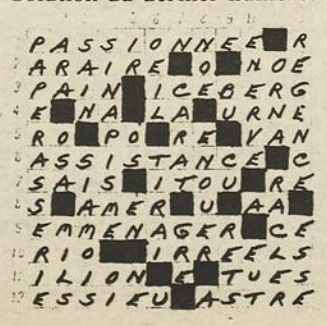

· Lecture

Linda Parisien, 11 ans, 4 rang Saint-Charles, Saint-Roch-de-l'Achigan: "Abélard le kangourou", aux éditions Fleurus. Ce livre n'est pas à conseiller à ceux qui ont plus de neuf ans. Moi, je l'ai lu en moins de cinq minutes. Alors pour ceux qui ont sept ou huit ans, cela va être très amusant. Je trouve les images un peu petites, mais très jolies. Il y a quelque chose que j'aime, c'est que les mots sont gros et on n'a pas à les lire.

●●●

Florence Lalancette, 12 ans, 130 Berkley, Saint-Lambert: "Je peins, premiers essais", de Rita Davies, aux éditions Fleurus: Je n'ai pas du tout apprécié ce livre, car les idées sont trop simples.

Par contre, les indications sont très précises. Mais, à part ce dernier détail, c'est un mauvais livre. Peut-être que pour les 3/6 ça pourrait aller. Vraiment, ce livre m'a beaucoup déçue!

●●●

François Blain, 14 ans, 738 McEachran, Outremont: "Les plantes", aux éditions Fernand Nathan, 48 pages. En général, c'est un bon livre, avec de belles illustrations et de bonnes explications bien détaillées. Mais une chose me choque: c'est un livre ***français***, édité en ***France***, et à la page 24-25 l'illustration est en anglais. Plusieurs passages brusques d'une description sur un sujet à une description sur un autre.

Trop de noms latins au même endroit, on s'y perd. Mais c'est quand même un livre que je conseille de lire.

Résultats du concours

Bon, on l'a notre pluss bon, notre meilleur, le plus fin, le moins gnagnan, le plus meilleur des moins pires, le gagnant du concours du Jour 7/15. Nous ne vous ferons pas attendre plus longtemps, nous allons vous dire son nom, car vous devez avoir hâte de savoir, non?... On vous imagine d'ici lisant ces lignes à toute vitesse, sautant des mots même, pour voir au plus vite si votre nom figure parmi les premiers.

Si on était méchants et achalants, on écrirait ainsi tout au long de cette page et on ne vous donnerait les gagnants qu'à la fin, tralalère! Mais on n'est pas comme ça, on veut pas vous faire attendre plus longtemps, on va vous le dire le nom du gagnant. Parce que c'est un gagnant masculin singulier. Déjà, pour les filles, c'est moins palpitant, n'est-ce pas?

Bon, trêve de plaisanterie, passons aux choses sérieuses et arrêtons un peu de prendre de l'espace aux annonces publicitaires. Nous disions donc qu'il s'agissait d'un gagnant et nous ajoutons même qu'il n'est pas de Montréal. Ni de Québec. Ni de Sherbrooke. Ni de Hull. Alouette. Ni de Mexico. Point au dos.

Alors voilà, c'est: Ouest 13 ans Québec Olivier 85 Alain Bourassa. Ce qui signifie en langage codé décodé et adapté: ALAIN OLIVIER, 13 ans, 85 Bourassa ouest, Alma, Québec.

Ça fait que c'est lui qui va hériter de la collection de huit disques pas olympiques mais folkloriques "PORTRAIT DU VIEUX QUÉBEC", mettant en vedette des violoneux.

Les autres sont tous ex-aequo, à un fifrelin derrière Alain Olivier. Le fifrelin est une unité de mesure qui correspond à un quart du méridien divisé par 3.14 et coupé ensuite en petits morceaux égaux. C'est dire qu'ils et elles n'étaient pas loin derrière le vainqueur! Il s'en est donc fallu de peu que vous soyiez tous premiers ex-aequo.

Ces ex-aequo-là se nomment (pigés au hasard):

Miguel Roy (11 ans, 1142 Louvain, Montréal); **Francis Lacasse** (13 ans, CP 271, Macamic, Abitibi); **Marie-José Roy** (14 ans, 35 Saint-Jacques, Longueuil); **Normand Mongeau** (12 ans, 5285 Aurèle, Saint-Hubert); **Chantale Benoît** (13 ans, 103 boulevard Mont-Bleu, Hull); **Nicolas Robidoux** (13 ans, 12261 Colbert, Montréal); **René Thérrien** (12 ans, 837 Duscheneau, Sainte-Foy); **Sophie Laberge** (13 ans, RR1, Béthanie); **Conrad Larivière** (14 ans, 1515 Godbout, Sherbrooke(; **Sonia Laberge** (10 ans, RR1, Béthanie); **Jean-François Labelle** (618 Coupland, Granby); **Christian Beaucage** (14 ans, 6169 de l'Étang, Orsainville); **Kateri Saumure** (12 ans, 232 Riel, Hull); **Josée Perreault** (15 ans Rougemont, apt. 4, Montréal); **Christine Lalancette** (11 ans, 130 Berkley, Saint-Lambert); **Florence Lalancette** (12 ans, 130 Berkley, Saint-Lambert).

Parmi les prix que vous vous partagez, nous avons: deux collections de quatre disques chacune, des "Portraits du Vieux-Québec"; trois disques uniques tirés de la même collection, soit Hercule Tremblay, violoneux; Ferdinand Dionne, violoneux, et l'ensemble folklorique de Baie St-Paul; neuf disques (correspondant à un prix chacun) de la collection "Le Tamanoir", soit *Scamaracca, la Fée d'azur, Les Huîtres magiques, Le Gardien de joie;* deux volumes de la collection d'Antoine Désilets sur l'art de faire de la photographie, publiée aux Éditions de l'Homme; deux bons d'achat (équivalent à deux prix) d'une valeur de $20 chacun, pour des vêtements en "jeans"; deux T-shirts du Sombre Vilain; deux petits chiens de deux mois; un chaton; des bandes dessinées de Dargaud et de Bojoual.

Choisissez ce que vous voulez et écrivez-nous vite pour nous le demander. Donnez deux ou trois choix au cas où des demandes seraient identiques. Ceux qui réclameront un chien n'ont rien à craindre: nous ne l'enverrons pas par la poste, les chiens supportant mal les coups de tampons-encreurs sur la tête.

Sur ce, au prochain concours qui sera — n'en doutons pas, ô 7/15 — certainement mieux organisé, avec des prix certainement plus intéressants, etc., etc., etc. Amen.

Envoi de *Manon Côté*, 14 ans, 420 Phaneuf, Dorion.

Nous étions deux douzaines...

Nous étions environ deux douzaines à la rencontre des 7/15 sur la ferme de Sophie et Sonia Laberge, à Béthanie. Deux douzaines, comme des oeufs ou des épingles à linge, qui avons osé braver la météo incertaine, le ciel gris, l'aventure, l'inconnu et même peut-être pire...

Nous en sommes tous revenus sains et saufs, ce qui prouve bien que les Laberge, c'est pas des bonshommes Sept-Heures. C'est même du ben bon monde. Un peu barbus sur les bords, mais du bon monde quand même.

Ceux ou celles qui auraient pris des photos en noir et blanc sont priés de nous en envoyer pour publication et de ne pas les regarder tout seul en égoïste. (Cette petite annonce est une gracieuseté de la firme de dentiers Tienbon, fournisseur de la reine).

Nous reprenons le fil normal de ce texte après une courte interruption pour permettre à ceux que cette lecture ennuie de se détacher de nos lignes.

.....Tiiiiittt'.

Nous revoilà. Bon. D'ailleurs, dans le courrier de cette semaine, ceux et celles qui sont venus à Béthanie remercient la famille Laberge.

Dans ce courrier, une lettre de *Sophie Laberge* nous dit: "Moi, j'ai ben aimé la fête du 3 juillet. Y était temps que j'vois du monde! J'sais pas si vous autres vous avez aimé ça, mais moé en tout cas, j'ai ben tripé. Tous ceux qui sont partis avant les feux d'artifices n'ont rien manqué: c'était very very plattttttt...

Une lettre d'*Alex Nyiri*, 14 ans, 10,997 Bellevois, Montréal-Nord: J'ai bien aimé cette rencontre. J'espère qu'on en fera d'autres.

Directement d'Orsainville, une lettre de *Christian Beaucage* dans laquelle le Beaucage en question nous résume la journée de Béthanie: La journée de samedi a été pas pire. Nous, on est arrivés vers les 9h15; on était les premiers. Vers 11h, Andrée et Jean-Claude sont arrivés (c'est vraiment du bon monde). J'oubliais: avant eux, Conrad et compagnie sont arrivés. Fou, ce Conrad! Pourtant, sa mère est si gentille!!! Toujours est-il qu'on a parlé tout le monde dans la grange. On a bien ri. Après, ce fut le dîner ("Un des bons moments de la vie!" disait Conrad). Dans l'après-midi arrivèrent les Mongeau, les Lalancette, Patrice Deslauriers, Alex Nyiri, etc. On était pas mal. Vers les 8h, tout le monde ou presque avait quitté ce cher petit coin de pays perdu, Béthanie. Johanne et moi partîmes vers les 10h.

Parmi les noms qu'on a pu recueillir ici et là, citons aussi: Francis Favreau, Normand et Julie Mongeau, Julie et Isabelle Chagnon, Brigitte Bougie, Conrad Larivière, Eric Larivière, Stéphane Larivière, Florence Lalancette, Christine Lalancette, Anne-Marie Lalancette, Marie-José Bédard, Christian Roussel, Benoît Coutu, Johanne Roy, Anna Marquis, Annik Dupuis, sans parler des absents!

●●●

Voici les réponses aux questions:

QUESTION NO 1

"Le jour où nous serons maîtres chez nous".

QUESTION NO 2:

Si nous sommes encore en ville, c'est parce que nous voulons gagner suffisamment d'argent pour acheter une ferme à la campagne. Oui, nous sommes tannés de la ville! Ça pue, on se marche les uns sur les autres, les autos ont la priorité sur les humains.

Quand nous serons à la campagne, loin de la ville, loin des routes et des autoroutes, nous pourrons alors retrouver la vie saine et libre, au milieu de la nature qui est là pour subvenir à nos besoins.

T'aimerais pas ça, toi, vivre ainsi, avec des poules, des canards, des oies, un cochon, deux vaches, deux chèvres, deux ou trois moutons, deux chiens et trois ou quatre chats?

Élever tout ça, cultiver les légumes, le lin, faire les foins, bûcher ton bois, labourer, cuire le pain, etc. Juste pour vivre, pas pour faire des sous.

Un toit, de quoi se nourrir, se vêtir et se chauffer, qu'a-t-on besoin de plus?

QUESTION NO 3
CAMPAGNE — SILENCE
AMITIÉ — ENSEMBLE
LIBERTÉ — QUÉBÉCOIS

QUESTION NO 4
1) Tokyo (11,454,000)
2) Shangai (10,820,000)
3) New York (9,973,000)
4) Paris (9,250,000)
5) Mexico (8,541,000)

QUESTION NO 5
URSS (8,600,340 milles carrés)
Canada (3,851,809)
Chine (3,691, 502)
États-Unis (3,540,939)
Brésil (3,286,470)

QUESTION NO 6
Nil (4,145 milles)
Amazone (3,900)
Mississipi-Missouri (3,710)
Ienissei-Angara (3,690)

QUESTION NO 7

Le pissenlit est une des herbes les plus utiles. On peut manger les jeunes poussés en salade ou les feuilles plus vieilles bouillies comme des épinards; on peut faire du vin avec les fleurs au printemps; la racine grillée et moulue remplace le café; cette plante a des vertus médicinales (diurétiques, notamment); certains pissenlits d'Asie fournissent une sève avec laquelle on fabrique un genre de caoutchouc; c'est une excellente nourriture pour les lapins; ses fleurs fréquentées par les abeilles permettent d'aider à la fabrication d'un excellent miel.

QUESTION NO 8

L'escargot est hermaphrodite, c'est-à-dire à la fois femelle et mâle.

QUESTION NO 9
ORVET

QUESTION NO 10
NOUSSERON — CHANTERELLE
SALSIFIS — AUBERGINE
POPELINE — TARTAN
CLOVISSE — BURGAU
SISTRE — BINIOU

carrefour

(suite pages suivantes)

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUEBECOIS INC.

OFFRES D'EMPLOI

CONCOURS NUMÉROS:
13/76 et 14/76

POSTES:
2 techniciens aux contributions.

ENDROITS:
Amos;
Val d'Or.

FONCTIONS:
1—informer le bénéficiaire du service de ses obligations;
2—évaluer la contribution du bénéficiaire et lui faire signer son engagement. (Cette fonction pourra être exécutée de façon régulière au domicile du bénéficiaire et de façon exceptionnelle au bureau du titulaire);
3—vérifier au besoin l'exactitude des informations fournies par le bénéficiaire quant à ses revenus;
4—faire une revision annuelle des contributions des bénéficiaires;
5—assurer les rappels auprès des bénéficiaires dont les paiements de contribution sont en retard;
6—retracer les bénéficiaires qui ont échappé au système par suite d'un déplacement;
7—préparer les dossiers financiers pour le comité d'appel;
8—effectuer toutes autres tâches inhérentes à sa fonction.

EXIGENCES:
—D.E.C. en administration ou l'équivalent;
—toute expérience jugée pertinente pourra compenser l'absence d'un diplôme.

CONDITIONS:
Salaires, conditions d'emploi et bénéfices sociaux selon la convention collective en vigueur au Centre de Services Sociaux du Nord-Ouest Québécois.

DISPONIBILITÉ:
Immédiate.

Faire toute demande ***avant le 21 juillet 1976*** *au:*

Directeur des Ressources Humaines,
282, 1ère Avenue Est, Amos, Qué.

PROFESSIONS & CARRIÈRES

LA COMMISSION SCOLAIRE VALLÉE DE LA LIÈVRE

requiert les services

D'UN DIRECTEUR ADJOINT
(homme ou femme)
NOMINATION PROVISOIRE

Critères:
(P.A.S. DOC. 1er janvier 75-5-2-10)
1—L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère.
2—Une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité
3—Une expérience de cinq (5) ans comme enseignant ou professionnel dont au moins trois (3) ans comme enseignant

Date d'entrée en fonction:
Le plus tôt possible

Salaire — Bénéfices marginaux: selon P.A.S. du M.E.Q.

Faire parvenir curriculum vitae ***le ou avant le 23 juillet 76' à:***

Directeur du personnel
C.S.V.L.
146 a) rue MacLaren est
Buckingham, Québec
(819) 986-5942

CONCOURS: D.A. 01-76

SUPERVISEUR DES MÉCANICIENS
INGÉNIEUR en MÉCANIQUE ou en ÉLECTRICITÉ

Notre client est à la recherche d'un superviseur pour son equipe de mecaniciens préposés à l'entretien des chaines de production pour son usine située à Montréal.

Se rapportant au directeur de la production, le candidat sera responsable de l'entretien préventif des chaines de remplissage.

Nous aimerions recevoir les candidatures de jeunes ingénieurs bilingues diplomes en génie mécanique ou électrique qui veulent commencer leur carrière dans une compagnie solidement établie au Québec.

La compagnie offre un salaire intéressant, plus les avantages sociaux d'usage.

Ce poste est disponible immédiatement.

Veuillez adresser, s'il vous plait, votre demande à HASKINS & SELLS ASSOCIES 1 Place Ville Marie chambre 3210, Montreal, Quebec, ou veuillez telephoner à M. Roger M. Cadieux au 861-8516 Ref. 4108

HASKINS & SELLS ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

LE C.L.S.C. RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

est à la recherche d'une

ARCHIVISTE MÉDICALE

EXIGENCES:
—Responsable des archives et statistiques du C.L.S.C.
—Capacité et intérêt de travailler avec l'équipe multidisciplinaire responsable des programmes concernant les personnes agées et l'aménagement du territoire
—Capacité de s'intéresser à des dimensions d'accueil, d'information et d'administration
—Autonomie
—Capacité de travailler avec les citoyens
—Être archiviste médicale autorisée
—Disponible le 22 juillet 76'

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le ***12 juillet 76' au:***

C.L.S.C. Rivière-des-Prairies
8616 est boul. Gouin
Montréal H1E 1B4

LE COLLÈGE DE THETFORD MINES
PROFESSEURS

ÉLECTROTECHNIQUE (2)
QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire de 1er cycle en électrotechnique, 1er poste: Orientation: communication ou électrotechnique ou formation jugée équivalente. 2e poste: Orientation; électrodynamique.

PSYCHOLOGIE
QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire de 1er cycle en psychologie.

INFORMATIQUE
QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire 1er cycle dans une discipline appropriée (informatique, Sc. Appliquées) Connaissance du language COBOL serait un atout.

Si vous êtes intéressé(e) à un de ces postes, veuillez faire parvenir diplômes pertinents et curriculum vitae a:

Collège de Thetford Mines
M. Jean Dagnault
Directeur du Personnel
671 Sud Boul. Smith
Thetford Mines, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GATINEAU
RECHERCHE LES SERVICES
D'UN
DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'ÉQUIPEMENT

Le directeur des services financiers et de l'équipement a la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme et à la gestion des équipements.
Cette responsabilité comprend, au niveau de l'administration financière, la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations comptables et les analyses financières.
Au niveau de la gestion des équipements, cette responsabilité comprend l'entretien préventif, physique et manager, la protection des biens, meubles et immeubles, l'approvisionnement, la mise en place de l'équipement, les services auxiliaires et les équipements communautaires.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES
—Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en sciences commerciales, génie, administration.
—Huit (8) années d'expérience pertinente.
—Une expérience supplémentaire dans un poste identique pourrait servir d'équivalence.

TRAITEMENT:
Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation.
1976-77 - $18,618.00 à $29,876.00

Faire parvenir offre de services et curriculum vitae ***pour mercredi, le 28 juillet 1976.***

Raymond Lépine
Directeur général
Commission Scolaire de Gatineau
225, rue Notre-Dame
Gatineau, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE VALLÉE DE LA LIÈVRE

requiert les services

D'UN DIRECTEUR
(homme ou femme)
pour une école élémentaire

Critères: (P.A.S. DOC. 1er janvier 75-5-2-10)

1—L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère
2—Une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité
3—Une expérience de cinq (5) ans comme enseignant ou professionnel dont au moins trois (3) ans comme enseignant
4—Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre techniques et administratifs

Date d'entrée en fonction:
Le plus tôt possible

Salaire: Bénéfices marginaux: selon P.A.S. du M.E.Q.

Faire parvenir curriculum vitae ***le ou avant le 23 juillet '76 à:***

Directeur du personnel
C.S.V.L.
146 a) rue MacLaren est
Buckingham, Québec
(819) 986-5942

CONCOURS Do 2-76

COLLÈGE DE THETFORD MINES
PROFESSEURS
FRANÇAIS (TEMPS PLEIN)
QUALIFICATIONS REQUISES:
- Diplôme de 1er cycle en lettres.
- Bacc. spéc.
- Polyvalence au niveau de la matière à enseigner. (linguistique, litt. et grammaire)

SOCIOLOGIE (DEMI-TEMPS)
QUALIFICATIONS REQUISES:
- Bacc. ou diplôme de 1er cycle en Sc. Sociales (Sociologie)
- Expérience sera un atout.

Si vous êtes intéressé(e) à un de ces postes, veuillez faire parvenir diplômes pertinents et curriculum vitae à:

COLLEGE DE THETFORD MINES,
M. Jean Dagnault,
Directeur du Personnel,
671 sud, Boul. Smith,
Thetford Mines, Qué.

INFORMATIQUE - POSTE PERMANENT

PROFESSEUR ADJOINT OU AGRÉGÉ

PHD ou l'équivalent plus quelques années d'expérience pertinente

—Enseignement et recherche dans les domaines suivants: matériel et logiciel, système interactif, système en temps réel, mini ordinateur et micro professeur, conception et enseignement assistés par ordinateur.

—Application d'ingénierie

TRAITEMENT: Selon l'échelle.

Envoyer le curriculum vitae au:

Directeur de département
de génnie électrique
École Polytechnique
CP 6079, succ A
Montréal. H3C 3A7

RECHERCHISTE

RESPONSABILITÉ:
Préparation de documents de recherche et d'analyse politique de tous les domaines se rapportant à l'étudiant.
Accessibilité de l'éducation, d'aide financière et logement.

EXIGENCES:
- Bilingue, habileté à travailler dans un bureau où les responsabilités sont réparties équitablement et où aucune structure hiérarchique existe

TRAITEMENT:
$170. plus allocation du côut de la vie, bénéfices.

Faire parvenir curriculum vitae à:

UNION NATIONALE
DES ÉTUDIANTS
227 ouest, Laurier, suite 207
Ottawa, Ontario
1-613-232-1604

LE JOUR

RECHERCHE

UNE SECRÉTAIRE AUX COMPTES

(service de la Publicité)

EXIGENCES:

Connaissance du français et de l'anglais. Deux à trois ans d'expérience dans le travail général de bureau. Dactylo (45-60 mots minute)

SALAIRE:
$155.00

Veuillez communiquer avec:

Francine Tremblay
Journal Le Jour
387 boul. Lebeau
Ville Saint-Laurent
331-8961

SERVICE RÉGIONAL DES LOISIRS DE MONTRÉAL

SIÈGE SOCIAL: 445, ST-FRANÇOIS-XAVIER, MONTRÉAL H2Y 2T1

(Organisme privé d'intérêt public)

POSTE:

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

LA TÂCHE:
Sous la responsabilité du directeur général, la personne est responsable de la tenue des livres comptables et du fonctionnement général du système de comptabilité et de contrôle interne, coordonne les transactions, d'achats de services, de matériel et fournitures, supervise le travail clérical et répartit les tâches du personnel de secrétariat.

EXIGENCES:
—comptable agréé, C.G.A., R.I.A. ou l'équivalent.
—Expérience valable en administration et connaissance suffisante des normes budgétaires pour un établissement sans but lucratif.
—Compétence en relations humaines.
—Expérience au sein d'une institution sans but lucratif ou d'un domaine connexe.

SALAIRE:
Selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le ***29 juillet 1976 à midi*** *au:*

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Service Régional des Loisirs de Montréal
445, rue St-François-Xavier,
Montréal, H2Y 2T1

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE ET DES ILES DE LA MADELEINE

recherche

UN TRAVAILLEUR SOCIAL

FONCTIONS:
Clinicien auprès des communautés indiennes.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire en service social ou diplôme d'études collégiales en assistance sociale.
Expérience de travail dans le domaine serait souhaitable.
Connaissance parfaite de l'anglais et une connaissance d'usage de la langue française.

ENDROIT:
Bureau de Bonaventure, plus particulièrement sur les réserves de Maria & Restigouche.

RÉMUNÉRATION:
Selon l'échelle de la Convention Collective.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le ***31 juillet 76*** *au:*

Service des Ressources Humaines
C.S.S.G.I.M.
C.P. 39, GASPÉ, P.Q.

POSTES A COMBLER

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE THIÈS, SÉNÉGAL

l'École Polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence Canadienne de Développement International, est à la recherche de candidats pour remplir les postes suivants à l'École Polytechnique de Thiès au Sénégal.

Les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affectation à l'étranger et des conditions de logement sont prévues. Les candidats choisis devront s'engager pour une période de deux ans.

POSTES DE PROFESSEURS

- chimie physique
- génie civil (structures et béton armé)
- génie civil (voirie, mécaniques des sols, sciences des matériaux)
- génie industriel (contrôle de la qualité, étude du travail, procédés de fabrication)
- dessin industriel

Les candidats devront posséder au moins une maîtrise en sciences ou en sciences appliquées avec expérience dans l'enseignement.

Adresser votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae, ***avant le 2 août 1976 au***

Directeur du Projet
de l'Ecole Polytechnique de Thiès
Ecole Polytechnique de Montréal
Case Postale 6079 — Succursale "A'
Montréal, Québec (H3C 3A7)

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE ET DES ILES DE LA MADELEINE

recherche

UN TRAVAILLEUR SOCIAL

FONCTIONS:
Clinicien au centre d'activités "recrutement & évaluation des ressources".

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire en service social ou diplôme d'études collégiales en assistance sociale avec expérience pertinente.
Connaissance d'usage de la langue anglaise.

ENDROIT:
Bureau de Bonaventure

SALAIRE:
Selon l'échelle de la Convention Collective.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le ***3 août 76*** *au:*

Service des Ressources Humaines
C.S.S.G.I.M.
C.P. 39, GASPÉ, P.Q.

Hôpital Notre-Dame de Ste-Croix
Mont-Laurier

Offre d'emploi

Le poste:

Direction du service des Soins Infirmiers.

Fonction:
Planifier, coordonner et contrôler tous les soins infirmiers dans un hôpital de soins généraux court terme (102 lits).

Exigences:
Diplôme d'études universitaires de trois ans en sciences de la santé ou l'équivalent.
Expérience dans la gestion nécessaire.

Salaire:
Selon les échelles du M.A.S.

Toutes les demandes doivent être envoyées ***avant le 20 juillet 1976*** *(extension d'un premier concours) à:*

Guy Lefebvre, Adm. A.,
Directeur Général,
Hôpital Notre-Dame de Ste-Croix,
Mont-Laurier, Cté Labelle, P. Qué.
J9L 3G3.

HOPITAL CHASHASIPICH

MÉDECIN

demandé pour

POVUNGNITUK

BAIE D'HUDSON
Nouveau-Québec

Excellente occasion de connaître les régions éloignées du Québec et d'utiliser à fond ses connaissances médicales.

Rôle:
—Sera basé à Povungnituk mais visitera 4 villages côtiers de la Baie d'Hudson
—Desservira la population Inuit du Nord de la Baie d'Hudson
—Participera à la réorganisation des services de santé dans la région
—Travaillera en étroite collaboration avec les infirmières des cliniques de chaque village

Qualifications requises:
—Détenir un permis de pratique de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec
—Bilingue

La durée de contrat est d'un an.

Pour plus de détails, adressez-vous au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
HÔPITAL CHASHASIPICH,
FORT-GEORGES,
BAIE JAMES,
NOUVEAU-QUÉBEC.
JOM 1E0

Tél.: 819-981-2844.

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUEBECOIS INC.

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS NUMÉRO:
15/76
POSTE:
Technicien(ne) en assistance sociale.
ENDROIT:
Clair Foyer, Amos.
SERVICE:
Services sociaux en centre d'accueil.
SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:
Le professionnel en service social dans un centre d'accueil pour enfants à la responsabilité de répondre aux besoins en service social du centre d'accueil.
RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES:
—Participer au programme de l'admission de l'enfant en centre d'accueil;
—interpréter les objectifs, les politiques, les normes et les procédures du centre d'accueil auprès du C.S.S. et vice-versa;
—contribuer à l'élaboration du plan de traitement et/ou de la stratégie de rééducation;
—s'assurer d'une continuité dans les objectifs poursuivis par le C.S.S. et le centre d'accueil;
—accomplir toute autre tâche inhérente à sa fonction, à la demande de son supérieur immédiat.
EXIGENCES:
Avoir complété un cours de technicien en assistance sociale avec, de préférence, une expérience en travail social.
CONDITIONS:
Salaires, bénéfices sociaux et autres conditions d'emploi selon la convention collective en vigueur au Centre de Services Sociaux du Nord-Ouest Québécois.
DISPONIBILITÉ:
Immédiate.

Faire parvenir toute demande ***avant le 21 juillet au:***

Directeur des Ressources Humaines,
282, 1ère Avenue Est,
Amos, Qué.

PARTI QUÉBÉCOIS

RÉGION: BAS ST-LAURENT, GASPÉSIE
ÎLES DE LA MADELEINE.
PERMANENT RÉGIONAL

LES TÂCHES:
Sous l'autorité de l'exécutif régional et les responsables de l'administration et du fonctionnement du secrétariat régional du Parti Québécois;
Son activité s'exerce sur l'ensemble du champ d'activités du Parti québécois.
—Il organise, coordonne,anime et développe ses activités et en maintient les dossiers à jour.
—Participe aux réunions et à la rédaction occasionnelles des procès-verbaux,
—Assure une présence active auprès des différents comtés.
—Effectue tout autre mandat relatif à la tâche.

QUALIFICATIONS:
—Doit connaître à fond l'organisation du Parti-québécois.
—Intérêt et aptitude au travail d'équipe
—Grande disponibilité de travail (le soir et les fins de semaine également
—Expérience pertinente, si possible militant du PQ.
—Bonne connaissance du français, bonne connaissance de la région.

SALAIRE:
A discuter. Selon qualifications et expérience. Minimum $8,000.

LIEU DE TRAVAIL:
Secrétariat à Rimouski; toute la région (auto nécessaire)

ENTRÉE EN FONCTION:
1er septembre 76.

Envoyer vos offres de service, ***idéalement le 1er août au:***

PQ.
Région Bas St-Laurent, Gaspésie,
Iles de la Madeleine
142 Cathédrale
Rimouski.

---

le Collège D'Alma

DU
COLLÈGE REGIONAL DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN

SPÉCIALISTE DES MOYENS ET TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT

ATTRIBUTIONS:
A) Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, le spécialiste des moyens et techniques d'enseignement est un pédagogue animateur et un concepteur réalisateur.
CONCEPTEUR RÉALISATEUR: Conseille et assiste les professeurs dans la production de matériel audio-visuel, bandes magnétiques, magnétoscopiques et diapositives.
PÉDAGOGUE ANIMATEUR: Initie et encourage les professeurs à l'utilisation rationnelle et optimale des techniques audio-visuelles.
Enfin, il assiste les membres des autres services dans la production de documents, de matériel audio-visuel.
B) Responsable du service audio-visuel; il voit à la planification des besoins du service, participe à l'élaboration des politiques et en assure l'application dans son service.

QUALIFICATIONS:
1er cycle universitaire dans une discipline appropriée; expérience pertinente à la fonction, souhaitable.

SALAIRE:
Selon convention collective en vigueur pour les professionnels.

Veuillez expédier votre offre de service accompagnée d'un curriculum vitae avant vendredi 6 août 1976, 16h30, à:

CONCOURS:
Spécialiste des moyens et techniques d'enseignement
Service du personnel
Collège d'Alma
675 ouest, boul. Auger, Alma, Québec

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

DIRECTEUR TEMPORAIRE ÉDUCATION DES ADULTES
(pour une durée de 2 ans)

LIEU DE TRAVAIL: Centre Administratif
30, rue Comeau
Sept-Iles, Qué.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
Le directeur de l'éducation des adultes planifie, organise, coordonne et évalue les activités d'enseignement et les activités éducatives et psycho-sociales par la commission scolaire en vue de la promotion collective et individuelle des adultes.
Il avise son supérieur immédiat et anime les agents d'éducation des adultes relativement aux programmes dispensés, aux techniques, méthodes et documents à utiliser, au mode d'évaluation et de contrôle à appliquer.
Il évalue le personnel sous sa responsabilité et accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
Diplôme universitaire exigeant un minimum de 16 années d'études en science de l'éducation ou dans une discipline appropriée à l'éducation des adultes ou l'équivalent.
Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins cinq (5) dans le domaine de l'éducation des adultes.

ENTRÉE EN FONCTION: dès que possible

RÉMUNÉRATION:
Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'éducation.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur candidature à:

Chantal Béland-Martel
Service du Personnel
C.S.R. du Golfe
30, rue Comeau
Sept-Iles, Qué.

FIN DU CONCOURS: 16 juillet 1976

CLSC LONGUEUIL-EST
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Fonctions:
—Assiste le Directeur général dans ses fonctions administratives
—Reçoit et dépouille le courrier
—Prépare la correspondance courante
—Organise et tient à jour les dossiers du Directeur général
—Transcrit au dactylographe lettres, rapports et autres documents du Directeur général et du Conseil d'administration.

Exigences:
—Excellente connaissance du français
—Excellente connaissance de la dactylographie et de la sténographie
—Expérience minimum de 2 à 3 ans comme secrétaire de direction ou 6 ans et plus d'expérience variée dans le secrétariat.

Rémunération:
—Selon les normes du Ministère des Affaires sociales

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae ***avant le 21 juillet 1976 au:***

Directeur général
CLSC Longueuil-est
1355a, Lavallée
Longueuil

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUEBECOIS INC.

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS NUMÉRO:
16/76
POSTE:
Travailleur social
ou technicien en assistance sociale.
ENDROIT:
Amos.
PROGRAMME:
Services sociaux en milieu Indien.
FONCTIONS:
Dispenser les services sociaux à la population Indienne de la zone d'Amos.

EXIGENCES:
—Posséder un diplôme universitaire ou collégial en service social;
—ou en anthropologie;
—candidat de préférence bilingue;
—une attention toute spéciale sera accordée aux candidats Indiens possédant au moins 13 ans de scolarité.

CONDITIONS:
Salaires, bénéfices sociaux et autres conditions selon la convention collective en vigueur au Centre de Services Sociaux du Nord-Ouest Québécois.

DISPONIBILITÉ:
Immédiate.
Adresser toute demande ***avant le 21 juillet 1976*** *au:*

Directeur des Ressources Humaines,
282, 1ère Avenue Est,
Amos, Qué.

CEGEP DE VICTORIAVILLE

POSTE OUVERT

RÉGISSEUR DE LA RÉSIDENCE

ATTRIBUTIONS:
Responsable de la bonne marche de la résidence, d'une capacité de 110 étudiants, il anime les activités des différents groupes d'étudiants et assure l'élaboration, la revision et l'application des règlements de la résidence. De concert avec les services aux étudiants, et les étudiants, il voit à la mise en oeuvre d'activités sportives, socioculturelles et de loisirs des résidants.

Le regisseur de la résidence est responsable de la planification des activités, des prévisions budgétaires de son secteur, du contrôle de ce budget et des rapports.

Il est aussi responsable des locations aux etudiants (année-été) et aux autres personnes qui requièrent ce service (réunions, congrès...).

TRAITEMENT ET QUALIFICATIONS:
Selon les normes du ministères de l'éducation.

Toutes candidature doit être soumise ***au plus tard le 23 juillet 1976 au:***

Secrétaire général
Cégep de Victoriaville
475, rue Notre-Dame est
Victoriaville (Québec)
G6P 4B3
Tél.: (819) 758-1571

Centre de Services Sociaux de l'Outaouais

POSTES OUVERTS

POSTE:

PSYCHOLOGUE CLINICIEN

ENDROIT: Succursale de Hull

FONCTIONS:
Assure des services d'évaluation psycho-métrique et de traitement psycho-social dans la succursale de Hull.

QUALIFICATIONS:
Maîtrise en psychologie

POSTE:

CHEF DE BUREAU

ENDROIT:
Succursale de Hull, bureau de Campbell's Bay

FONCTIONS:
Assister le directeur de succursale dans la planification, l'organisation, le contrôle et la distribution des programmes décentralisés dans le bureau de Campbell's Bay.

QUALIFICATIONS:
Diplôme d'études universitaires en service social ou dans une autre discipline comportant un champ clinique.

POSTE:

CONSULTANT-ANALYSTE ENFANCE

ENDROIT: Siège social

FONCTIONS:
—Travailler à l'élaboration du groupe de programmes à l'enfance;
—en détermine et revise périodiquement les objectifs, les politiques et les procédures;
—travaille à la conception et la réalisation d'instruments pour mesurer la rentabilité, l'efficacité et l'efficience des programmes dont il a la responsabilité.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire en service social une certaine expérience en recherche et une facilité à conceptualiser.

SALAIRE:
D'après la politique salariale du M.A.S.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 24 JUILLET 1976 AU:

Service des Ressources Humaines,
Centre de Services Sociaux de l'Outaouais
105, boul. Sacré-Coeur,
Hull, Québec, J8X 1C5

C.L.S.C. RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Poste:

NUTRITIONNISTE

FONCTION:
—Est membre d'une équipe pluridisciplinaire
—Capacité de planifier et d'élaborer un programme de nutrition s'adressant à différents groupes du quartier (personnes âgées, femmes enceintes, jeunes etc.)
—Consultation individuelle
—Capacité de former d'autres membres de l'équipe ou d'autres intervenants
—Capacité de faire un travail axé sur la prévention.

EXIGENCES:
—Faire partie de la Corporation professionnelle des diététistes du Québec
—Aptitude au travail pluridisciplinaire
—Avoir le sens de l'initiative et de la créativité
—Capacité de vulgariser l'information
—Facilité de travailler avec des groupes

SALAIRE:
Selon les qualifications et l'expérience en fonction des normes du M.A.S.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ***avant le 2 août 1976 au:***

C.L.S.C. RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
a/s de Pauline Bellerose
8616 est, boul. Gouin
Montréal, Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

PSYCHOLOGUE

LIEU DE TRAVAIL: Polyvalente Jean du Nord, Sept-Iles

NATURE DU TRAVAIL:
Le rôle principal du psychologue est de fournir une assistance professionnelle aux élèves en vue de leur intégration et de leur adaptation en milieu scolaire et social.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
Le psychologue effectue des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail de son secteur en tenant compte des politiques générales d'administration et de pédagogie tant au niveau de l'école qu'au niveau de la Commission. Il est chargé de l'application de cette politique.
Le psychologue rencontre les élèves, individuellement ou en groupe, il leur administre au besoin des tests d'intelligence, de personnalité ou certains tests spécifiques. Il est chargé de leur rééducation et de leur réadaptation. Au besoin, il réfère l'élève aux personnes concernées ainsi qu'à des institutions spécialisées.
Il contribue à l'élaboration de programmes d'activités, en particulier pour des classes spéciales; il assiste et conseille les administrateurs, les enseignants et les parents et leur communique les rapports appropriés. Il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.
Il monte et tient à jour le dossier des élèves en ce qui concerne son secteur.
Il peut se voir confier toute autre responsabilité inhérente à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en psychologie, avec option appropriée.

ENTRÉE EN FONCTION:
le plus tôt possible.

RÉMUNÉRATION:
Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à:

CHANTAL MARTEL-BÉLAND,
Service du Personnel,
30, rue Comeau, Sept-Iles, Québec.

FIN DU CONCOURS: le 21 juillet 1976

CHATEAUGUAY

recherche un (e)

ORGANISATEUR (TRICE) COMMUNAUTAIRE

FONCTIONS:
—Support technique d'animation et de promotion de groupes d'entraide.
—Participation à la recherche de solutions aux besoins individuels et collectifs.
—Préparation de programmes d'activités avec les groupes du milieu et en collaboration avec les organismes existants.
—Collaboration dans le développement des programmes d'intervention médico-psycho-sociales dans les domaines de la prévension et des soins curatifs.
—Participation active au sein d'une equipe interdisciplinaire.

EXIGENCES:
—Capacité et intérêt à travailler en tant que membre à part entière d'une équipe inter-disciplinaire.
—Intérêt pour un travail axé sur une approche globale, personnalisée et communautaire.
—Connaissance de la langue anglaise.
—Expérience en animation

RENUMERATION:
Selon les échelles de traitement de la politique salariale et administrative fixées par le Ministère des Affaires Sociales.

Date limite: 23 juillet 1976

S.V.P faire parvenir votre candidature à:

DENIS LEMIEUX
Directeur des Services Administratifs
C.L.S.C. Châteauguay
101 rue Lauzon
Châteauguay, P. Qué.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SAGUENAY – NORD

COORDONNATEUR(TRICE) DU MODULE SANTÉ

TÂCHES:
Coordonne et supervise les activités relatives à l'agencement des programmes, dans le but d'assurer à la population des services curatifs et préventifs de qualité, tant individuel que collectif ou communautaire, dans le domaine sanitaire.
Coordonne des équipes multidisciplinaires faisant appel à des travailleurs de plusieurs modules.

QUALIFICATIONS:
—Diplôme de 1er cycle en sciences de la santé ou l'équivalent.
—Dans le domaine sanitaire, très bonne connaissance et expérience des champs de la pratique curative et préventive et des techniques d'interventions individuelles et collectives ou communautaires.
—Connaissance et maîtrise des techniques de travail par objectifs et des méthodes d'évaluation continue des besoins du milieu.
—Expérience dans des tâches d'organisation, de coordination et d'administration.
—Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire et grande disponibilité.
—La connaissance de la loi 65, du réseau des affaires sociales et des C.L.S.C. est un atout appréciable.

CONDITIONS:
Les conditions de travail sont celles prévues par le Ministère des Affaires Sociales pour les cadres intermédiaires des C.L.S.C.

FAIRE PARVENIR L'OFFRE D'EMPLOI ACCOMPAGNÉE DE VOTRE CURRICUMUM VITAE **POUR LE 17 JUILLET 1976 A:**

HENRI BRADET,
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
C.L.S.C. SAGUENAY-NORD,
222, RUE ST-EPHREM,
CHICOUTIMI-NORD.

Hôpital Notre-Dame de Ste-Croix
Mont-Laurier

Offre d'emploi

Le poste:

Direction des Services Hospitaliers.

Fonction:
Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la gestion de différents services, tels que: accueil, archives, alimentation, R.X., laboratoires, pharmacie, dans un établissement de soins généraux court terme 102 lits.

Exigences:
Diplôme universitaire de trois ans en sciences de la santé ou en sciences de l'administration ou l'équivalent.
Expérience en gestion hospitalière requise.

Salaire:
Selon les échelles du M.A.S.

Toutes les demandes doivent être envoyées ***avant le 20 juillet 1976*** *(extension d'un premier concours) à:*

Guy Lefebvre, Adm. A.,
Directeur Général,
Hôpital Notre-Dame de Ste-Croix,
Mont-Laurier, Cté Labelle, P.Q.
J9L 3G3.

C.E.G.E.P.
DE MATANE

POSTE OUVERT:

ENSEIGNANTS TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT (2)

Qualifications requises;
a) formation de base dans l'une des spécialités
—architecture
—génie forestier
—agronomie
—démographie
—sciences économique
b) formation complémentaire
et/ou expérience en aménagement

Début de l'emploi:
26 août 76

Traitement:
Selon la convention collective des enseignants

Candidature:
Adressez votre curriculum vitae au complet avant le ***15 juillet*** *à l'adresse suivante:*

M. Georges-Emile Bouchard
Secrétaire général
Cegep de Matane
616 St-Rédempteur
Matane, Qué.

PROFESSEUR
POUR
LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN (DAHOMEY)

Le ministère des Affaires Intergouvernementales et l'Agence Canadienne de Developpement International offrent un poste d'enseignement en TECHNIQUES DE SECRETARIAT au Collège Polytechnique Universitaire à Abomey - Calavie, République Populaire du Bénin, AFRIQUE.

Ce Collège professionnel nécessite l'engagement de coopérants canadiens pour septembre 1976, ayant de préférence une expérience d'enseignement au niveau collégial en milieu quebecois dans la spécialité de TECHNIQUES DE SECRETARIAT.

Les candidats intéressés peuvent obtenir une formule d'application en signalant le numéro: (418) 643-3630, Coopération Internationale, Ministère des Affaires Intergouvernementales, ou faire parvenir une offre de service sur une formule de la fonction publique.

DATE LIMITE D'ENTREE DES CURRICULUM VITAE:
20 juillet 1976

QUÉBEC

Paul PÉPIN
Coopération Internationale

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
DE HULL
45, rue Ducharme
Hull (Québec)

COORDONNATEUR(TRICE) SANTE

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur général:
—Elaborer et mettre en place des programmes de santé, en collaboration avec son équipe.
—Coordonner et contrôler les activités administratives et professionnelles des membres de son équipe.
—Voir à l'évaluation du personnel de son secteur.
—Participer aux discussions de cas, en collaboration avec les autres secteurs.
—Participer au Comité de coordination.

Exigences:
—Diplôme universitaire en sciences de la santé ou scolarité et expérience équivalentes.
—Expérience pertinente en santé communautaire.
—Connaissance du réseau des affaires sociales.
—Capacité de travailler en équipe.

Rémunération:
Selon les normes du M.A.S., en tenant compte de la compétence.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ***avant le 30 juillet 1976 au:***

Directeur général
C.L.S.C. de Hull
45, rue Ducharme
Hull, Qué.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
DE HULL
45, rue Ducharme
Hull (Québec)

ADJOINT ADMINISTRATIF

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur général:
—Participer à la préparation des prévisions budgétaires et des contrôles qui s'y rattachent conformément aux objectifs du C.L.S.C.
—Assurer la responsabilité de la tenue des livres et du règlement des comptes.
—Préparer les rapports financiers périodiques.
—Procéder aux achats et locations de biens et services.
—Accomplir toutes autres tâches pertinentes à ses fonctions.

Exigences:
—Diplôme en sciences commerciales ou administratives ou équivalent.
—Expérience en administration, préférablement dans le réseau des affaires sociales.
—Aptitude à travailler en équipe.

Rémunération:

Selon les normes du M.A.S. en tenant compte de la compétence.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ***avant le 30 juillet 1976 au:***

Directeur général
C.L.S.C. de Hull
45, rue Ducharme
Hull, Qué.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
DE HULL
45, rue Ducharme
Hull (Québec)

DIRECTEUR(TRICE) GENERAL(E)

Fonctions:
—Sous l'autorité du Conseil d'administration, voir à l'administration générale du CLSC.
—Responsable de la planification et de la conception des programmes définis selon les besoins des citoyens du milieu.
—Voir au contrôle et à l'évaluation de ces programmes.
—Diriger, coordonner et animer l'équipe de travail du Centre.
—Voir à établir et maintenir des relations avec les groupes du milieu, les établissements du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.

Exigences:
—Formation universitaire en sciences administratives ou en sciences humaines, ou l'équivalent.
—Expérience de travail avec les groupes populaires.
—Connaissance du milieu.
—Connaissance de la Loi 65 et ses implications, particulièrement le rôle du CLSC.
—Expérience de coordination et/ou de direction des activités d'un groupe de travail ou d'un organisme.
—Intérêts et aptitudes pour le travail d'équipe.

Rémunération:
Selon la compétence et l'expérience du candidat, en conformité avec les échelles salariales du M.A.S.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ***avant le 3 août 1976 à:***

Monsieur Serge Vallières
Président
C.L.S.C. de Hull
45, rue Ducharme
Hull, Que.

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinemas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Midway": 12.10, 2.30, 4.50, 7.20, 9.40.
ATWATER 2 (étage mode): "Taxi Driver": 7.20, 9.20 sam. et dim.: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "All The President's Men": 1.00, 3.25, 6.10, 8.55
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Red white and blue": 12.00, 2.50, 5.45, 8.30. "The Fancy Lady": 1.35, 4.25, 7.15, 10.05.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "La montagne ensorcellée": 12.20, 4.00, 7.40. "Le fantôme de Barbe Noire": 2.05, 5.45, 9.25.
BIJOU: 5030 Papineau. "La sécurité chez les adolescentes": 12.30, 3.40, 6.50, 10.05, "Sexe à la barre": 2.15, 5.25, 8.40.
CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. "Dark Star": 7.00. "NashVille": 9.00. Jusqu'à samedi.
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "L'empreinte de Dracula": 2.40, 6.05, 9.25. "Vengeance des Zombies": 1.00, 4.20, 7.40.
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Ilsa la louve des SS": 2.55, 6.15, 9.35. "Ilsa gardienne du harem": 1.15, 4.35, 7.55.
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'ibis rouge": 12.35, 2.30, 4.25, 6.20, 8.15, 10.10.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "L'agression": 9.30, sam: 5.20, 9.30. dim.: 1.15, 5.20, 9.30. "L'héritier": 7.30. dim.: 3.05, 7.30.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "L'histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "Big Bus": 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.
COMPLEXE DESJARDINS, Salle 1: "Voyage en grande Tartarie": 1.05, 3.10, 5.20, 7.25, 9.30. **Salle 2:** "Attention lesyeux": 1.00, 2.45, 4.35, 6.20, 8.10. **Salle 3:** "Charlie et ses deux némettes": 12.35, 2.30, 4.25, 6.15. **Salle 4:** "L'important c'est d'aimer": 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "L'île sur le toit du monde": 2.30, 6.15, 9.50. "L'honorable Griffin": 12.30, 4.15, 7.50.
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 9.00. Sam. et dim.: 3.20, 7.20. **Salle MacLaren:** "Parfum de femme": 7.30, 9.30, sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ÉGLISE UNITAIRE DU MESSIE: Coin des rues Sherbrooke et Simpson. 931-3753. "Eliza's Horoscope" de Gordon Sheppard, de mardi à dimanche: 9.00.
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Logan's Run" Jeudi à dimanche: 1.45, 3.15, 5.25, 7.40, 9.10. Lundi à mercredi: 7.40. **Salle 2:** "L'impreinte de Dracula": 6.15, sam. & dim.: 2.50, 6.15, 9.40. "Vengence des Zombies": 6.15, sam. & dim.: 1.00, 4.25, 7.50. **Salle 3:** "Outlaw Josey Wales": 6.25. sam. & dim.: 1.30, 4.00, 6.25, 8.55. **Salle 4:** "Gator": 7.05. Jeudi à dim.: 12.40, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10. **Salle 5:** "Poupée à la Rolls Royce": 12.30, 3.35, 6.35, 9.40. "Jeux pervers du lit": 6.35. Jeudi à dim.: 2.05, 5.10, 8.25.
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Peter Pan": 1.00, 3.00, 5.00, 9.00.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "L'île sur le toit du monde": 2.35, 6.15, 9.55. "L'honorable Griffin": 12.35, 4.15, 8.00.
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Lipstick": 2.50, 6.15, 9.50. "Framed": 12.55, 4.20, 8.00.
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Vendredi et samedi: 'Aloha, Bobby and Rose": 7.30. "American Graffiti": Dimanche, "Seule dans la nuit": 7.00, "Orange mécanique": 9.30.
PARC: 720, Avenue de l'église, 768-2509 "Exhibition": 1.00, 4.20, 7.40. "Au tropique du cancer": 2.35, 6.00, 9.20.
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Outlaw Josey Wales": 12.10, 2.25, 4.40, 6.55, 9.10.
PAPINEAU 1: 4519 Papineau 521-6853. "L'homme qui voulut être roi": 12.30, 4.55, 9.20. "L'or": 2.45, 7.10. **Salle 2:** South Pacific" (fr): 12.30, 3.10, 5.50, 8.30.
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. **Salle 1:** "Logan's run": 12.50, 3.05, 5.15, 7.30, 9.40. **Salle 2** "Big Bus": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. **Salle 3** "La cage": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. **Salle 4** "Buffalo Bill and the indians": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. **Salle 5** "Trop, c'est trop": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Silent movie": 7.20, 9.10. Sam. et dim.: 2.00, 3.40, 5.30, 7.20, 9.10.
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "All the président's men": 1.05, 3.40, 6.10, 8.45.
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "The sexualist": midi, 2.50, 5.40, 8.30. "Knock them over": 1.30, 4.20, 7.10, 10.00. "Court metrage": 2.40, 5.30, 8.20.
RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. **Salle 1:** "Emmanuelle": 2.40, 6.00, 9.25. "Emmanuelle l'anti-vierge": 1.00, 4.20, 7.45. **Salle 2:** "Scène de la vie conjugale": 1.20, 4.35, 7.50.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Peter Pan": 12.30, 2.30, 4.30, 6.35, 8.35.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Outlow Josey Wales": 12.00, 2.20, 4.40, 7.00, 9.35.
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "C'est pas d'ma faute".
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Gator": 12.55, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Quand les dinosaures dominaient le monde": 8.00, sam. & dim.: 2.50, 6.20, 9.40. "Doc sauvage arrive": 6.15, 9.40. sam, & dim.: 1.00, 4.30, 8.00.
VIAU: 226 boul. des Laurentides, Laval. "Orgies collectives" et "Festival de films érotiques de New York": lun. à sam. continuel dès 6.00, dim. dès 12.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "La montagne ensorcelée": 12.40, 4.20, 8.00. "Le fantôme de Barbe Noire": 2.25, 6.10, 9.50.
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Gator": 12.40, 2.40, 4.45, 6.55, 9.05.
WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "That's entertainment part II": 12.15, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15.

Theatres

LE THÉÂTRE D'ÉTÉ DE "SUN VALLEY" autoroute des Laurentides, et route no 11, 229-3514. "L'oeuf à la coque", comédie de Marcel Frank, avec Henri Norbert, Madeleine Sicotte, Louis Lalande, Françoise Lemieux et Sylvia Gariépy. Du mardi au vendredi à 9.00. Samedi: 8.00, 10.30. Dimanche: 8.00.
LE THÉÂTRE DES PRAIRIES: Notre-Dame-des-Prairies, 756-0559. "Je veux voir Mioussov". Comédie de Valentin Kataïvev avec Roger Lebel, Françoise Faucher, Dérise Morel, Béatrice Picard, Serge Turgeon, Yvan St-Ange, Michel Forget et Jean Duceppe.
THÉÂTRE DE LA FENIÈRE: 1500 de la Fenière, Ancienne-Lorette (418) 872-1424. "Le noir te vas si bien" comédie burlesque de Jean Marsan, avec Jean-Marie Lemieux, Rachel Lortée, Lénie Scoffié, Pierre Brisset DesNos, Marie-Hélène Gagnon, Réjean Roy, Irène Roy et Louis Poirier, mise en scène: J. M. Lemieux.
LE THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: Eastman (514) 297-2862. "Les héros de mon enfance" comédie musicale de Michel Tremblay et Sylvain Lelièvre avec D. Berryman, Edgar Fruitier, Gaétan Labrèche, Mirielle Lachance, V. Le Flaguais, Pauline Martin, Denis Mercier, André Montmorency, Marjolaine Hébert. Mise en scène de Gaétan Labrèche. Du 26 juin au 5 sept.
THÉÂTRE DES MARGUERITES: à Trois-Rivières, (819) 377-3223. "Herminie" de Claude Magnier, comédie-vaudeville avec Janine Sutto, Léo Ilèal, Roger Garceau, Jean Brousseau, Aubert Pallascio, Jean-Louis Paris, Georges Carrère et Elisabeth Chauvalidzé. Du mardi au vendredi: 9.00. Samedi 7.30 et 10.00. Entrée $4.00. Samedi $5.00. Du 24 juin au 4 sept.
THÉÂTRE À LA BRÛNANTE: 64 nord, rue Merry, Magog, 843-1177. "Ménage à quatre", d'Armand Laroche, Marc Hébert et Robert Lavoie, mise en scène: Robert Lavoie. Dim, lun. & mardi du 27 juin au 31 août à 9.00.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MONTRÉAL: 320, Notre-Dame est, 879-1306. "Un homme, une femme". Mise en scène de J.P. Ronfard, avec Pol Pelletier et Robert Gravel, vendredi et samedi: 12.30. Entrée $3.00.
THÉÂTRE DE L'ATELIER: parc Jacques-Cartier, Sherbrooke, (819) 567-9315. "Vendredi soir". Comédie avec Jean-Pierre Bergeron, Toni Rossi, Guy Marchand, du mardi au samedi à 20.30. Entrée: $3.50. $2.50 (étudiant) sam. $4.00, $3.00 (étudiant). Jusqu'au 17 juillet.
STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA: Autoroute des Laurentides. Sortie 27 est. 1155, rue Morel Ste Sophie-de-Lacorne, 514-436-1304. "La grande Aurore", comédie de Serge Mercier avec Louise Beauséjour, Lise Leclerc, Claire Villeneuve, Jean-Marce da Selva. Mise en scène: Robert Lavoie. Du mercredi au samedi à 9.00. Entrée $5.00. Du 23 juin au 18 sept.
LE THÉÂTRE DE L'ESCALE: St-Marc-sur-le-Richelieu (514) 584-2226. "Dites-le avec des fleurs". Comédie écrite en collaboration par Jean Barbeau et Marcel Dubé avec G. Godin, André Boucher, Louise Latraverse, Christiane Raymond, Christiane Raymond, Claude Frenet, Jean-Pierre Bélanger et Raymond Bouchard. A partir de vendredi le 18 juin.
LE THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: à Raxton Falls, 467-3078. "Ignarelle et la jalousie de Barbouillé", de Molière, du jeudi au dimanche à 21.00. Jusqu'au 18 juillet.
THÉÂTRE DU HORLA: St-Bruno, 653-0501. "Gérard", c'était son nom, à Gérard, mon mari", de Pierre Duceppe. Avec Léo Munger, Yvon Dumont, Danielle Panneton, Marcel Gauthier. En 2e partie: "Ke-Breiz": à 20.30. Entrée: $3.00. Jusqu'au 31 juillet.
LA POUDRIERE: de l'Ile Ste-Hélène, 526-0821. "Absurd person singular" jusqu'au 31 juillet. "Le petit monde de l'île Ste-Hélène", théâtre de marionnettes pour enfants, de merc. à sam. à 2.00, en français et à 4.00 en anglais, jusqu'au 28 août.
THEATRE DU CHIENDENT: A la Coopérative l'Ecole du Mieux-Vivre d'Ulverton, (819) 478-1014. "Les 4 mousquetaires ou le héros mord" de François Camerand, avec Renée Biron, Carole Faucher, Danille Laforce, Marie-Hélène Rajotte, Daniel Paré, Gilles Latour, Denis Levasseur, François Camirand. Mise en scène, André Huet. Spectacle avec folie, tragédie et chansons. Les vendredis et samedis à compter du 8 juillet.

Varietes

GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De jeudi à dimanche: "Maneige", à 23h et 1h.
CAFE DU PORT: 356 Berri. 845-8765. Repas naturiste de 12h. à 20.00.

En fin de semaine, au Grand Salon du Domaine Mascouche, le groupe Maneige.

Vendredi, samedi, dimanche: "Jean Marcoux, folklore et blues québécois à 21.00 et 23.00. Entrée $2.00.
LE PATRIOTE: Ste-Agathe, 523-1131 ou (819) 326-3655. De mardi à dimanche: "Guy Trépanier" et "Edith Butler".
SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest. 861-0657. Jeudi, vendredi et samedi: "Citizen's Band de Vermont. Dimanche: Jam et Concert.
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 843-8620. Samedi et dimanche: David Joachin (guitare) à 21.00. Entrée: $2.00.
LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. De mercredi à dimanche: Richard Leroux, Serge Poirier, Robert, Lemieux à 20.00. Entrée: Libre.
IMPRÉVU DE L'HOTEL IROQUOIS: De mardi à dimanche: "Orizon" rock-progressif, à 22h et minuit. Ven. et sam.: 22h, 23h30 et 1h30. Entrée: libre.
LA BOITE À CHANSONS: de l'Hotel Mérindien, 4, Complexe Desjardins, 285-1450. Vendredi, samedi, dimanche: Danielle Oderra, à 9.00 & 11.00. jusqu'au 18 juillet, lundi et mardi: relâche.
AU P'TIT LUTIN: 98 boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle. 514-229-3167. De lundi à samedi: "Jean-Pierre Manseau", à 2h.
TERRE DES HOMMES, Place des Nation, samedi: Donavan à 8.00.
FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC: cour du Séminaire, (Québec).
THÉÂTRE DES ANCETRES: Sortie 105 de la route 20, 395-253 ou 395-2466. Jeudi, vendredi et samedi: Priscilla à 9.00. Entrée 3.00, 4.00.
L'ESCALE: Centre Culturel de Granby, 80 rue Albert. Samedi: Festival de chansons folkloriques avec les groupes "Automne - Bertrand Carrière, Bande neige, à 20.00. Entrée $1.50.
LA SUITE: 230 rue Notre-Dame ouest. "Laurence Lepage. Jeudi à 22.00 ven. et sam. à 21.00 ET 23.00. Entrée $3.00.
LE BARENBAS: de la maison Cartier, 407, Place Jacques Cartier. "Le gros piano" du mercredi au dimanche. à 21.30.
CAFÉ DES BERGES: 2801 St-Joseph, Lachine, Auclair - Fortin, à 8.00. Entrée $1.00. Vendredi et samedi Ciné-Club. "Dupont - Lajoye" à 8.00. Entrée $1.50, dimanche.
CAFE DU QUAI, Magog. (819) 843-9007. Ven. sam. et dim.: Gerger et Zeller.
LA BOITE 303 rue Lindsay (Gilles Lambert), 472-3117. Lundi et mardi: Gerber et Zeller à 9.30. Entrée: $1.00.

Television

●9.00
2 (9) (11) 13 Yogi et Potamе
7 10 Fanfan dédé
12 The community
●9.30
2 (9) (11) 13 Bunny et ses amis
4 Ciné-jeunes - "Le fort de la dernière chance".
7 10 Super Car
12 Circle Square
●10.00
2 (11) Poly à Venise
7 10Michel Vaillant
12 Kidstuff
(9) 13 Au pays des géants - science-fiction
●10.30
2 (11) Lassie
7 10 Capitaine Scarlet
●11.00
2 (9) (11) 13 Woobinda
4 Du désespoir à la vie
5 6 The Flaxton boys
7 10 Joe 90
12 The Waterville gang
30 Fanfan dédé
●11.30
2 (9) (11) 13 Le prince Saphir
4 Bonjour comment ca va!
5 6 Klahanie
7 10 La famille Stone
12 The Flinstones
30 L'écran des petits
●12.00
2 (9) (11) Les héros du samedi - "Sports d'équipes"
4 De tout de tous
5 High chapparal
6 Parade
7 10 Bon week-end
12 Saturday at the movies - "The Mark of Zorro".
13 Les petites annonces
30 Super Car
●12.30
13 Comportement animal
30 Michel Vaillant
●1.00
2 (9) (11) 13 Sporthèque
4 A votre service
5 6 Sesame Street — Education
30 Capitaine Scarlet
●1.30
30 Joe 90
●1.55
12 Heritage highway
●2.00
2 (9) (11) 13 Le XVIIe siècle, le retrouve
4 Denis la petite peste
5 6 CBC saturday sports special
7 10 Papa a raison
12 Superstars of the mat
30 Banana splits
●2.15
2 (9) 13 Baseball du samedi
●2.30
10 30Sur lematelas — Lutte
●3.00
5 6 The lost Islands
12 Sports beat '76
●3.30
4 Cinéma - "Les bijoux du Pharaon".
5 6 Welcome backkotter
7 Chapeau Melon
10 Horizon sports
12 World championship tennis
30 Dessins animés
●4.00
6 CBC Saturday evening news
(9)NC La montagne magique
10 La soeur volante
●4.30
2 (9) 13 Echos du sport
5 6 British open golf
7 Dimension estrie
12 CPGA
(9)NC Mireille et sans sonnette
10 C'est arrivé cette semaine
30 Voyage aux mille facettes
●5.00
2 (9) 13 Bagatelle
4 7 10 30 A l'heure olympique
(9)NC Sans génie et ses amis
●5.30
(9)NC Bonjour la vie
●6.00
2 Une fenêtre sur le monde
4 10 30 Disco tourne
(9)NC Soirée canadienne
12 Lawrence Welk
●6.30
2 (11) Téléjournal
5 6 The best of Bob McLean
(9) 13 Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
●6.35
2 (11) Univers inconnu "Le far-west et ses fantomes".
●7.00
4 Soirée canadienne
5 Wild Kingdon - "The Pyx".
6 Reach for the top
7 10 Les grands spectacles - "La colline des hommes perdus".
12 Emergency
(9)NC Famille caméléon
17 Ciné... plus - "Train amour et crustacés".
30 Les grands spectacles - "Le démon des femmes".
●7.30
2 (11) Défi - "Gagner sa vie".
5 6 Phyllis - Comédie
(9) 13 Génies en herbe
●8.00
2 (9) (11) 13 Cinéma canadien - "Le curé du village"
4 A la brunante - "Trois filles à marier".
5 6 This is the law
12 Academy performance - "The Pyx".
(9)NC Capitaine Kebec
●8.30
5 6 Fawlty towers
(9)NC Un québécois à travers le monde
●9.00
5 6 David Copperfield.
(9)NC Sortez vos pinceaux
●9.30
7 Disco tourne
(9)NC A la découverte
10 Sam Cade
17 Voyage au bout de la mer
30 Ca prend un voleur
●10.00
2 (9) (11) 13 Ce coin de terre
4 Les protecteurs
6 City of angels
(9)NC Vivre en santé
●10.15
12 McGowan and co.
●10.30
2 (9) 13 Le téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
(9)NC 24 heures à la fois
6●10.45
2 (9) 13 Nouvelles du sport
12 Tommy Makem and Ryan's Fancy
●11.00
2 (11) Cinéma - "Elle cause plus... elle flingue".
4 Ciné 4 - "Cinq cartes à abattre".
5 6 12 News
7 10 La couleur du temps
(9) Ciné-soir - "L'inquiétante dame en noir".
(9)NC Informass
13 Ciné-soir - "Ces folles filles d'eve".
30 Ciné 11 heures - "Jerry la grande gueule".
●11.15
5 After eleven - "The Doberman gang".
6 Montreal tonight
7 Estrie olympique
12 News
●11.25
7 10 Sans pantoufles - "Kali Yug, déesse de la vengeance".
●11.30
(9)NC Scène 1/Prise 7
●11.31
6 Saturday Super movie - "Lost Horizon".
●11.33
12 Pulse
●12.00
(9)NC The chekered flag
12 The twelve Midnight movie - "J.W. Coop".
●12.30
2 (11) Ciné-nuit - "Le grand défi".
(9)NC Télé-photo
13 Ciné-qua-non - "Le buisson ardent".
●12.45
5 Music with Marc Legrand
●1.00
(9)NC Les arts martiaux
10 Sans pantoufles - "Le mystère du temple Hindou".
●1.30
(9)NC Sports spécials
●2.30
10 Le 10 vous informe
●3.00
(9)NC Sport Héritage

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Centaur I
8 au 11 juillet,
20h30
Billets: $3.75

les choix du jour

Télévision

Samedi

Une fenêtre sur le Monde (R.C.) à 6h: "Civilisation du XXe siècle": Visage du Ceylan. Documentaire sur la principale production de Sri-Lanka: le thé.

Défi (R.C.) à 7h30: "Gagner sa vie": Deux enfants en plein travail nous parlent de leur avenir, l'un veut être patron, l'autre employé.

Dimanche

Bon dimanche (canal 10) à 12h: Invités: Pauline Julien, Daniel Bertolino, Georges Thurston, Denise Filiatrault, Michel Tremblay, Tony Roman.

D'hier à demain (R.C.) à 1h: "Mon ami Henry Miller". Documentaire. Henry Miller nous parle de son enfance, de ses années de misères glorieuses et de son oeuvre.

Radio

Un samedi comme ça à (CBF 690) à 10h04: Invité: Robert Lapalme, directeur général du salon international de la Caricature, nous parle du pavillon de l'humour. A 11h00 Normand Choquette nous parle des spectacles d'animation des arts de la scène.

Dimanche

Présent International (CBF 690) à 12h15: Réunion annuelle de l'O.U.A. à l'Ile Maurice. Invité: Jean-Claude Pomonto, journaliste au Monde. La conférence Nord-Sud à Paris, position du Tiers-Monde, un reportage de Jacques Ouvrard. Le terrorisme d'Etat après le détournement de l'Airbus d'Air France sur Entebbe, invité: Gustave Morf, psychiâtre.

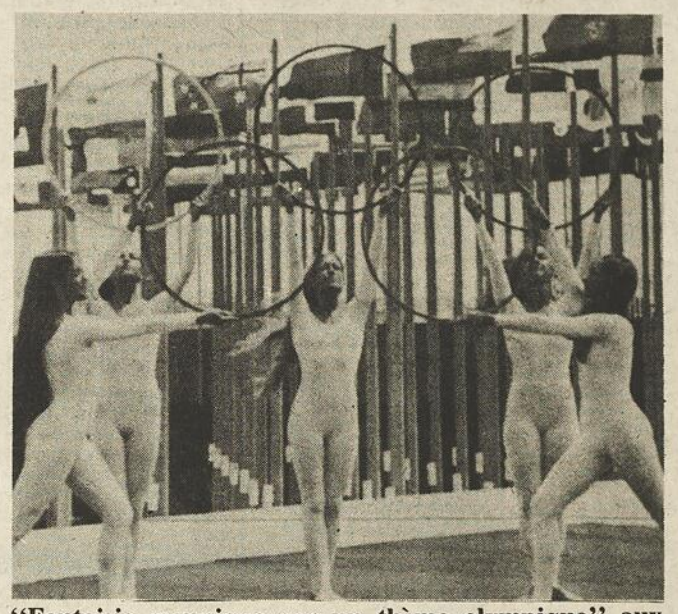

"Fantaisie gymnique sur un thème olympique" aux Beaux Dimanches

Theatre

Au théâtre de la Marjolaine à Eastman, **Les héros de mon enfance** de Michel Tremblay. Une comédie musicale avec D. Berryman, Edgar Fruitier, Gaétan Labrèche, Mirielle Lachance, V. LeFlaguais, Pauline Martin, Denis Mercier, André Montmorency et Marjolaine Hébert.

Cinema

Samedi, au cinéma Outremont, **American Graffiti,** un film de Georges Lucas, à 0h30. **Dimanche,** toujours à la même heure, **Orange Mécanique** de Stanley Kubrick.

Varietes

Au grand salon du domaine Mascouche, **le groupe Maneige,** jusqu'à dimanche. Au festival d'été de Québec, dans la cour du Séminaire, samedi, **Robert Charlebois** à 9h00.

DANS LE CADRE DU PROGRAMME ARTS ET CULTURE DE LA XXIe OLYMPIADE

la Brasserie Labatt Ltée,
brasseur des bières "50" et Labatt Bleu
vous invite à regarder

faut se parler

Sur les ondes du réseau T.V.A.:
Lundi, le 12 juillet, 20h30
- ☐ CFTM-TV Montréal
- ☐ CFCM-TV Québec
- ☐ CJPM-TV Chicoutimi
- ☐ CHLT-TV Sherbrooke
- ☐ CFVO-TV Hull

Sur les ondes des stations suivantes:
Lundi, le 12 juillet, 21h
- ☐ CHAU-TV Carleton

Mardi, le 13 juillet, 19h
- ☐ CJBR-TV Rimouski

Mercredi, le 14 juillet, 19h
- ☐ CKRT-TV Rivière-du-Loup

Date, à communiquer:
- ☐ CKTM-TV Trois-Rivières
- ☐ CKRN-TV Rouyn-Noranda

LA BRASSERIE Labatt LIMITÉE—*Y'A RIEN QUI LABATT*

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Théâtre Port-Royal
Place des Arts
28, 29 et 30 juillet, 20h30
Billets: $5, $4, $3.

par Gilbert Poulin

Les Olympiades de la musique

Dans le domaine de la musique "cultivée" comme dans tous les autres domaines, le programme Arts et Culture du COJO, inauguré le 1er juillet par "Le Barbier de Séville" de l'Opéra du Québec (un "Barbier" qui, malheureusement, n'a pas attiré le public nombreux qu'il méritait), présente de nombreuses manifestations.

Ce programme se voulant le reflet de l'activité musicale au pays (le Canada, évidemment!), la participation est entièrement canadienne (québécoise, en majeure partie). L'affiche réunit la plupart des groupes importants qui animent la vie musicale montréalaise de l'Orchestre symphonique de Montréal à la Société de musique contemporaine du Québec en passant par l'Orchestre de chambre McGill et le Quatuor à cordes Orford, sans oublier plusieurs chanteurs et instrumentistes qui se produiront soit comme soliste ou en récital.

C'est donc au niveau des oeuvres qu'il faut chercher de l'inédit (les efforts de l'Orchestre de chambre McGill en ce sens méritent d'être soulignés) mais même si certains concerts ne manquent pas d'intérêt, il faut bien reconnaître que dans l'ensemble, le programme n'offre rien de particulièrement "emballant". En tout cas, rien qui nous donne envie de se ruer vers les guichets.

Quoi qu'il en soit, voici le programme des concerts qui seront présentés dans les trois salles de la Place des Arts d'ici au 31 juillet.

Turp, Savoie, Rouleau

D'abord, ce soir, les pianistes-duettistes Bouchard et Morrisset (Saint-Saëns, Brahms, Poulenc) et demain, un concert-récital avec le Hamilton Philharmonic et trois chanteurs québécois qui font surtout carrière à l'étranger, le ténor André Turp, le baryton Robert Savoie et la basse Joseph Rouleau. Au pupitre: Boris Brott. Lundi, les musiciens de l'Orchestre de chambre McGill succèderont à ceux de Hamilton dans un programme regroupant des oeuvres d'inspiration "olympique". Direction: Alexander Brott. Soliste: Louise Lebrun, soprano. Le même soir également, se produira l'ensemble Camerata d'Ottawa.

Le 14, on a fait une petite place à la musique d'aujourd'hui... histoire de se donner bonne conscience. L'Ensemble de la SMCQ, dirigé par Serge Garant, exécutera des oeuvres de Berio, Garant, Stockhaussen, Tremblay, Varèse et Xénakis. Le 15, trois concerts: un récital du pianiste Claude Savard (Schumann, Beethoven), l'ensemble à vent Canadian Brass et le Toronto Mendelssohn Choir avec l'Orchestre symphonique de Montréal et deux solistes, Lois Marshall et Bernard Turgeon. Au programme de ce dernier concert dirigé par Elmer Iseler, figurent "Symphonie de psaumes" de Stravinsky et, tenez-vous bien! l'hymne national "O Canada", dans un arrangement de G. Ridout. Ce qui nous mène au 18, date du concert olympique "officiel".

Pour saluer la Reine Elizabeth II qui sera parmi les têtes couronnées qui nous "honoreront" de leur présence, Alexander Brott, qui dirigera l'Orchestre de chambre McGill, a sorti de ses tiroirs une oeuvre de sa propre composition écrite pour le couronnement de Sa Majesté, "Royal Tribute". Entre parenthèses, les Américains ont un meilleur sens de l'humour. Pour ouvrir le bal offert à l'occasion de la visite de la reine à Washington, on avait choisi de jouer... "The Lady is a Tramp". Au cours de ce concert "officiel", on entendra tout de même un peu de musique, notamment, selon le désir de Pierre de Coubertin, le dernier mouvement de la 9e Symphonie de Beethoven (solistes: Clarice Carson, Gabrielle Lavigne, Jon Vickers et Joseph Rouleau) et deux oeuvres québécoises, "L'Escaouette" de Roger Matton et "Cantate pour une joie" de Pierre Mercure.

De Jean Carignan à Frank Lehar

Le 15, on entendra le Quatuor à cordes Orford, avec le pianiste Ronald Turini et le 20, les Petits chanteurs du Mont-Royal, de même que l'Orchestre mondial des jeunesses musicales dirigé par Pierre Hétu. Les 22 et 23, le violoneux Jean Carignan, "virtuose du reel et dernier héritier des grands violoneux irlandais du début du siècle" participera à deux concerts folkloriques avec l'OSM sous la direction de Neil Chotem.

Le baryton Bruno Laplante (accompagné au piano par Janine Lachance) et le pianiste William Tritt donneront un récital conjoint, le 24. Le lendemain, on aura le choix entre un récital du pianiste Marek Jablonski (Schubert, Liszt, Beethoven, Chopin) et l'Orchestre de chambre McGill (encore!) sous la direction de... Alexander Brott. Programme: l'opéra "L'Olimpiade" d'Antonio Sacchini, en version de concert. Avec Alexandra Browning, Anna Chornodolska, Pierre Duval et Robert Savoie.

Enfin, on "enterrera" ce festival olympique aux accents de la musique de "La veuve joyeuse" de Franz Lehar, les 28, 30 et 31 juillet.

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Théâtre Port-Royal
Place des Arts
15 juillet, 20h30
Billets: $5, $4, $3.

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
13 et 14 juillet, 20h30
Billets: $6.50, $5.50, $4.50, $3.50, $2.50.

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Théâtre Port-Royal
Place des Arts
20 juillet, 20h30
Billets: $5, $4, $3.

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
28, 30 et 31 juillet, 20h30
Billets: $10, $8, $6, $4.

Du 5 au 8 août

Les Lavallois en fête

(LE JOUR) — Au début du mois d'août, la ville de Laval organise une fête pour tous ses Lavallois. C'est ce qui a été annoncé hier par le maire Paiement. Sous le thème "La fête des Voisins", cet événement est organisé dans l'espoir que tout le monde puisse participer, s'exprimer et affirmer son appartenance à cette grande communauté qu'est la ville de Laval. La fête débutera donc le jeudi 5 août vers 19:00, au Centre de la Nature, angle du boulevard de la Concorde et de l'avenue du Parc. Les Lavallois seront reçus ce soir-là par des animateurs costumés: **"les enfants du paradis** et **la troupe de Jacqueline Salval.**

Voici en gros les activités prévues pour la Fête des Voisins:

●**Jeudi 5 août:** activités spéciales d'ouverture de la Fête des Voisins. A 21:00: Le grand spectacle met en vedette Jean Carignan et l'Orchestre symphonique de Montréal.

●**Vendredi 6 août:** la Fête des Voisins se transporte dans 16 parcs de Laval.

●**Samedi 7 août:** Ouverture de la Toile des Voisins, du Village des Artisans et du Jardin Maraîcher. A 21:00: spectacle de Jean Lapointe avec en première partie Claude Valade.

●**Dimanche 8 août:** à 21:00: spectacle de Félix Leclerc. En première partie: Charles Linton. A 23:00: Feux d'artifices.

Le Centre de la Nature où se dérouleront les spectacles sera le siège de plusieurs foyers d'animation tels le Village des Artisans, le Jardin Maraîcher, la Toile des Voisins, les Mini-Scènes et l'Etable et la Scène. Notons aussi qu'au début de la fête, les cloches des églises sonneront à toute volée afin d'appeler les voisins à la fête...

de TACCHELLA le réalisateur de "COUSIN COUSINE"
14 ANS
Voyage en grande Tartarie
avec JEAN-LUC BIDEAU
MICHELINE LANCTÔT
Vaut mieux être vivant et souffrir un peu... qu'être mort et sans soucis!
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS TEL: 288-3141
CONT. DÈS - 1.05

Charlie et ses deux nénettes
14 ANS
JEANNE GOUPIL
SERGE SAUVION
avec la participation de
JEAN-PIERRE MARIELLE
réalisé par JOEL SERIA
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS TEL: 288-3141
CONT. DÈS - 12.35

Arts et culture aujourd'hui

Samedi

Spectacles gratuits

Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 11h00: Conseil Canadien des Arts Populaires.
Corridart (Théâtre St-Christophe) à 11h00: Les Enfants du Paradis, Chatouille, Chocolat et Bezom.
Corridart (Carré St-Louis) à 12h00: L'Aubergine de la Macédoine.
Place Jacques-Cartier à 12h00: Conseil Canadien des Arts Populaires, Tout Chaud.
Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 12h30: Théâtre National du Mime du Québec.
Corridart (Théâtre St-Christophe) à 13h00: Conseil Canadien des Arts Populaires.
Place Bonaventure à 13h00 et 15h00: Jeux Traditionnels des Territoires du Nord Ouest.
Corridart (Carré St-Louis) à 14h30: Conseil Canadien des Arts Populaires.
Corridart (Kiosque à Broue) à 14h30: Les Enfants du Paradis, Chatouille, Chocolat et Bezom.
Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 16h00: Les Enfants du Paradis, Chatouille, Chocolat et Bezom.
Corridart (Théâtre St-Christophe) à 16h00: L'Aubergine de la Macédoine.
Corridart (Carré St-Louis) à 16h00: Théâtre National de Mime du Québec.
Corridart (Kiosque à Broue) à 16h00: Conseil Canadien des Arts Populaires.
Place Bonaventure à 17h00 et 19h00: Conseil Canadien des Arts Populaires.
Jardin (Hôtel Nelson) à 18h00: Pierre Cartier et Jean Derome, Jérôme Arsenault.
Corridart (Théâtre St-Christophe) à 18h00: Théâtre National de Mime du Québec.
Corridart (Kiosque à Broue) à 18h30: Les Enfants du Paradis, Chatouille, Chocolat et Bezom.
Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 19h00: Jeux Traditionnels des Territoires du Nord-Ouest.
Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 20h00: L'Aubergine de la Macédoine.
Théâtre de Verdure à 20h30: Tommy Duchesne - Claude St-Denis, Conseil Canadien des Arts Populaires.
Corridart (Kiosque à Broue) à 21h00: Théâtre National de Mime du Québec.

Théâtre

Théâtre de Quat'Sous à 10h00: Les Marionnettes de Montréal "Mozart".
Expo-Théâtre de 10h00 à 24h00: Concours de Musique du Canada.
Théâtre du Rideau Vert à 14h00: Le Chapeau magique.
Théâtre du Rideau Vert à 15h00: François et L'Oiseau du Brésil.
Théâtre du Rideau Vert à 19h00: Evangéline Deusse.
Centaur Theatre II à 20h00: The Toronto Dance Theatre.
Centaur Theatre I à 20h30: Entre-Six.
Place des Arts (Salle Wilfrid-Pelletier) à 20h30: Le Ballet National du Canada.
Place des Arts (Théâtre Maisonneuve) à 20h30: Hamilton Philarmonic Orchestra. Solistes: Joseph Rouleau, André Turp, Robert Savoie.
Théâtre du Nouveau-Monde à 20h30: "La Nef des Sorcières".
Evêché (Hôtel Nelson) à 21h00: Estelle Lacroix, Ron Bankley.
Théâtre St-Denis à 21h00: C'est pas d'ma faute.

Cinéma

Conservatoire d'Art Cinématographique à 14h00 et 18h00: "Goal in The Clouds" de Wolfang Liebeneiner. A 16h00 et 20h00: "Golden Boy" de Rouben Mamoulian.
Cidéographe de 10h00 à 22h00: Document en vidéo.
Cinéma Elysée à 14h00 et 18h00: "Entre la mer et l'eau douce" de Michel Brault. A 16h00 et 20h00: "The Ernie Game" de Don Owen.

Les Expositions

Complexe Desjardins de 09h00 à 21h00: La Chambre Nuptiale.
Centre d'Art du Mont-Royal de 09h30 à 21h00: Meubles anciens du Québec.
Musée d'Art Contemporain (Cité du Havre) de 10h00 à 18h00: Art Québécois.
Centre Saidye Bronfman de 10h00 à 21h00: Inprint '76. Gravures - Artistes Canadiens.
Vidéographe à 10h00 et 22h00: Document en Vidéo.
Musée McCord de 11h00 à 18h00: Images du Sport du Canada au 19e siècle.
Pavillon Arts II - UQAM de 12h00 à 20h00: Exposition UQAM '76.
Pavillon Arts I - UQAM de 12h00 à 20h00: Exposition "Estival".
Place Bonaventure de 12h00 à 20h00: Mosaicart.
Place Bonaventure de 12h00 à 20h00: Artisanage.
Galerie Signal de 13h00 à 17h00: Graphisme et Design des Jeux de la XXIe Olympiade.
Place des Arts (Hall du Théâtre Maisonneuve) à 20h00: Gravures contemporaines québécoises.
Place des Arts (Hall de la Salle Wilfrid-Pelletier) à 20h00: Tableaux de Guy Montpetit.

PROSPEC presente
PourTous
LA CAGE
LINO VENTURA
INGRID THULIN
LE PROCÈS D'UNE VIE CONJUGALE
Un film de PIERRE GRANIER-DEFERRE
5 cinémas LE PARISIEN 3
480 Ste. CATHERINE O. 866-3856
2e SEMAINE
PARISIEN: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Dimanche

Spectacles gratuits

Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 11h00: Duo Cor Français.
Corridart (Théâtre St-Christophe) à 11h00: Chatouille, Chocolat et Bezom.
Corridart (Carré St-Louis) à 12h00: L'Aubergine de la Macédoine.
Place Jacques-Cartier à 12h00: Nemo Turner II, Claude St-Denis, Tommy Duchesne et ses musiciens.
Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 12h30: Le Tamanoir - Gilles Paré.
Corridart (Théâtre St-Christophe) à 13h00: Duo Cor Français.
Place Bonaventure à 13h00: Les Enfants du Paradis, Dionne et Brégent.
Corridart (Carré St-Louis) à 14h30: Chatouille, Chocolat et Bezom.
Corridart (Kiosque à Broue) à 14h30: L'Aubergine de la Macédoine, Pierre Lescaut.
Place Bonaventure à 15h00: Les Enfants du Paradis.
Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 16h00: Théâtre sans fil.
Corridart (Théâtre St-Christophe) à 16h00: Le Tamanoir Gilles Paré.
Corridart (Carré St-Louis) à 16h00: Duo Cor Français.
Corridart (Kiosque à Broue) à 16h00: Pierre Lescaut.
Place Bonaventure à 17h00 et 19h00: Chatouille, Chocolat et Bezom.
Corridart (Théâtre St-Christophe) à 18h00: L'Aubergine de la Macédoine.
Corridart (Kiosque à Broue) à 18h30: Le Tamanoir - Gilles Paré.
Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 19h00: Pierre Lescaut.
Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 20h00: L'Aubergine de la Macédoine.
Théâtre de la Verdure à 20h30: Le Tamanoir - Gilles Paré, Tout Chaud.
Corridart (Kiosque à Broue) à 21h00: Duo Cor Français, Les Enfants du Paradis.
Evêché (Hôtel Nelson) à 21h00: Suzanne Jacob, Pollution des sons.

Théâtre

Théâtre de Quat'Sous à 10h00: Les Marionnettes de Montréal "Mozart".
Expo-Théâtre de 10h00 à 24h00: Concours de musique du Canada.
Théâtre du Rideau Vert à 14h00: "Le Chapeau Magique".
Théâtre du Rideau Vert à 15h00: "François et l'oiseau du Brésil".
Théâtre St-Denis à 19h00 et 22h00: "C'est pas d'ma faute".
Centaur Theatre II à 20h00: The Toronto Dance Theatre.
Théâtre du Rideau Vert à 20h00: "Evangéline Deusse".
Centaur Theatre I à 20h30: Entre-Six.
Place des Arts (Théâtre Maisonneuve) à 20h30: Paul Horn Quintet, Sonny Greenwich.
Place des Arts (Théâtre Port-Royal) à 20h30: Bouchard et Morisset (pianistes).
Théâtre du Nouveau-Monde à 20h30: "La Nef des Sorcières".

Les Expositions

Conservatoire d'Art Cinématographique à 14h00 et 18h00: "Rêve Blanc" de Geza von Gziffra. A 16h00 et 20h00: "Wintertime" de John Brahm.
Vidéographe de 10h00 à 22h00: Document en vidéo.
Cinéma Elysée à 14h00 et 18h00: "Warrendale" de Allen King. A 16h00 et 20h00: "Isabel" de Paul Almond.

Cinéma

Complexe Desjardins de 09h00 à 21h00: GRASAM - "la Chambre Nuptiale", Royal Canadian Academy of Arts - "Spectrum".
Centre d'Art du Mont-Royal de 09h00 à 21h00: Meubles Anciens du Québec.
Musée d'Art Contemporain (Cité du Havre) de 10h00 à 18h00: Art Québécois.
Musée McCord de 11h00 à 18h00: Images du Sport au Canada au 19e siècle.
Pavillon Arts II (Université du

Québec à Montréal) de 12h00 à 20h00: Exposition "U.Q.A.M. '76".
Pavillon Arts I (Université du Québec à Montréal) de 12h00 à 20h00: Exposition "Estival".
Place Bonaventure de 12h00 à 20h00: Mosaicart.
Place Bonaventure de 12h00 à 20h00: Artisanage.
Galerie Signal de 13h00 à 17h00: Graphisme et Design de la XXIème Olympiade.
Saidye Bronfman Centre de 19h30 à 21h00: Imprint '76. Gravures-Artistes Canadiens.
Place des Arts (Hall Port-Royal) à 20h00: Contact.
Place des Arts (Hall du Théâtre Maisonneuve) à 20h00: Gravures Contemporaines Québécoises.
Théâtre de la Verdure à 23h00: Poésie Anglaise.

1ère partie
GERARD
de PIERRE DUCEPPE
AVEC LEO MUNGER, YVON DUMONT, DANIELE PANNETON, MARCEL GAUTHIER
2e partie
KE-BREIZ

Sur la rue Sherbrooke... Le Jour

horaires du dimanche

●9.00
2 (9) 13 Yogi et compagnie
4 Mire et musique
10 Fanfan Dédé
12 Oral Roberts
●9.24
4 Musique Marc Legrand
●9.30
2 (9) 13 Le roi Léo
4 La soeur volante
10 Le cirque à son meilleur
12 It is written
●10.00
2 (9) (11) 13 Le jour du Seigneur
4 Rex Humbard - Religion
5 The Church Today10 C'était l'bon temps
12 The Hellenic program
●10.30
5 Crossroads
6 This is the life
12 Teledomenica
30 Dessins animés
●11.00
2 Rencontres
4 Du 33 au 45
6 Meeting Place
30 Rex Humbard - Religion
(9) 13 Rex Humbard - Religion
●11.30
2 (11) Vers l'an 2000
●11.55
7 10 La route des pionniers
●12.00
2 (9) 13La semaine verte
4 Il est écrit
6 Living Tomorrow
5 The garner Ted Armstrong program
7 10 30 Bon dimanche Avec André Robert.
●12.15
26 A way out
●12.30
4 Mag-dimanche
6 Concerning women
5 Agape
●1.00
2 (9) 13 D'hier à demain "Mon ami Henry Miller".
5 6 Romantic rebellion
12 Question period
●1.30
4 Jeunes-sciences
5 6 Summer Country Canada
12 CTV Summer Sports series
●2.00
2 (9) (11) 13 L'Univers des sports - "Basketball".
4 Cinéma - 1) "Batman". - 2) "La bataille de la mer de corail".
5 6 Music to see
7 10 Jugement rendu
30 Information-voyages
●2.30
6 CBC Sunday sports
7 10 La famille Stone
12 Sunday theatre - "The connection".
30 Jugement rendu
●3.00
7 10 30 Sports spec
●3.30
2 (11) L'heure des quilles
7 10 Papa a raison
30 Flipper
●3.55
12 Heritage highway - "Ontario".
●4.00
6 Speaking out
7 10 30 Télé-quilles
12 C.P.G.A.
(9)NC Mireille et sans sonnette
●4.30
2 (9) (11) 13 Le francophonisme
5 6 A Communiquer
(9)NC Comme la vie
●5.00
2 (9) 13 Second regard
4 Au pays des géants
6 The adventures of Black Beauty
7 10 Les Monroes "Les chevaux sauvages".
30 Le ranch 'L'
●5.30
5 6 Access
●6.00
2 Un été dans le grand Nord
4 Au royaume des animaux
5 6 The wonderful world of Disney
7 Adèle
(9) 13 Walt Disney
(9)NC Des idées pour en faire
10 Informations-voyages
12 Garner Ted Armstrong
30 Le cirque à son meilleur
●6.30
2 9 Le téléjournal
7 10 30 Showbizz
(9)NC Dollars et couleurs
12 Travel '76
●6.35
2 La vie qui nous entoure
●7.00
2 (9) 13 La petite patrie
5 6 The Beachcombers
12 Six million dollar man
(9)NC Québec URSS
17 Viens voir
●7.30
2 (9) 13 Les beaux dimanches
4 Ciné-choix - "Yuma".
5 6 The Irish Rovers
7 10 Ciné-choix - "La ferme de Crowhaven".
(9)NC Les arts martiaux
17 Tam Ti Delam
30 Ciné-choix - "La dernière victoire".
●8.00
12 The Sonny and Cher show
5 6 The Waltons "The Suitor".
(9)NC Le monde de M. Danse
●8.30
2 (9) (11) 13 Les beaux dimanches - "Les jeux olympiques, reflet de l'histoire".
(9)NC Famille Caméléon
217 Au pays des lutrins
6î9.00
12 Kojak
4 7 10 30 Mannix
5 6 Upstairs downstairs
17 Prête-moi ta plume
●9.30
2 (9) (11) 13 Les beaux dimanches - "Musique olympique"
(9)NC C'est arrivé demain
17 Ce coin de pays
●10.00
4 7 10 30 Regards sur le monde
5 6 Treason in transition
12 The Russian-German war
●10.30
(9) (11) 13 Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
(9)NC Mille et un emplois
●10.45
2 (9) (11) 13 Sports-dimanche
●11.00
2 (9) 13 Ciné-club "Werther".
4 7 10 30 La onzième heure
●11.15
5 6 The nation's business
6 Montreal tonight
●11.20
8 (13) Sportsline
●11.21
12 Pulse
●11.22
5 After eleven - "The legend of Valentino"
●11.30
(9)NC Télé-photo
●11.31
6 Ciné-camp - "You belong to me".
●11.55
7 La route des pionniers
12 Heritage highway
●12.00
4 Musique Marc Legrand
7 10 Sans pantoufles "Les coups pour rien".
(9)NC Posons-lui la question
12 The twelve midnight movie "Wished dreams of Paula Schultz"
●12.30
(9)NC La relève
●1.30
(9)NC The Checkered Flag
10 Le 10 vous informe
●2.00
(9)NC Cowtwon Rodeo
●3.00
(9)NC Roller Derby

Les Beaux Dimanches

Soirée pré-olympique

Le 11 juillet à 19h30

Fantaisie gymnique sur un thème olympique
à 19h30
Avec les danseurs-gymnastes d'Ars Gymnastica, dans les décors les plus séduisants de Montréal.
Chorégraphie: Hugo de Pot.
Réalisation: Henri Parizeau.

Les Jeux d'aujourd'hui
à 20h00
De Munich à nos jours, la dernière tranche de la fascinante série «Les Jeux Olympiques, reflets de l'histoire.»
Une émission animée et réalisée par Daniel Costelle.

Musique Olympique
à 21h30
Un concert exceptionnel en hommage à l'olympisme.
Alexander Brott dirige l'Orchestre de chambre McGill et 24 choristes.
Réalisation: Peter Symcox.

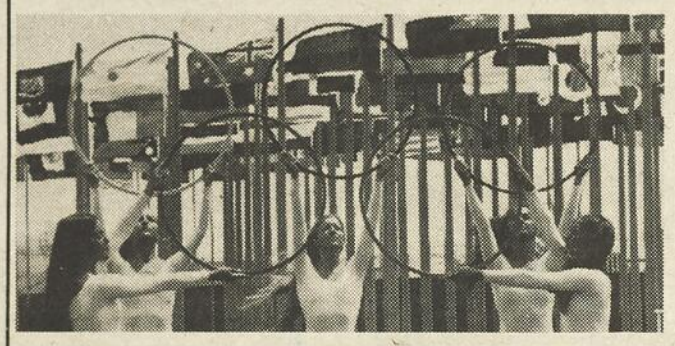

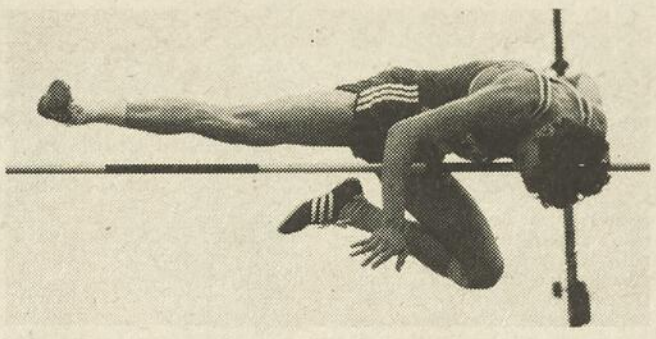

J'ai hâte

Les Jeux de Montréal à la télévision de Radio-Canada

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h à 18h
331-8961

50 messages

DISCOTHÈQUE MOBILE CLAUDE ET ANDRÉ POUR TOUTE OCCASION MUSIQUE DE TOUT GENRE PRIX RAISONNABLE. **274-4910 — 322-7914.**

Désire acheter une Suzuki 500 Titan accidentée pour pièces, aussi une fourche de Suziki 550 avec frein à disque. Appelez 279-9520.

Auberge fort sympathique et à prix modique $5.00 par soir (A Saint-Etienne de Bolton, près d'Eastman, à 1 1/2 mille de la sortie 58 de l'autoroute des Cantons de l'Est. Merveilleux site. Informations: (514) 297-2188.

Homosexuels(es) vacances voyages aller-retour. Province Town Cape Cod. Une semaine ou deux. Autobus. Hôtel au bord de la mer au coeur même de la ville. Départ tous les samedis. Prix à partir de $175.00 pour une semaine. Pour réservations Ronald: 332-6261.

Je suis un jeune homme de trente-cinq ans. Je pars pour la Californie entre le 4 et le 10 juillet pour en revenir vers le 10 août. Objectif: me baigner, voir du monde différent, voir des shows et vérifier si c'est vrai la Californie. J'aimerais partager (dans cet ordre) le voyage, la conduite et les dépenses d'auto avec une femme drôle, qui n'ait pas peur de l'imprévu et qui ait le goût de vacances hors de l'ordinaire. (Je suis le genre de gars qui peut aussi bien coucher sur une plage que dans un hôtel de luxe). Si ça t'intéresse, appelle-moi à 272-9706: on essaiera de se rencontrer. A bientôt, Serge.

J'aimerais connaître Québécois ou Français, avec ou sans enfant, calme, sportif, serein, fiable, avec qui je pourrai camper les fins de semaine et possiblement aller en vacances début août. Marie-France 651-0024.

Kébécoise, Kébécois! Si tu crois que l'UTOPIE peut et doit bientôt être RÉALITÉ, si tu veux y travailler... j'aimerais te rencontrer. Roger Julien, citoyen Kébécois du monde, révolutionnaire libertaire, C.P. 114 succ. Rosemont. 738-6594 729-2027.

51 messages divers

LIQUIDATION URGENTE: 5 chantons **A DONNER,** Jean-Pierre ou Marie: 271-1205.

101 propriétés à vendre

PLATEAU MONT-ROYAL. Carrefour le plus achalandé, 52'' façade, 3 magasins plus 12 logis, bonne condition, revenus: $25,800. Financement assuré. Venez visiter avec Claude Béland Bureau 844-8407 Résidence 727-6804
SOCIETE NATIONALE COURTIERS

FABRE — Nord Laurier, trois étages brique attaché, 1 x 7, 4 x 4, entrée 220, balcons neufs, garage double, comptant 8 à 10 milles, balance $22,000. à 10%. Informations Claude Béland 844-8407
SOCIETE NATIONALE COURTIERS

ST-ANDRE - Boul. Rosemont, 5 logis modernes, système central, sous-sol cimenté 6', 220, revenu $7,920., prix $49,500. Incluant terrain adjacent 25 x 95, comptant $7,000., placement de tout repos. Claude Béland 844-8407
SOCIETE NATIONALE COURTIERS

St-Gérard & Villeray, beau triplex 1 x 6 - 2 x 3, cave en ciment, en bon état. Roger Roy 844-8407
SOCIETE NATIONALE COURTIERS

CARTIER près Mont-Royal, propriété en pierre, très bon état, 5 logements, 220, occasion unique, comptant minime. Jean-Guy Breault 844-8407
SOCIETE NATIONALE COURTIERS

Tu as un petit capital, pourquoi pas le placer dans l'immeuble? les risques? Tu as tout à gagner avec tes qualités de bricoleur. N'hésite plus, j'ai ce qu'il te faut. Jean-Guy Breault 844-8407.
SOCIETE NATIONALE COURTIERS

101 propriétés à vendre

LAJEUNESSE & Villeray, 1 x 7 - 4 x 4, 30' façade, garage, en bon état, faut voir. Roger Roy 844-8407.
SOCIETE NATIONALE COURTIERS

ST-GERARD, près métro Crémazie, belle propriété, 2 x 4, 1 x 5, 220 ave c cave cimentée. A qui la chance? Roger Roy 844-8407
SOCIETE NATIONALE COURTIERS

Longueuil, bungalow, déclin de bois, âge: 20 ans, près de centre d'achats et C.T.C.U.M., faut voir Robert Vivian 651-5300, 670-2901.
MONTREAL TRUST COURTIERS

MONTREAL-NORD, maison canadienne, brique sur baguettes, sous-sol 8', chauffage air chaud, cour, garage, Jean-Paul Renaud 844-8407
SOCIETE NATIONALE COURTIERS

ST-BRUNO, bungalow Montplaisant, 6 pièces, salle à manger, porte-patio terrain paysagé, sous-sol 8', entrée laveuse/sécheuse, garage intégré. Jean-Paul Renaud 844-8407
SOCIETE NATIONALE COURTIERS

AUBAINE DU JOUR
Site idéal, Jean-Talon près 13ième avenue, 2 commerces, 4 logis, 27' façade, prix avantageux. Jean-Guy Breault 844-8407
SOCIETE NATIONALE COURTIERS

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds... etc...
MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc...
207 Beaubien est, Montréal
276-9067
45 Beaubien est, Montréal
270-2093
790 Atwater, Montréal
935-6716
Fermé le mercredi

105 propriétés à revenus

VILLE ST-PIERRE: Quadruplex, parfaite condition, prix demandé: $36,000., revenu annuel: $5,500., Propriétaire: 482-2627.

117 propriétés commerciales industrielles

Atelier de rebobinage et réparations de moteurs électriques. Petit comptant, 352-6144.

130 châlets à vendre

St-Donat, Lac Croche, Chalet très isolé, bord de l'eau, natation, eau pure, 1 acre, terrain boisé, tout confort, meublé, $9,500. Jour: 285-1711. Poste 8393. Soir: 769-9790.

211 appartements et logements à partager

Appartement à partager. Cherche quelqu'un ou quelqu'une pour partager grand 4 1/2 près métro Jatrry. Appelez Normand à 387-5779 après 5 heures.

214 logements à louer

Haut et bas duplex à Piedmont. Foyer, 3 chambres à coucher, tout compris $300. par mois. France 621-5479.

248 propriétés à louer

Ville St-Laurent, quartier tranquille, près train, autobus, métro et école, 15 minutes du centre-ville, cottage semi-détaché, 7 pièces dont 1 cuisine avec dînette, salon, 3 chambres à coucher, 2 pièces au sous-sol, garage et jardin, $450. par mois. Jour: 270-4161 poste 279. après 6h00: 744-1362.

283 on demande à louer

P.Q. Marguerite-Bourgeoys recherche local dans LaSalle spécialement dans secteur Ste-Catherine. Labouré, 2 pièces 1/2 environ, beau, bon, pas cher! 366-3788.

302 ameublement

Lits d'eau, pin ou finis merisier, ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DÉCOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

Cause mortalité: poêle, frigidaire, mobiliers: cuisine, chambre, salon lampe, cadre, etc... 7121 Beaudrière app. 3, Anjou.

305 antiquités à vendre

Antiquités à vendre. Armoire en pin décapée, chiffonniers, plusieurs tables, etc... Aubaines sur plusieurs pièces. (514) 562-6983 à Lachute.

316 articles sport - skis

Voilier bois, 30', couche 4, occasion unique, $4,200. Tél.: 264-3573.

319 instruments de musique

A LOUER, discothèque mobile. Mada, pour toutes occasions Jean: 722-8805 Yvon: 666-6836.

332 effets de bureaux magasins - restaurants

Dactylo, vente, location, I.B.M. Olympia, etc... Jour: 274-8462, soir: 387-4959.

335 tableaux - peintures

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture et deux reproductions d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276

338 artisanat

Ourdissoir à vendre de quatre verges ayant servi un mois. S'adressez à Richard entre 9 heures et 4 heures p.m. 384-2413.

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole. 382-6300.

Fabriquons jardinières artisanales: blanches ou brunes. Economiques. 270-1541.

349 lingerie - fourrures - vêtements

Chapeaux mariées, voyages de noces, fleurs, formes, tulle, grand choix, 6870 St-Hubert. Mtl.

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. ALTSRATION, TRANSFORMATION, MANTEAUX FAITS SUR MESURE SANS FRAIS. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre suite 802 849-2520.

Linge de femme, grandeur 18-20 ans, bon marché. 374-1496 ou 351-5988.

369 animaux à vendre

Trois grands danois femelles, couleur tan, agées de trois mois: 224-5012, 436-2077.

379 divers à vendre

Je casse maison, j'ai quelques meubles, bibelots etc... à vendre. 279-5276.

Boîte à guitare 12 cordes, doublé feutre rouge. 334-4618.

IMPRESSION DE T-SHIRTS de tous genres. Desing gratuit. André soir ou matin. 229-3030.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires 728-3401.

438 déménagements transport camionnage

ENTREPOSAGE déménagement à prix modique, local ou longue distance 521-8873. Acceptons Bien-Être Social.

DÉMÉNAGEMENT estimation gratuite. Prix à l'heure assurances sur les meubles. Hommes d'expérience Daniel Bélanger, jour: 259-1626 soir: 253-2664.

440 services divers

L'ÉCHANGE
Achat vente échange
—Disques usagés
—Livres (science fiction et policiers)
—Artisanats québécois
3706 St-Denis 849-1913.
Métro Sherbrooke

AMASO -
Service de rencontre sérieux, 822, est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b.péd. b.ph. 1. ès lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

Lavage murs, vitres, tapis plancher, sablage, varathan, peinture. Estimation gratuite, service 7 jours M Roger 676-3332.

Nettoyage de tapis à la machine. Après 6 heures. 727-1460.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968 tenue de livres. Tél.: 381%5425.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-061624-767
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
LUCIEN DES RUISSEAUX, infirmier, domicilié et résidant au numéro 2165 est boulevard Henri-Bourassa, appartement 205, dans les Ville et District de Montréal,
Requérant,
VS
DAME JO ANN HEDRICK LEA, de lieux inconnus,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée DAME JO ANN HEDRICK LEA est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau du Greffe des Divorces de la Division de Montréal.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 23 juin 1976
Armand Beaulieu
REGISTRAIRE-ADJOINT
Me Gilles Meloche, avocat,
3542 boulevard de la Concorde,
Suite 103,
St-Vincent-de-Paul, Laval.
Tél.: 661-5052
Domicile élu: 266 ouest, rue Notre-Dame
Suite 15, Montréal

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 02-018519-764
COUR PROVINCIALE
MICHEL DUFOUR,
Requérant
VS
CLAUDE PERRON,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé CLAUDE PERRON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice à 10 est rue Craig à Montréal;
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 8ième jour de juillet 1976.
(SIGNÉ) A. BEAULIEU
Protonotaire
COPIE CONFORME
MERGLER MELANCON BLESS & ASS.

830 hommes - femmes demandés

Pâtissier demandé, 336-5515.

845 emplois demandés

Couple français, 31-27 ans, 3 enfants, cherche emploi d'ouvrier agricole ou fermier ou location ferme au Québec. Écrire à: Famille Denis Collin, 20 rue du 14 Juillet, Vingrau, 66600 Rivesaltes, France.

Comédien metteur en scène cherche travail avec groupe sérieux qui vise un fini professionnel quelque soit le genre de spectacle. Appelez 525-5211.

903 bateaux moteurs yachts

Voilier 0D11 à vendre. Aubaine 1975, 1 mois d'usage. Jean Chartier 725-1280.

918 motocyclettes

Suzuki GT 750, AUBAINE, bonne condition, faut vendre cette semaine. 681-5268.

Yamaha 500, 1974, 8 valves DOHC, 3mm, parfaite condition, équipée, seulement $990. André 585-0140.

978 camions à vendre

Chevy Van 73, 44,000 milles, manuel 6 cylindres, peinture neuve, $2,100 ou meilleure offre, après 6 heures: 352-5528.

999 autos à vendre

RENAULT 15 1973, automatique radio AM-FM, 29 mm, parfaite condition, $2,300. Femme seule propriétaire. Soir 388-5305.

Oldsmobile Delta 69, très bonne condition, radio AM-FM vitres électriques, 8 cyl., de luxe, $650. Yves ou Marcel, 727-7719 (sam. de préférence).

Mustang convertible 73 très propre, (urgent) demander, Jean: 581-9220.

Convertible Mustang 73, excellente condition, cause départ demander Pierre: 739-0808.

Pontiac Gran Lemans 1975, 18,000 m., sièges baquets, bien équipée, 435-9171.

Volks 1970, automatique, bonne condition: $500. 872-5831 488-2961.

Le samedi, place aux 7/15!
Les jeunes y disent ce qu'ils pensent en toute liberté

AVIS IMPORTANT
POUR NOS LECTEURS FRIANDS DES ANNONCES GRATUITES...

Nous avons malheureusement dû cesser ce service pour le moment... Peut-être éventuellement serons-nous en mesure d'y repenser à nouveau!

LES P'TITES ANNONCES

les statistiques

baseball

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Lanceurs probables pour aujourd'hui

Montréal, Lang (1-1) à Houston, Richard (8-9)
San Francisco, Barr (6-6) à Chicago, Renko (3-4)
Pittsburgh, Candelaria (7-4) à Cincinnati, Billingham (6-6)
San Diego, Spillner (2-8) et Foster (3-5) à Philadelphie, Carlton (8-3) et Lonborg (10-5)
New York, Lolich (4-10) à Atlanta, Ruthven (10-7)
Los Angeles, John (5-5) à St-Louis, Falcone (5-8)

Jeudi

San Diego 6, Chicago 3
New York 5, Atlanta 2
Houston 7, **Montréal 6**

Hier

San Francisco à Chicago
Pittsburgh à Cincinnati (2)
New York à Atlanta
San Diego à Philadelphie
Los Angeles à St. Louis
Montréal à Houston

Classement
Section est

	G	P	Moy.	Diff.
Phil.	52	25	.675	—
Pitts.	44	33	.571	8
N.Y.	44	40	.524	11 1/2
St-L.	34	45	.430	19
Chic.	34	46	.425	19 1/2
Mont.	**25**	**49**	**.338**	**25 1/2**
Section ouest				
Cin.	51	31	.622	—
L.A.	46	37	.554	5 1/2
S.D.	43	40	.518	8 1/2
Atl.	38	44	.463	13
Hou.	39	44	.470	12 1/2
S.F.	34	50	.405	18

Ligue américaine

Lanceurs probables pour aujourd'hui

Minnesota, Bane (0-2) à Boston, Tiant (10-5)
Kansas City, Fitzmorris (9-5) à Détroit, Roberts (8-7)
Texas, Perry (9-5) à Milwaukee, Travers (9-6)
Cleveland, Dobson (10-6) à Oakland, Blue (7-7)
Chicago, Brett (3-4) à New York, Alexander (4-5)
Baltimore, Palmer (10-8) en Californie, Ross (6-9)

Jeudi

Boston 8, Minnesota 4
New York 6, Chicago 0
Milwaukee 5, Texas 4
Baltimore 2, Oakland 4

Hier

Minnesota à Boston
Chicago à New York
Kansas City à Détroit
Texas à Milwaukee
Baltimore en Californie
Cleveland à Oakland

Classement
Section est

	G	P	Moy.	Diff.
N.Y.	48	30	.615	—
Clev	38	38	.500	9
Bos.	39	38	.506	8 1/2
Dét.	37	39	.487	10
Bal.	37	42	.468	11 1/2
Milw.	30	44	.405	16
Section ouest				
K.C.	49	30	.620	—
Tex.	44	34	.564	4 1/2
Oakl.	41	41	.500	9 1/2
Minn.	37	43	.463	12 1/2
Chic.	36	43	.456	13
Cali.	35	49	.417	16 1/2

Rendement des Expos

Au bâton

	ab	pts	cs	cc	pp	moy.
Morales	82	9	27	2	23	.307
Lyttle	65	5	19	1	8	.288
Rivera	65	8	18	2	11	.277
Mangual	195	31	53	3	16	.272
Foli	253	20	67	4	29	.265
Frias	38	3	10	0	5	.263
Jorgensen	191	18	46	5	15	.241
Mackanin	261	32	63	6	26	.241
Carter	155	16	37	4	21	.239
White	185	22	43	2	18	.232
Foote	184	21	42	5	15	.228
Roenicke	86	8	19	2	5	.221
Parrish	231	30	49	3	28	.212
Thornton	175	22	37	7	27	.211
Dwyer	87	7	17	0	5	.195
Johnson	0	0	0	0	0	.000

Au monticule

	g	p	ml	cs	bb	rab	mpm
Kerrigan	0	0	0.0	0	0	0	0.00
Stanhouse	6	3	82.2	65	39	31	2.17
Murray	0	6	56.2	45	17	20	2.89
Lang	1	1	20.1	11	15	12	3.13
Fryman	8	6	108.1	119	39	62	3.71
Rogers	2	7	87.2	85	28	59	4.32
Dunning	0	3	31.2	39	14	24	4.78
Carrithers	3	6	69.2	78	46	35	4.82
Kirby	1	6	51.1	50	40	34	4.94
Warthen	1	8	62.0	57	48	50	6.09

Les meneurs

Ligue nationale
(basé sur 200 apparitions)

	m	ab	p	cs	Moy.
Oliver, Pit	69	281	47	102	.363
Crawford, SL	64	219	31	75	.342
McBride, SL	52	199	29	68	.342
Robinson, Pit	58	190	28	64	.337
Foster, Cin	72	287	45	96	.334
Griffey, Cin	76	287	64	96	.334
Rose, Cin	82	332	72	111	.334
Morgan, Cin	67	213	61	71	.333
Cey, LA	72	261	40	84	.322
Maddox, Phi	70	252	41	81	.321

Circuits: Kingman, New York 27, Schmidt, Philadelphie, 22.
Points produits: Foster, Cin., 69, Kingman, 66.
Lanceurs: Rhoden, L.A., 8-0 1.000; R. Jones, S.D., 16-3 .842.

Ligue américaine
(basé sur 150 apparitions)

	pj	ab	pts	cs	moy.
Brett, KC	79	320	47	114	.356
McRae, KC	79	293	47	99	.338
LeFlore, Det	71	292	49	97	.332
Bostock, Min	54	190	27	62	.326
Carew, Min	78	308	49	100	.325
Munson, NY	73	299	37	95	.318
Rivers, NY	70	313	53	100	.319
Lynn, Bos	68	260	35	82	.315
Staub, Det	76	271	38	84	.310
Manning, Cle	76	314	42	94	.299

Circuits: Bando, Oakland, 19; Yastrezmski, Boston, Hendricks, Cleveland, 15 chacun.
Points produits: Chambliss, New York, Burroughs, Texas, chacun 56; Mayberry, Kansas City, 55.
Lanceurs Garland, Balt., 10-1, .909; Fidrych, Détroit, Bird, Kansas City, 9-1 chacun, .900.

Crosse

Ligue de crosse senior du Québec

Jeudi
Valleyfield 11, **Montréal 7**

Dimanche
Caughnawaga à Valleyfield

(fin du calendrier)

Classement

	g	p	n	bp	bc	pts
Caug	16	0	1	287	155	23
Mont	7	9	2	211	236	16
Vall	9	8	0	206	216	18
Mag	1	15	1	186	273	3

Conférence de crosse junior du Québec

Dimanche
Shawinigan 17, **Québec 5**
Valleyfield 12, Windsor 7

Dimanche
Québec à Montréal
Shawinigan à Windsor

Classement

	g	p	n	bp	bc	pts
Vall	12	4	0	248	224	24
Shaw	11	4	1	267	218	23
Mont	**7**	**6**	**1**	**206**	**189**	**15**
Wind	5	14	0	282	307	10
Qué	4	11	0	225	274	8

Echos olympiques

Et bien Pietro Mennea a finalement pris sa décision. Après avoir annoncé voilà un mois qu'il ne viendrait pas à Montréal parce que ses performances laissaient à désirer, il changeait d'idée deux semaines plus tard. Le sprinter italien s'est de nouveau ravisé à l'issue des championnats d'athlétisme d'Italie où ses chronos n'ont pas été des plus encourageants. Après avoir remporté la finale du 200 mètres en 20.5 secondes, un temps que peu de nos sprinters peuvent se targuer d'atteindre régulièrement, il a affirmé: "Si j'avais réalisé juste 20 secondes, j'aurais fais le voyage, mais avec ce temps là j'y renonce...

Wyoma Tyus, double championne olympique du 100 mètres, a prédit jeudi que l'athlétisme féminin américain obtiendra un de ses meilleurs résultats olympiques à Montréal. "Nous sommes fortes non seulement dans les sprints mais encore dans les courses de demi-fond et dans plusieurs concours", a-t-elle affirmé. Les Américaines avaient enlevé trois médailles d'or à Mexico (100, 800 mètres et le relais 4x100) mais aucune à Munich...

Filbert Bayi, la gazelle noire de Tanzanie, est un des rares représentants africains à pouvoir prétendre à un titre olympique en athlétisme. Mécanicien d'aviation, Bayi se révéla en 1973 en établissant la meilleure performance mondiale de l'année en 3.46.6. Puis ce fut, l'année suivante, le mémorable 1,500 mètres des Jeux du Commonwealth à Christchurch. Lâchant au train ses principaux adversaires, Bayi était crédité d'un prodigieux 3.32.2 donnait ainsi au record du monde du 1,500 mètres une autre dimension. Le duel entre le Tanzanien et le Néo-Zélandais John Walker sur cette distance devrait être un des faits saillants des épreuves d'athlétisme des JO de Montréal...

Frank Shorter, champion olympique du marathon, a renoncé à participer au 10,000 mètres des prochains JO. Le coureur de fond américain, âgé de 28 ans, désire se concentrer exclusivement sur le marathon où il espère devenir le deuxième marathonien après l'EthiopienAbobeBikilaà enlever deux médailles d'or dans cette dure discipline...

Les Olympiades de Montréal seront l'occasion de la mise en service de quelques innovations technologiques comme notamment ces nouveaux blocs de départ qui devraient désormais éviter toute contestation à propos des faux départs. Munis d'un système de contrôle, ils enregistreront avec une précision atteignant le dixième de seconde le moment où le pied de l'athlète les aura quittés...

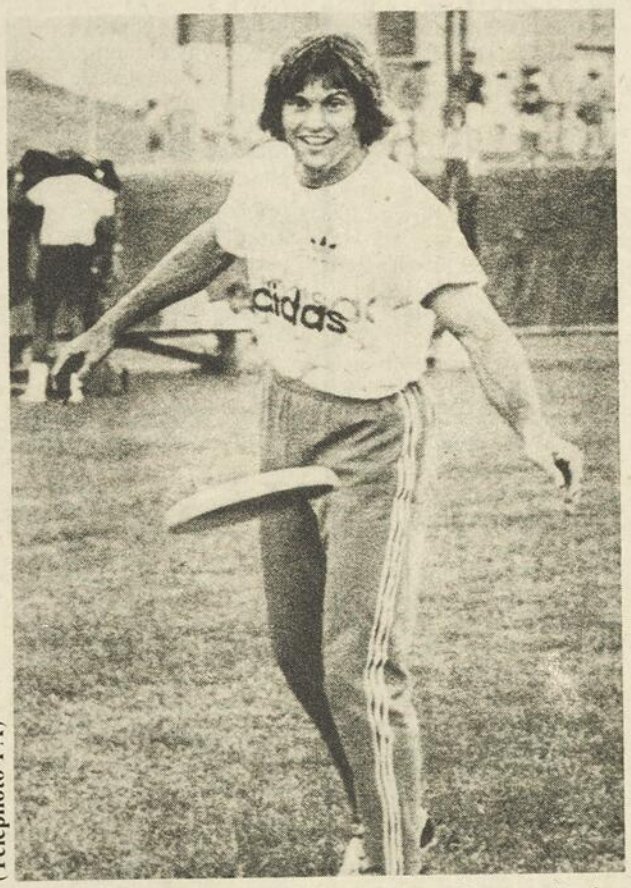

(Téléphoto PA)

Le décathlonien américain Bruce Jenner n'a rien trouvé de mieux pour se détendre que de jouer au frisbee...

ABONNEZ-VOUS
PAR CAMELOT MOTORISÉ
OÙ PAR LA POSTE
ET GAGNEZ UN VOYAGE
POUR DEUX À WEST PALM BEACH,
EN FLORIDE
SOUTIEN OU 1 AN — 3 CHANCES
6 MOIS — 2 CHANCES
3 MOIS — 1 CHANCE
VENDREDI OU SAMEDI — 1 CHANCE
En collaboration avec:
Treasure Tours
et VOYAGES ASTRA (CARDIN)
Permis no 50120
1235 est, rue Bélanger, Montréal
Tél: 273-2503
PHOTO PASSEPORT GRATUITE POUR TOUTE DESTINATION

avec
Robert
St-Jean
A.J.P.A.

De mouche... à feu!

Mes truites du Memphremagog

De nombreux pêcheurs reviennent passablement déçus de leur excursions sur ce magnifique lac de l'Estrie. Ce lac de quelque trente milles de long s'étend de Magog à Newport Vermont. Il a pourtant acquis sa renommée avec ses ouananiches, ses arc-en-ciel, ses brunes et les très combatifs achigans. Il est vrai de dire qu'il n'est pas facile de s'y retrouver et je conseille à tous de se procurer une carte du lac. Certains magasins d'articles de sport de Magog vendent des cartes bathymétriques.

Comment les pêcher?

Muni de cette carte, et d'un thermomètre et sachant que la truite préfère une eau variant entre 50 et 55 degrés farenheit, vous voilà déjà en meilleure position. Parlons saison! Au printemps, elle est un peu plus difficile à localiser du fait que l'eau est très froide et elle est distribuée dans la très grande majorité des baies et des deux côtés du lac. Disons que personnellement, au printemps, j'ai réussi à capturer des arc-en-ciel au lancer léger avec des cuillères tournantes du type Mepps ou à la traîne avec des ondulantes. Vers la fin du printemps et le début de l'été, on les retrouve en plus grand nombre sur un côté du lac, soit le côté le plus profond. Le côté où les fosses dépassent les trois cents pieds. La pêche à la traîne s'avère alors la plus productive. On peut la pêcher presque en surface. Mes leurres préférés sont le "Moose look" et le rappala argenté. Vers la fin de la journée on peut aussi la pêcher en surface à la mouche sèche.

Pour ce qui est de la pêche en juillet et août, là il faut chercher la profondeur. Les deux méthodes les plus répandues sont la pêche au coup et la pêche à la traîne. Ceux qui pêchent au coup débute en faisant provisions d'éperlans. On pêche l'éperlan avec une corde de nylon à laquelle on attache quelques hameçons No. 10 montées sur des avançons reliés à la corde. Les vers de fumier font d'excellents appâts. La pêche se fait près du fond entre 80 et 125 pieds. La grosseur des éperlans varie entre 5" et 12". Disons que les prises de cinq pouces sont préférables comme appât pour pêcher la truite.

L'autre méthode est la pêche à la traîne en profondeur. Pour ce type de pêche on doit se servir d'un type de moulinet qui peut contenir beaucoup de corde. La corde devrait être de nylon plombé ou un fil métallique flexible de type "Monel". Je préfère cette dernière. Au bout du fil plombé j'ajoute une trentaine de pieds de monofilament de six livres de résistance au bout duquel j'attache mon leurre. Mes préférés sont les "Flashking" et "Moose look" à qui je donne une courbe plus accentuée afin de provoquer une action plus erratique. Je me sers aussi de la "Sutton" et du Rappala. Pour ce qui est de la mouche, le streamer est d'occasion. Mon préféré est le Memphremagog smelt.

Endroits

Pour ce qui est du printemps, c'est le style "un peu partout". A l'été mes endroits productifs sont le Sargeant Bay et de Vale Perkins au Mountain House Warf. A la pêche à la traîne, je suis rarement à plus de deux cents pieds du rivage. Bref, c'est ma façon à moi de prendre mes truites au Memphremagog!

"Le gourmet gourmand" et "Dans votre assiette" sont les chroniques du Jour le jeudi

Au Grand Prix cycliste du Québec

L'Américain Neel résiste aux échappées des Européens

La troisième étape du Grand Prix cycliste du Québec qui se déroulait de Joliette à Montréal sur une distance de 82.5 km à salué la victoire de l'Américain Mike Neel, une fraction de seconde devant l'Italien Gino Lori.

Le temps des deux premiers arrivants a été de 1 heure 44 minutes, soit une avance de 26 secondes sur l'ensemble des 75 autres coureurs qui étaient tous en peloton à l'arrivée. Parmi les premiers membres de ce peloton, notons le Hollandais Pirard, les Belges Heirweg, Schepers et Hoste, des Soviétiques Pikkuus et Tchoukanov, du Québécois Robert Van Den Eynde et de l'Italien Vito Da Ros.

La cadence de la course a été rapide, comme l'indique la durée de l'épreuve. Le parcours n'était pas accidenté et les conditions climatiques étaient parfaites.

Le peloton de 77 coureurs (84 lors du permier départ à Québec mercredi), a livré une lutte très tactique ou l'effort de groupe des Américains a eu le meilleur sur les fréquentes tentatives d'échappées des Soviétiques Gorelov et Chaplagyn, et du Bulgare Stoyanov.

Aujourd'hui, samedi, c'est le fameux circuit du Mont-Royal qui sera à l'honneur alors que les 14 équipes participant au Grand Prix, dont 12 sont des équipes nationales olympiques, s'attaqueront au 100km de l'épreuve (13 tours) à compter de 14 heures. Le départ sera donné près du Lac aux Castors et l'arrivée se fera au même endroit.

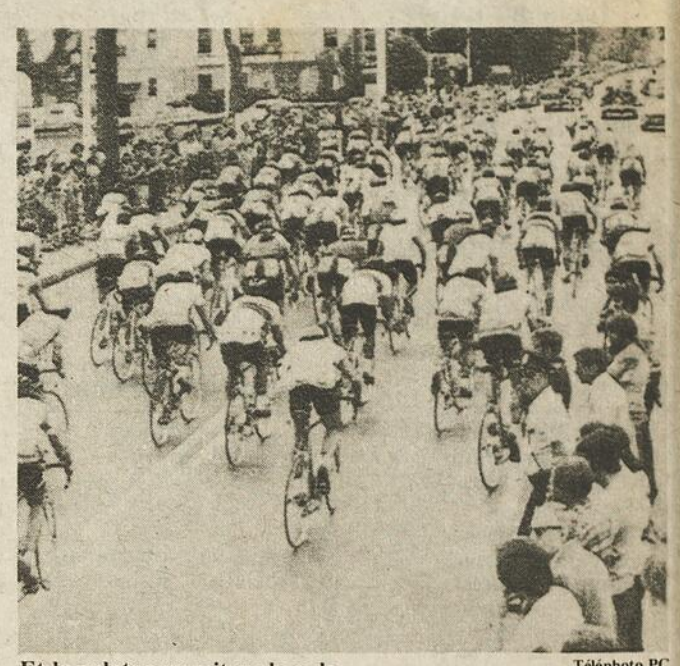

Et le peloton se mit en branle... Téléphoto PC

En natation lors des JO

Une douzaine de records du monde pourraient être battus

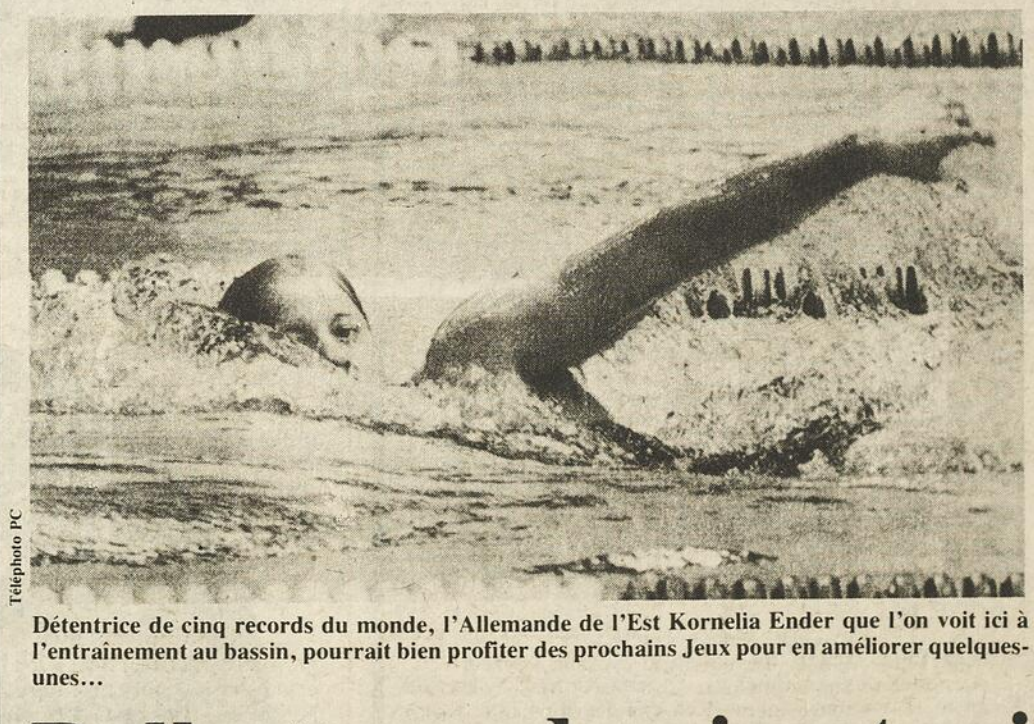

Téléphoto PC

Détentrice de cinq records du monde, l'Allemande de l'Est Kornelia Ender que l'on voit ici à l'entraînement au bassin, pourrait bien profiter des prochains Jeux pour en améliorer quelques-unes...

(AFP) — M. Harold Henning, président de la Fédération internationale de natation, a pronostiqué hier qu'une bonne douzaine de records du monde seront battus lors des épreuves olympiques dans la piscine de Montréal qu'il a qualifiée de "superbe et techniquement parfaite".

"Tous les records olympiques seront améliorés mais une douzaine de records mondiaux seulement seront battus, soit un peu moins qu'à Munich du fait du nouveau atteint par les records du monde de natation au cours de la période préparatoire aux Jeux," a déclaré le président américain de la **FINA** dont le mandat arrive à expiration à Montréal.

Ballesteros domine toujours

SOUTHPORT, Angleterrè (AP) — L'Espagnol Severiano Ballesteros a surpris tout le monde, sauf lui-même, hier, quand il a continué de dominer après la troisième ronde de l'Omnium britannique.

Ballesteros, qui a terminé sa ronde dans la pluie et le vent, se retrouve avec une priorité de deux coups sur l'Américain Johnny Miller, un des meilleurs golfeurs au monde.

Ballesteros a présenté une troisième ronde de 73 et totalise 211, cinq sous la normale. Miller a lui aussi connu une troisième ronde de 73 et est à 213.

La journée a été très difficile et on a assisté à plusieurs bogeys et doubles bougeys. Seulement 12 golfeurs ont joué la normale ou mieux.

Jack Nicklaus est un de ceux qui ont égalé la normale du difficile parcours du club Royal Birkdale. Il est en quatrième place à 216, la normale. Il suit le Britannique Tommy Horton, qui lui aussi a joué la normale. Il se retrouve à 216.

A égalité avec Nicklaus, on retrouve l'Australien Graham Marsh, qui a entrepris sa ronde avec 10 normales, et Ray Floyd, qui semblait vouloir talonner les meneurs.

Tom Kite et l'Irlandais Christy O'Connor sont à 217, un a dessus de la normale et un coup de mieux que le Britannique Brian Barnes et le Sud-Africain Bobby Cole.

Ballesteros avait promis après la première ronde qu'il allait connaître un bon tournoi. Il est allé plus loin hier.

"Je suis très confiant, je voudrais me mesurer à Miller dès maintenant", a-t-il confié en quittant le dernier vert.

le sport

Vedette évincée de la sélection olympique de basket

La Québécoise Liz Silcott est victime d'un cas flagrant de discrimination

MONTREAL (AFP, PC) — La vedette de l'équipe nationale féminine canadienne de basketball, la Noire Québécoise Liz Silcott, 25 ans, estime que son éviction de la sélection olympique est un cas flagrant de "discrimination".

Dans une interview accordée au quotidien "La Presse", la jeune femme, consacrée meilleure joueuse canadienne au tournoi préolympique d'Italie le mois dernier, a déclaré que la mesure prise à son encontre par Brian Heaney, entraîneur national, était dirigée contre "les sportifs de culture française".

"Des motifs raciaux et idéologiques ont également pu jouer un rôle", a-t-elle ajouté.

Selon Liz Silcott, l'entraîneur a déclaré récemment: "Il n'y aura pas de "frogs" "mangeurs de grenouilles", terme péjoratif utilisé pour désigner les francophones du Québec dans l'équipe nationale".

La jeune femme a aussi indiqué que les dirigeants canadiens s'étaient opposés à un match Canada-France parce que les entraîneurs craignaient que l'absence de Canadiens français au sein de l'équipe canadienne inciterait les Canadiens anglais à sympathiser avec le côté français.

Liz Silcott

Mlle Silcott a même mentionné que Mireille Roy avait été rejetée de l'équipe sans avoir l'opportunité d'un essai.

Silcott a accusé Heaney "d'avoir tout fait pour l'embarrasser".

"J'ai demandé à Heaney pourquoi il exerçait autant de pression sur moi et il m'a répondu qu'il se reprenait pour tous les autres instructeurs".

Robert Comeau, de la Fédération québécoise de basketball, a condamné la décision de Heaney "comme complètement inacceptable et extrêmement négative", ajoutant qu'il ignorait tout de la discrimination raciale de la part des instructeurs.

Les étoiles de l'Américaine

Quand ça paie de demeurer sur le banc des joueurs!

NEW YORK (AP) — Il arrive parfois que cela paie de demeurer sur le banc des joueurs, ce que Hal McRae, des Royals de Kansas City, fait la plupart du temps et c'est la raison qui a expliqué son choix au sein de l'équipe d'étoiles de la Ligue américaine de baseball.

Il n'avait pris que le 8e rang chez les voltigeurs lors du scrutin populaire.

Mais il est le meilleur frappeur désigné du circuit avec une moyenne de .338 et c'est pourquoi Darrel Johnson, gérant du Boston et des étoiles, l'a choisi hier en même temps que 10 autres joueurs pour compléter son personnel de 28 joueurs contre la LN à Philadelphie mardi prochain.

Johnson, qui tentera de renverser la vapeur contre la LN qui a remporté 12 des 13 derniers matches d'étoiles, a aussi choisi le receveur du Minnesota Butch Wynegar et le 2e-but des Yankees Willie Randolph.

Wynegar, s'il participe au match, deviendra le plus jeune joueur en 47 matches d'étoiles, car il aura à peine 20 ans et quatre mois. Non inscrit sur les bulletins réguliers des étoiles, il a reçu le plus grand nombre de votes inscrits à la main dans les deux ligues.

Randolph a été la première recrue jamais inscrite sur les bulletins réguliers. Seul, Bobby Grich, du Baltimore, l'a précédé dans la faveur populaire.

Johnson a aussi choisi deux autres Yankees: le 1er-but Chris Chambliss et le voltigeur Mickey Rivers et deux autres Royals: le voltigeur Amos Otis et l'arrêt-court Fred Patek, plus le receveur Carlton Fisk et le 1er-but Carl Yastrzemski, de ses Red Sox, ainsi que l'arrêt-court Mark Belanger, du Baltimore, et le 3e-but Don Money, du Milwaukee.

L'alignement débutant de la LA est le suivant: Rod Carew, du Minnesota, au 1er-but, Grich au 2e, Toby Harrah, du Texas, à l'arrêt-court, George Brett, des Royals, au 3e, le receveur Thurman Munson, des Yankees, ainsi que les voltigeurs Rusty Staub et Ron LeFlore, du Detroit, et Fred Lynn, du Boston.

Les lanceurs sont Catfish Hunter et Sparky Lyle, des Yankees, Mark Frydrich, du Detroit, Rollie Fingers, du Oakland, Rick Gossage, du Chicago, Dave LaRoche, du Cleveland, Frank Tanana, de la Californie, Luis Tiant, du Boston, et Bill Travers, du Milwaukee.

Champion de France sur route 1975

Régis Ovion remporte enfin une étape...

PARIS (AFP) — Régis Ovion, champion de France sur route 1975, a remporté au sprint la 13e étape du Tour de France disputée vendredi entre Font-Romeu et Saint-Gaudens, alors que Raymond Delisle conservait le maillot jaune.

Contrairement au profil de la veille, les principales difficultés se présentaient d'emblée sur ce parcours pyrénéen long de 188 km. La seconde moitié de l'étape descendait en revanche régulièrement ou presque jusqu'à l'arrivée, ce qui a permis aux coureurs de reprendre des forces et de terminer en avance sur l'horaire prévu.

La chaleur se faisait déjà vivement sentir vendredi matin au moment où les 98 rescapés du tour quittaient la station touristique de Font-Romeu, ou plus exactement Bourg-Madame, à 1.138 mètres d'altitude sous le ciel de la Cerdagne. 98 partants seulement, car l'Italien Lualdi, malade, avait renoncé.

A peine mis en jambes, le peloton affrontait la montée vers le col de Puymorens classé 3e catégorie avec ses 1.915 m. L'Espagnol Perurena était le premier sous la banderole du prix des grimpeurs suivi de Bellini et Antonini alors que le peloton emmené par Van Impe n'était qu'à 25 secondes des échappés.

Le département de l'Ariège accueillit les 7 hommes de tête avec une route en réfection qui causa de nombreuses crevaisons dans la descente.

Echappées

Les négligés étaient surveillés de près, l'incartade de Delisle ayant rendu les meneurs méfiants. Mais cela n'empêcha pas Berland puis Smet de leur fausser compagnie pour s'attaquer au col de Port qu'ils franchissaient avec 3'20" d'avance devant l'équipe de Maertens qui entendait bien les ramener à la raison alors qu'on en était déjà au mi-parcours.

L'aventure des deux français prit fin un département plus loin, en Haute-Garonne, où ils furent rattrapés après une échappée de 110 km. A l'approche du but, les attaqus se multipliaient, Genet d'abord, puis Panizza, Demeyer et Vianen qui tentait sa chance sans succès.

Regroupement général dans la capitale de Comminges où un petit groupe lançait le sprint qui valut à Kuiper de chuter, heureusement sans gravité.

Ovion, l'équipier de Delisle et Thévenet, mettait tout le monde d'accord, suivi de près par le vétéran Poulidor.

Ovion remporte l'étape, Delisle conserve son maillot jaune, Thévenet est toujours 6e au classement général, décidément le soleil est au beau fixe chez De Muer qui pousse l'arrogance jusqu'à dominer au classement par équipes.

Ne manquez pas, à compter de lundi, notre section spéciale sur les *Jeux olympiques:*

- des reportages
- des photos
- des entrevues
- des prévisions au sujet des gagnants
- etc., etc.

FÊTONS
Tricofil
en plein air

Avec

LISE PAYETTE
et
les ouvriers de l'usine

Samedi 10 juillet de 13h30 à minuit

(sortie 27 est de l'autoroute des Laurentides

- visites de l'usine
- encan
- pièce de théâtre (les Tourtereaux)
- spectacles de marionnettes pour enfants
- chansonniers
- musique populaire et folklorique
- présence de groupes populaires
- commodités pour souper communautaire (bière: $0.50)

SPECTACLE DE YVON DESCHAMPS A 8H.

C'EST NOTRE FIERTÉ

les détails de dernière heure seront transmis bar CFGL.

REÇU LE
12 JUIL. 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC